

Mémoire de fin d'études : "Maurice Devignée : Au-delà de l'Art Nouveau, le parcours éclectique d'un architecte liégeois."

Auteur : Hendrickx, Guillaume

Promoteur(s) : Folville, Xavier

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/6843>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

MAURICE DEVIGNÉE
AU-DELÀ DE L’ART NOUVEAU,
LE PARCOURS ÉCLECTIQUE D’UN ARCHITECTE LIÉGEOIS

Travail de fin d’études présenté par Guillaume HENDRICKX en vue de l’obtention du grade
de Master en Architecture

Sous la direction de : Xavier FOLVILLE

Année académique 2018-2019

Axe de recherche : Patrimoine, Culture, Transmission





UNIVERSITÉ DE LIÈGE – FACULTÉ D'ARCHITECTURE

MAURICE DEVIGNÉE
AU-DELÀ DE L'ART NOUVEAU,
LE PARCOURS ÉCLECTIQUE D'UN ARCHITECTE LIÉGEOIS

Travail de fin d'études présenté par Guillaume HENDRICKX en vue de l'obtention du grade
de Master en Architecture

Sous la direction de : Xavier FOLVILLE

Année académique 2018-2019

Axe de recherche : Patrimoine, Culture, Transmission

JE TIENS A REMERCIER...

Monsieur Xavier Folville, mon promoteur, pour ses conseils et sa patience tout au long de la réalisation de ce travail ;

Les archives de la Ville de Liège, pour leur accueil pour m'avoir permis de les consulter ;

Monsieur Laurent Brück, pour ses connaissances et sa lecture ;

Monsieur Sébastien Charlier, pour sa lecture ;

Monsieur Pierre Devigné, qui m'a fourni des informations concernant son grand-père ;

Ma famille, amis et proches, pour leur relecture et leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	9
1.1 Recherche et identification des bâtiments	11
1.2 Organisation du travail	13
2. CONTEXTE	15
2.1 Liège vers 1900	15
2.2 L'Art Nouveau	23
2.3 L'Art Nouveau liégeois	25
3. MAURICE DEVIGNEE	29
3.1 Note biographique	29
3.2 Architecture	33
3.3 Réalisations	34
4. ÉTUDE DU REPERTOIRE	37
4.1 Année 1905.....	38
4.2 Année 1906.....	50
4.3 Année 1907.....	57
4.4 Année 1908.....	70
4.5 Année 1909.....	86
4.6 Année 1910.....	125
4.7 Année 1911.....	139
4.8 Année 1912.....	158
4.9 Année 1913.....	168
4.10 Autres	174
5. SYNTHÈSE DES LECTURES	181
6. CONCLUSION	185
7. LISTE DES ABREVIATIONS	187
8. GLOSSAIRE	189

9. TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	195
10. BIBLIOGRAPHIE	201
11. ANNEXES.....	211

1. INTRODUCTION

Le choix de la thématique de ce travail m'est venue en recherchant un courant architectural ayant eu une influence en Belgique. Dans cette optique, je me suis rapidement dirigé vers l'Art Nouveau, courant qui m'attire depuis plusieurs années, avant même de commencer mes études. Ce courant architectural des XIX^e et XX^e siècles ayant eu de grands noms en Belgique (Victor Horta (1861-1947¹), Henry Van de Velde (1863-1957²), Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910³), Victor Rogister (1874-1947⁴),...), m'est toujours apparu très intéressant par sa finesse, son développement des courbes, ses ferronneries, mais aussi sa dimension d'art total.

Étant donné la localisation de l'Université de Liège et l'intérêt que je porte à la ville, j'ai voulu m'orienter vers l'Art Nouveau liégeois, moins connu qu'à Bruxelles (connue comme un des berceaux de l'Art Nouveau) alors que de magnifiques bâtisses Art Nouveau s'y trouvent. C'est le cas notamment d'un des premiers bâtiments qui m'ont attiré vers mon étude : l'hôtel Verlaine⁵ (rue Grandgagnage, 12) de Maurice Devignée, avant même de savoir que ce dernier en était l'architecte. De plus, l'Art Nouveau est principalement connu pour ses plus grands noms. J'ai donc voulu m'intéresser à un architecte moins reconnu de nos jours et moins étudié.

S'en sont suivi des rencontres avec Sébastien Charlier et Xavier Folville, avec lesquels l'identification de Maurice Devignée comme centre de ma recherche s'est vite mise en place, coïncidant avec mon désir d'étudier un architecte moins connu (aucun mémoire n'avait encore été centré sur lui), et ma première approche de l'Art Nouveau liégeois, l'hôtel Verlaine.

Le but de ma recherche s'est rapidement orienté vers les façades des maisons particulières, cela dans l'optique de pouvoir en traiter un maximum au sein de ce travail, mais aussi que la matière

¹ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 1* ; 44 tomes ; 1866-1996 ; p. 172-178 (PDF p. 178-184) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNationale2103.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

² Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture à Liège vers 1900 : L'Art nouveau* ; Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement du Territoire ; Liège ; 2007 ; p. 28

³ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 41* ; 44 tomes ; 1866-1996 ; p. 379-385 (PDF p. 379-385) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2099.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

⁴ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 26

⁵ CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1895-2014, Liège* ; Éditions Mardaga ; Bruxelles ; 2014 ; p. 99

analysée soit visible aux yeux de tous, en ayant subi le moins de transformation possible. En effet, hormis le remplacement de châssis (dénaturant cependant parfois fortement les façades), ces dernières connaissent moins de modifications que les espaces intérieurs, souvent modifiés depuis la construction du bâtiment afin de répondre aux standards du confort contemporain.

Au fil de mes recherches, je me suis rendu compte que Maurice Devignée n'est pas un architecte exclusivement Art Nouveau, sa carrière ayant été longue (de 1905 à 1969⁶), et semée d'éclectisme. La recherche s'est donc principalement centrée sur l'étude de ses réalisations à partir de 1905 (année de la première réalisation trouvée) jusqu'environ 1913, à la veille de la première guerre mondiale. En effet, l'architecture de bon nombre d'architectes s'est vue modifiée au cours et après celle-ci. On retrouvera donc moins de bâtiments pouvant être qualifiés d'« Art Nouveau », ce dernier étant en fort déclin avec la première guerre mondiale. Ces raisons me poussent à limiter la recherche jusqu'à cette période.

⁶ D'après Pierre Devigné, petit-fils de Maurice Devignée, vu le 21/02/2018, celui-ci a poursuivi sa carrière jusqu'à la toute fin de sa vie.

1.1 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS

La première étape de mon travail fût d'arriver à l'élaboration d'une liste de bâtiments attribués ou attribuables à Maurice Devignée. A cette fin, j'ai procédé comme suit :

- La première piste fût de parcourir la ville de Liège à la recherche de bâtiments signés par Devignée, me faisant ainsi découvrir quelques adresses. Cette première piste fût accompagnée par des parcours de balades thématiques trouvables auprès de l'Office du tourisme de la Ville de Liège ; parcours au long desquels certains bâtiments de Devignée se situaient, identifiés sur le parcours ou non.
- J'ai par la suite consulté la base de données de l'Inventaire du Patrimoine culturel immobilier de la Wallonie (DGO4), en introduisant les critères de recherche « M. Devignée » et « Maurice Devignée ». La consultation de ce site m'a apporté la confirmation de l'identification de certaines adresses repérées personnellement ainsi que de nouvelles adresses reprises au sein de cet inventaire.
- La lecture de différents ouvrages concernant l'architecture en province de Liège à cette époque ou l'Art Nouveau en province de Liège m'ont aidé à identifier ou confirmer l'identification que j'avais faite pour certains bâtiments ainsi qu'un début de lecture de ces derniers.
- J'ai par la suite rencontré Laurent Brück, travaillant au Département d'Urbanisme de la Ville de Liège. Au cours de son travail à la Ville de Liège, il a pu recenser et identifier certains bâtiments signés (ou non) par Devignée, ou d'autres bâtiments pouvant s'apparenter à l'architecture de Devignée. Certains bâtiments qu'il m'a renseignés rejoignant ceux repérés par moi-même. Monsieur Brück est entre autres l'auteur de certains parcours de balades cités ci-avant.
- J'ai ensuite pu rencontrer Pierre Devigné⁷, petit-fils de Maurice Devignée. Ce dernier a pu m'informer sur l'implication de son grand-père sur certains bâtiments. Il m'a également renseigné sur certains aspects de la personne de Maurice Devignée ainsi que diverses anecdotes autour de ce dernier. La retranscription de notre entrevue se trouve en annexe.
- L'identification de certains bâtiments déjà repérés par mes soins a été confirmée par leur présence dans le mémoire de Sébastien Charlier sur l'architecture Art Nouveau à Liège⁸.

⁷ D'après Pierre Devigné, sans raison connue, le nom de famille a perdu son « e » final.

⁸ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008

- La consultation d'archives de permis de bâtir au Service gestion documentaire et archives de la Ville de Liège m'a également apporté certaines confirmations et/ou informations concernant les bâtiments préalablement repérés.

Après avoir dressé la liste de ces bâtiments attribués (ou attribuables) à Maurice Devignée, j'ai procédé à la sélection de certains d'entre eux afin d'en faire une analyse plus approfondie que les autres.

Cette sélection s'est opérée pour différentes raisons telles que la conception de plusieurs bâtiments en même temps, le fait qu'il s'agisse de la maison personnelle et bureau de l'architecte, qu'il s'agisse d'un chef-d'œuvre connu, etc. Pour ces bâtiments, j'ai essayé tant que possible d'avoir accès aux documents de demande de permis de bâtir de l'époque, si ces derniers m'ont été accessibles.

L'origine de l'attribution des bâtiments à Maurice Devignée ainsi que la datation est précisée sur la fiche de chaque bâtiment dans la suite de ce travail.

1.2 ORGANISATION DU TRAVAIL

Ce travail commence par une contextualisation historique de la ville de Liège vers 1900 : nous y situons la ville dans son contexte physique, économique et social. Nous abordons également l'Exposition universelle de 1905, qui a grandement influencé la ville. Je procède ensuite à une présentation de l'Art Nouveau de manière générale, avant d'en préciser les caractéristiques liégeoises.

S'ensuit ensuite la présentation de Maurice Devignée avec une note biographique, une présentation de son style architectural et de ses influences ainsi que l'énumération des bâtiments que j'ai pu trouver, et qui sont ensuite pour la plupart traités dans la suite de ce travail.

Au fil de ce travail, je procède à la lecture des façades des bâtiments susmentionnés, tout en y relevant les éléments plus modernes, mais aussi dans quelle mesure des architectures et styles historiques ont pu influencer l'architecture de Maurice Devignée. Je procède ensuite à une synthèse retraçant l'évolution de son style, en y mettant en évidence les éléments récurrents et éclectiques.

2. CONTEXTE

2.1 LIÈGE VERS 1900

- Contexte physique

Au cours du XIX^e siècle, Liège a connu de nombreuses et importantes mutations. Effectivement, la révolution industrielle amène en ville de nombreuses industries ainsi que leur main-d'œuvre. L'un comme l'autre ont besoin d'espace, ce qui amène d'importantes modifications dans la ville.

En effet, entre 1829 et 1900, la population liégeoise est passée de 54740⁹ à 173606¹⁰ habitants. Cette importante augmentation démographique impose à la ville d'offrir de nouveaux espaces bâtissables¹¹, et donc augmenter son territoire, en offrant à ses habitants des conditions de vie décentes.

A ces fins, la ville ouvre, entre 1830 et 1881, 139 rues ; tout en modifiant le tracé de 63 autres¹². A partir de 1840, on rectifie le cours de la Meuse, créant ainsi ce qui deviendra le quartier des Terrasses. En 1842, le train arrive en ville, c'est alors que l'on construit la gare des Guillemins, ce qui déplace l'activité vers cette partie de la ville¹³. D'anciens quartiers sont assainis, tandis que de nouveaux sont créés comme les quartiers du Jardin Botanique, des Terrasses (comme vu ci-avant) ou encore du Laveu¹⁴. On comble des bras de Meuse, sources d'épidémies et d'inondations¹⁵, créant ainsi de larges avenues tels les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière¹⁶. La rectification de l'Ourthe dans la Dérivation à partir de 1853 transformera largement le quartier d'Outremeuse¹⁷.

⁹ RENARDY, Christine ; « En guise d'introduction » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition universelle de 1905* ; La Renaissance du Livre - Fonds Mercator - Dexia ; Bruxelles ; 2005 ; p. 16

¹⁰ Ibid. ; p. 18

¹¹ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 16

¹² CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 91

¹³ RENARDY, Christine ; « 1795-1977 : les agrandissements de l'ère contemporaine » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 54

¹⁴ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

¹⁵ CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 91

¹⁶ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

¹⁷ RENARDY, Christine ; « 1795-1977 : les agrandissements de l'ère contemporaine » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 56

Ces travaux réalisés au cours du XIX^e siècle, pour la plupart sous les commandes de Hubert Guillaume Blondin (1816-1881), ingénieur et directeur des travaux communaux de la Ville de Liège de 1857 à 1880¹⁸, s'organisent autour de trois objectifs principaux : *assainissement*, *embellissement*, *communication*¹⁹.

En 1830, un seul pont permet de traverser la Meuse : le pont des Arches. Le développement conséquent de la ville entraîne la construction de nouveaux ponts : en cinquante ans, quatre ponts sont construits : le pont de la Boverie (aujourd'hui pont Kennedy²⁰) en 1843, le pont de Commerce (aujourd'hui pont Albert I^{er})²¹ en 1866, le pont Saint-Léonard en 1869 et la Passerelle en 1879²². Il s'agit aussi d'une période de grand bouleversement : l'arrivée de la voiture et ses infrastructures modifient l'aspect de l'espace public²³ et occupent les nouvelles percées dans la ville mentionnées précédemment.

C'est aussi à cette époque que la ville se pare de nouveaux bâtiments publics qui montreront son prestige. C'est ainsi que sont construits en 1817 le siège de l'Université de Liège sur l'actuelle place du Vingt-Août (anciennement place de l'Université), en 1820 l'Opéra Royal de Wallonie, en 1887 la Salle philharmonique dans le bâtiment du Conservatoire, et en 1888 l'institut de Zoologie sur le quai Van Beneden²⁴.

Entre 1830 et 1881, 106 kilomètres d'égouts sont installés²⁵. On voit aussi arriver l'eau courante et le début de l'électricité²⁶. Des règlements communaux concernant l'architecture voient le

¹⁸ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 31* ; 44 tomes ; 1866-1996 ; p. 96-97 (PDF p. 51-52) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2090.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

¹⁹ CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 91

²⁰ RENARDY, Christine et CHARLIER, Sébastien ; « L'architecture en ville et à l'Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 189

²¹ VANDENBULCKE François ; *Lecture d'une maison (...)* ; p. 13 ; d'après RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)*

²² CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 91

²³ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau en Province de Liège* ; Les éditions du Perron ; Allier-Liège ; 2002 ; p. 5

²⁴ VANDENBULCKE François ; *Lecture d'une maison (...)* ; p. 13 ; d'après RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)*

²⁵ *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne Église Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985* ; Liège ; Crédit communal ; 1984 ; p. 50 dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 17

²⁶ TOMSIN, Philippe ; « Les sciences et les techniques » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 209

jour : la ville s'est mise à respirer avec de larges et lumineuses avenues ; les bâtiments construits doivent s'en accommoder et faire de même. Ces derniers donnent par exemple une hauteur maximale pour les bâtiments en fonction de la largeur de la rue, des hauteurs sous plafond minimales, etc.²⁷

Après l'Exposition Universelle de 1905, sur laquelle nous reviendrons, les quartiers des Vennes et de Fétille sont une grande opportunité d'expansion pour la ville. Ces derniers seront lotis, et de nombreuses et riches demeures y seront construites²⁸.

- Contexte économique

Au début du XX^e siècle, Liège et sa région est à l'apogée de son développement industriel.²⁹ Cette prospérité s'est construite au cours du XIX^e siècle avec les révolutions industrielles : vers 1800 avec la vapeur et vers 1880 avec l'électricité, tout en s'appuyant sur l'industrie manufacturière de la région aux XVII^e et XVIII^e siècles³⁰. Dès 1820, John Cockerill (1790-1840³¹) achète le château de Seraing pour y installer ses industries. Il y réunit sur un même site à la fois extraction de charbon, mais aussi sidérurgie et construction mécanique³². Celles-ci profiteront largement à la croissance du bassin de la Meuse et de la ville de Liège.

La Ville de Liège, menant alors une politique libérale, ne refuse l'installation d'aucune industrie. Ainsi, entre 1830 et 1880, on voit fleurir près de 1500 fabriques, principalement orientées vers la construction mécanique³³.

Cette floraison d'industries fait éclore une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie industrielle³⁴. Cette dernière veut s'installer en ville et se fait construire de riches demeures, reflet de leur

²⁷ Ville de Liège. *Règlement sur les bâtisses et constructions diverses* ; Liège ; Riga imprimeur ; 1839 ; p.13 ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 17-18
Ainsi que *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1879.* ; Liège ; H. Vaillant-Carmanne ; 1879, ; p. 419-521. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 17-18

²⁸ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

²⁹ RENARDY, Christine ; « En guise d'introduction » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 11

³⁰ TOMSIN, Philippe ; « Les sciences et les techniques » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 209

³¹ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 4* ; 44 tomes ; 1866-1986 ; p. 230-239 (PDF p. 123-128) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2045.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

³² TOMSIN, Philippe ; « Les sciences et les techniques » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 209

³³ RENARDY, Christine ; « L'argent, le pouvoir et la société anonyme Liège-Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 139

³⁴ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

réussite économique et sociale³⁵. Pour ce faire, ces nouveaux bourgeois feront appel à des architectes novateurs, se tournant dès lors le plus souvent vers des bâtiments de style Art Nouveau, surtout en façade³⁶.

A contrario, le prolétariat, plus pauvre, vit souvent dans des logements insalubres³⁷. Ces derniers se mettent cependant à rêver de progrès social,³⁸ comme nous allons le voir ci-après.

- Contexte politique et social

Au niveau social, la période est aux changements. En effet, comme mentionné ci-avant, le développement industriel fait éclore une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie industrielle³⁹ ; souhaitant s'installer en ville, y faisant construire de riches demeures, reflet de leur réussite économique et sociale⁴⁰. La ville menant alors une politique libérale⁴¹, cette nouvelle bourgeoisie industrielle est à la tête du monde politique. Depuis 1839, les libéraux bourgeois sont aux commandes politiques de la ville⁴².

Les classes sociales ouvrières sont, comme dit plus tôt, largement moins bien loties. En effet, elles vivent dans de petits logements souvent insalubres. A partir de 1850, on commence à mettre en évidence les conditions de vie de ces classes sociales⁴³.

Alors aux mains des libéraux, Liège devient le berceau de mouvements de grèves entre 1865 et 1909⁴⁴. Les revendications des classes sociales ouvrières commencent à trouver écho ; on assiste à la naissance de partis politiques, notamment le POB, Parti Ouvrier Belge, en 1885⁴⁵. Les hommes de plus de 25 ans obtiennent le droit de vote, puis le suffrage universel se met en place à partir de 1892⁴⁶. En 1899, lors des élections, les libéraux perdent leur majorité, installée

³⁵ FIRKET, Michel ; « Avant-propos » ; dans Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 5

³⁶ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 8-9

³⁷ FRANKIGNOULLE, Pierre ; « Évolution de l'habitat social en région liégeoise » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 116

³⁸ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

³⁹ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁴⁰ FIRKET, Michel ; « Avant-propos » ; dans Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 5

⁴¹ RENARDY, Christine ; « L'argent, le pouvoir et la société anonyme Liège-Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 139

⁴² Ibid. ; p. 148

⁴³ FRANKIGNOULLE, Pierre ; « Évolution de l'habitat social en région liégeoise » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 116

⁴⁴ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁴⁵ Id.

⁴⁶ Id.

depuis 1839⁴⁷, au profit du POB, qui obtient alors la majorité (27 conseillers sur 39) dans la politique de la ville⁴⁸.

Le monde ouvrier s'organise : on assiste à la mise en place de mutuelles, le début du syndicalisme, la création de la Caisse générale des retraites en 1850 et la création des Sociétés des secours mutuels en 1851⁴⁹.

Lors de l'Exposition universelle de 1905, la situation des classes ouvrières est largement mise en avant. Liège présente alors ses différentes actions sur cette problématique : dispensaires, distribution d'eau potable, évacuation des eaux usées⁵⁰... Les conditions de vie de ces classes sont dorénavant une priorité pour le gouvernement, qui cherchera à améliorer leurs conditions de vie. Différents concours d'architecture pour des constructions bon marché sont organisés, des prêts sont consentis aux ouvriers⁵¹...

Toutes ces avancées font rêver les classes sociales les plus défavorisées, leur donnant foi en ce nouveau siècle qui commence...

- L'Exposition universelle de 1905

Au XIX^e siècle commencent à avoir lieu les Expositions universelles ou « World's Fair »⁵². La première se tient à Londres en 1851⁵³. Ces expositions résultent d'un désir des pays de mettre en évidence mais aussi en confrontation leurs avancées diverses, qu'elles soient industrielles, sociales, techniques, etc.

L'ensemble de ces pays ont foi dans le progrès entamé au XIX^e siècle ; ils s'ouvrent de plus en plus entre eux, ainsi qu'aux autres continents⁵⁴.

⁴⁷ RENARDY, Christine ; « L'argent, le pouvoir et la société anonyme Liège-Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 148

⁴⁸ Ibid. ; p. 139

⁴⁹ RENARDY, Christine ; « L'argent, le pouvoir et la société anonyme Liège-Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 139

⁵⁰ RENARDY, Christine ; « Liège en 1905 : un miroir aux alouettes » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 250

⁵¹ Ibid. ; p. 249-251

⁵² RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 12

⁵³ RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 134

⁵⁴ Id.

Ces expositions poursuivent différents buts : elles ont bien sûr un but festif et didactique⁵⁵, mais aussi nationaliste : en effet, certaines nations font démonstration de leur puissance, qu'elle soit économique ou encore militaire. Très rapidement, le rythme entre les expositions s'accélère⁵⁶. Les exposants saisissent bien les opportunités offertes par ces expositions : ils cherchent de nouvelles matières premières, de nouveaux marchés pour leurs productions. Ils en profitent donc pour remplir leurs carnets d'adresse des pays, personnes et firmes intéressées par leurs produits⁵⁷.

La Belgique avait, avant Liège, déjà accueilli trois de ces expositions : à Anvers en 1885 et 1894, et à Bruxelles en 1897. On pense alors que seules ces deux villes peuvent représenter le Belgique aux yeux du monde⁵⁸.

L'exposition de Liège se tient principalement sur une zone encore non urbanisée : les actuels quartiers des Vennes et de Fétille. Pour ce faire, l'Ourthe est canalisée en amont de la ville⁵⁹. Ces travaux de canalisation et d'aménagement auraient de toute façon eu lieu, mais l'exposition a accéléré le processus⁶⁰. L'exposition prend aussi place au niveau du parc de la Boverie et le quartier de Cointe. Ces trois sites sont reliés par différents ponts : le pont de Fragnée et le pont Hennebique⁶¹, aujourd'hui passerelle Mativa.

L'Exposition universelle de 1905 coïncide avec les 75 ans de l'indépendance nationale. L'organisation de cet événement se doit donc de faire connaître au reste du monde nos ressources, notre puissance commerciale, et industrielle, mais aussi notre prospérité.⁶²

⁵⁵ RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 134

⁵⁶ Ibid. ; p. 136

⁵⁷ RENARDY, Christine ; « Accueil et déplacement des visiteurs » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 151

⁵⁸ RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 137

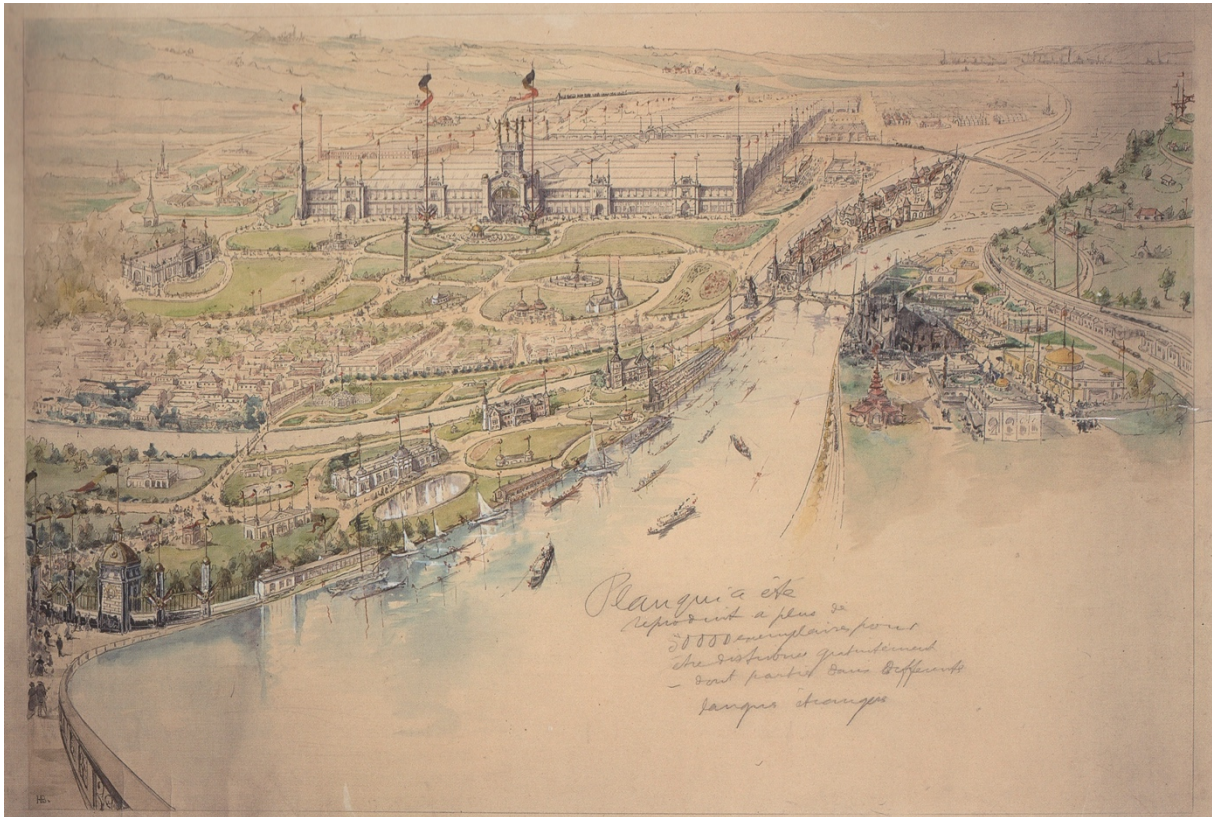
⁵⁹ RENARDY, Christine ; « 1795-1977 : les agrandissements de l'ère contemporaine » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 56

⁶⁰ LEJEUNE, Luc ; « Permanences et évolutions d'un tissu urbain : le site de l'Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 155

⁶¹ RENARDY, Christine et CHARLIER, Sébastien ; « L'architecture en ville et à l'Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 192

⁶² RAXHON, Philippe ; « L'Exposition universelle et l'anniversaire de la Belgique : une utilisation coïncidence » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 235, 238, 240, 241

« D'une logique industrielle peu attrayante pour le public, on est passé à une démonstration spectaculaire pour les foules, que l'on attire par un parc d'attractions et la renaissance des Jeux olympiques (Paris 1900, Saint-Louis 1904). Le grand projet unificateur originel a éclaté en une multitude de pavillons individuels. A Liège, en 1905, on fait le grand écart entre ses tendances : un grand hall international avec une vaste galerie de machines côtoie une multitude de pavillons. »⁶³



ill. 2

Ci-dessous, une gouache d'Emile Berchmans (1867-1947). Cette perspective représente quatre des cinq sites de l'Exposition universelle de Liège.⁶⁴

Durant cette exposition, le pavillon de l'État indépendant du Congo est fortement mis en avant et attire beaucoup l'attention. Malgré les polémiques déjà en cours par rapport au Roi Léopold II (qui en restera propriétaire exclusif jusqu'en 1908) depuis 1904, le pavillon met largement en avant les richesses du Congo : l'exploitation d'or, cuivre, fer, étain, ivoire et caoutchouc⁶⁵.

⁶³ RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 135

⁶⁴ Ibid. p. 136

⁶⁵ TOMSIN, Philippe ; « Les sciences et les techniques » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 211

Ainsi que RENARDY, Christine ; « Liège en 1905 : un miroir aux alouettes » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 254

La classe ouvrière est aussi largement mise en avant : on construit des logements ouvriers à Cointe. Liège présente aussi ses efforts en matière d'hygiène publique concernant le milieu ouvrier.⁶⁶

De manière générale, l'architecture présente est passéiste et éclectique⁶⁷ ; à l'exception peut-être du pavillon Solvay, dessiné par Victor Horta⁶⁸.

De cette exposition, nous n'avons pas gardé de symboles forts tels la tour Eiffel ou l'Atomium, mais d'autres éléments nous sont parvenus : le pont de Fragnée, la passerelle Mativa, le boulevard Kleyer (Cointe), ainsi que l'aménagement du quartier des Vennes.⁶⁹

En organisant l'exposition de 1905, Liège prouve qu'elle-aussi en est capable, mettant à la fois en évidence la Wallonie, alors dans une grande forme économique de par son bassin industriel et hennuyer,⁷⁰ mais aussi la Belgique entière⁷¹.

Après cette exposition, les quartiers de Fétinne, des Vennes ainsi que de Cointe sont une grande opportunité pour la ville de s'étendre, offrant ainsi de nouvelles zones à bâtir, répondant ainsi à une partie de la demande de logements suite à l'accroissement démographique

⁶⁶ RENARDY, Christine ; « Liège en 1905 : un miroir aux alouettes » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 250

⁶⁷ LEJEUNE, Luc ; « Permanences et évolutions d'un tissu urbain : le site de l'Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 160

Ainsi que CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 31

⁶⁸ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 31

⁶⁹ LEJEUNE, Luc ; « Permanences et évolutions d'un tissu urbain : le site de l'Exposition » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 154-155

⁷⁰ TOMSIN, Philippe ; « Les sciences et les techniques » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 209

⁷¹ RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 137

2.2 L'ART NOUVEAU

Procédons à une brève présentation de l'Art Nouveau. L'ambition n'est pas ici d'étudier en détails l'Art Nouveau, qui est un sujet d'étude à lui seul, mais d'en donner un aperçu.

L'Art Nouveau apparaît à la fin du XIX^e siècle. Il trouve son origine dans un désir de s'éloigner des canons académiques⁷², et ce dans de nombreux domaines de l'Art. Ce dernier se veut être un Art total, touchant ainsi un grand nombre de domaines artistiques⁷³.

En 1883, à Bruxelles, commencent à avoir lieu les salons des XX, puis la Libre Esthétique. Ces derniers ont pour but d'offrir une visibilité aux artistes refusés dans les salons traditionnels, créant un lieu d'échange intellectuel et artistique. On y dévoile différents nouveaux mouvements tels que l'impressionnisme, symbolique ou encore l'Art Nouveau. Tous ressentent le désir de s'éloigner des canons académiques largement utilisés jusqu'alors⁷⁴.

L'Art Nouveau porte différents noms selon les pays : on l'appelle Modern Style en Angleterre, Art Nouveau en Belgique et en France⁷⁵, ou encore Judenstil en Allemagne⁷⁶,...

L'Art Nouveau possède des caractéristiques différentes selon les pays. Chez nous, nous noterons d'ailleurs aussi des différences entre les régions : l'Art Nouveau bruxellois n'est pas le même qu'à Liège. En effet, Victor Horta et Paul Comblen (1869-1955⁷⁷) entrent en conflit lors de la préparation de l'Exposition internationale de Milan de 1906⁷⁸.

Bien qu'ayant différents penchants selon les pays/régions, l'Art Nouveau au moins en Belgique, possède globalement des caractéristiques communes :

- Rejet des canons académiques⁷⁹
- Utilisation juste et assumée des matériaux⁸⁰

⁷² CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 29

⁷³ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁷⁴ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 29

⁷⁵ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁷⁶ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 29

⁷⁷ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 26

⁷⁸ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 32

⁷⁹ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁸⁰ WATELET, Jacques-Grégoire ; « L'évolution de l'architecture vers 1900 » ; dans LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II : Du XVI^e siècle au lendemain de la première guerre mondiale* ; 4 tomes ; La Renaissance du Livre ; s. l. ; 1978 ; p. 595

- Utilisation de lignes souples, courbées⁸¹
- Utilisation de la ligne en coup de fouet*
- Grand travail de composition au niveau de la façade
- Utilisation de thèmes récurrents tels que la nature, ou les éléments figuratifs (essentiellement féminins).

L'art Nouveau se veut social, accessible à tous. Mais dans un premier temps, c'est surtout la nouvelle bourgeoisie industrielle qui fera appel aux « architectes Art Nouveau »⁸². C'est seulement par la suite, après 1900 que, l'Art Nouveau devient un style et non plus un courant d'avant-garde que l'on le trouvera dans une plus large gamme de classes sociales⁸³.

La figure la plus connue de l'Art Nouveau en Belgique est Victor Horta. Il commence à travailler dans l'architecture vers 1891. En 1893, il dessine l'hôtel Tassel, à Bruxelles, considéré par beaucoup comme le premier bâtiment Art Nouveau. Dans ce bâtiment, Horta dessine tout avec une remarquable cohérence. Il utilise des matériaux innovants et clairement affichés⁸⁴. Il reconsidère le plan, utilise un puits de lumière central autour duquel s'organisent les espaces⁸⁵. Ici, la maison prend la forme d'œuvre d'art. C'est notamment en ce sens que l'on peut parler d'art total. Horta dessinera ensuite de nombreux bâtiments, dont la Maison du Peuple en 1895⁸⁶, aujourd'hui disparue ; et sa maison personnelle, entre 1898 et 1901, aujourd'hui transformée en musée, le musée Horta⁸⁷.

Notons que pendant cette période Art Nouveau, les constructions publiques resteront dans un style très académique. Si des matériaux nouveaux tels que le fer ou l'acier sont utilisés, ils sont cachés derrière une façade conçue selon les modèles académiques anciens.⁸⁸

⁸¹ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 8

⁸² Id.

⁸³ CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 94

Ainsi que CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 4

⁸⁴ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 7

⁸⁵ Ibid. ; p. 6

⁸⁶ Ibid. ; p. 7

⁸⁷ Site du musée Victor Horta : <http://www.hortamuseum.be/fr/Accueil> [en ligne, le 10/04/2019]

⁸⁸ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 30-31

2.3 L'ART NOUVEAU LIÉGEOIS

A Liège, l'Art Nouveau est légèrement plus tardif qu'à Bruxelles. La première expression Art Nouveau trouvée à Liège est construite par Paul Jaspar (1859-1945⁸⁹) en 1896 : il s'agit de la maison de l'entrée des ateliers de l'imprimeur Auguste Bénard (1859-1945⁹⁰) ; rue Lambert-le-Bègue⁹¹.

Cependant, dès 1895, Gustave Serrurier-Bovy, fonde le regroupement « L'œuvre Artistique », ouvrant un salon des arts appliqués et décoratifs. Le salon accueille notamment des artistes anglais rattachés au mouvement « Arts and Crafts »⁹², l'école des Beaux-Arts de Glasgow, mais aussi des artistes belges et français. Le salon connaît un énorme succès et inspirera de nombreux architectes liégeois⁹³.

Nous retrouvons à Liège plusieurs architectes actifs dans l'Art Nouveau, notamment :

- Gustave Serrurier-Bovy : bien qu'étant architecte de formation, ce dernier sera plutôt actif dans le domaine des arts décoratifs et le mobilier. Il ouvre un magasin à Liège, puis Bruxelles, Paris⁹⁴... Ce qui lui donne une réputation internationale⁹⁵. Sa seule réalisation architecturale est sa propre maison, nommée « l'Aube », qu'il construit en 1902 à Cointe⁹⁶. Plutôt théoricien, il souhaite que « *l'architecte, débarrassé de l'obsession archéologique et éclairé par les enseignements du passé, aura définitivement reconquis sa liberté* »⁹⁷. Ainsi, il reconnaîtra rapidement l'architecture de Victor Horta, à qui il écrit en 1895 : « *Vous êtes le seul architecte qui ayez abordé un réel modernisme en architecture, ... elle est uniquement d'art moderne* »⁹⁸.

⁸⁹ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 3* ; 44 tomes ; 1866-1996 ; p. 201-204 (PDF p. 205-208) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNational2105.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

⁹⁰ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 1

⁹¹ Id.

⁹² Arts and Crafts : voir mémoire FV

⁹³ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 29

⁹⁴ Id.

⁹⁵ DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 5

⁹⁶ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 258

⁹⁷ WATELET, Jacques-Grégoire ; « L'évolution de l'architecture vers 1900 » ; dans LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II (...)* p. 589

⁹⁸ Id.

- Paul Jaspar : sa première réalisation Art Nouveau citée précédemment, rue Lambert-le-Bègue, présente une certaine parenté avec l'architecture de son beau-frère, Paul Hankar (1859-1901⁹⁹), à Bruxelles. Cependant, il n'utilise pas autant la polychromie des matériaux. Il utilise des matériaux plus locaux et traditionnels : la brique, la pierre calcaire et le grès¹⁰⁰. A propos de l'utilisation des matériaux locaux, il dira d'ailleurs « *La Wallonie emploie beaucoup de moellons grossiers, en murs épais, la pierre de grand appareil est jetée à profusion (...) Et celui qui conçoit doit penser à cette exécution, aux difficultés de cette exécution, aux habitudes, aux us et coutumes, aux méthodes de construire dans une localité où s'érigera son œuvre, aux matériaux employés, etc...* »¹⁰¹. Il utilise aussi dans cette construction la forme ogivale, l'arc brisé*, qui inspirera par la suite nombres d'architectes à Liège¹⁰². Ce n'est donc pas un hasard s'il utilise largement le style Vieux-Liège*¹⁰³.

Il se fait remarquer en 1905 par la conception des Galeries liégeoises (à l'angle de la rue Pont d'Avroy et du boulevard d'Avroy) ainsi que la salle la Renommée dans le quartier Saint-Léonard. Si dans les Galeries liégeoises, il utilise pleinement les possibilités de l'ossature en métal (structure métallique, façades vitrées...)¹⁰⁴, dans la salle la Renommée, il montre les caractéristiques techniques du béton¹⁰⁵, ainsi que sa maîtrise de ce matériau¹⁰⁶.

- Paul Comblen : également actif à Liège, il est désigné pour la construction du salon de Liège lors de l'Exposition internationale de Milan en 1906. Comme dit précédemment, il entrera en conflit avec Victor Horta, ce qui marquera le retrait de Liège de cette exposition¹⁰⁷. Il est aussi connu pour la réalisation, avec Fernand Bodson, le long de la

⁹⁹ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; *Biographie Nationale. Tome 3* ; 44 tomes ; 1866-1996 ; p. 185-188 (PDF p. 190-193) ; <http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNational2105.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]

¹⁰⁰ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 1

¹⁰¹ JASPAR, Paul ; « Le sentiment wallon dans l'Art de l'Architecture » ; dans *Wallonia. Archives wallonnes d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui* ; Liège ; Imprimerie industrielle et commerciale ; 1905 ; p. 40, 42 ; cité par CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 8

¹⁰² CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 1

¹⁰³ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

¹⁰⁴ WATELET, Jacques-Grégoire ; « L'évolution de l'architecture vers 1900 » ; dans LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II (...)* p. 591

¹⁰⁵ Id.

¹⁰⁶ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

¹⁰⁷ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 32

voie de tram du centre-ville de Liège, de kiosques à journaux : il s'agit de constructions économiques en fer et en béton¹⁰⁸.

Plus tardivement, d'autres architectes seront actifs à Liège, notamment des élèves des précurseurs que sont Horta, Van de Velde, Hankar ou encore Jaspar. Nous y trouvons notamment :

- Victor Rogister : élève de Paul Jaspar celui-ci est dans un premier temps influencé par son maître, produisant des œuvres inspirées de l'architecture régionale traditionnelle. Il s'écarte ensuite peu à peu de son maître et développe une architecture inspirée de la sécession viennoise, décorée de forts éléments symboliques¹⁰⁹.
- Maurice Devignée, dont la production est l'objet principal de ce travail.

L'Art Nouveau liégeois n'a pas réellement un chef de file, de mouvance principale. En effet, on trouve plutôt différentes interprétations selon les architectes, par exemple : Paul Jaspar lie les éléments historiques aux matériaux modernes ; Rogister développe une architecture symbolique et inspirée de la sécession viennoise¹¹⁰ ; et Maurice Devignée développe un langage liant différents styles historiques¹¹¹.

Cependant, remarquons tout de même certains éléments récurrents :

- Utilisation du style Vieux-Liège¹¹²
- Utilisation de matériaux nouveaux, tels le fer, la fonte, le verre,...¹¹³
- Utilisation de lignes courbes, notamment en coup de fouet¹¹⁴
- Utilisation de l'arc brisé et/ou outrepassé*¹¹⁵

¹⁰⁸ CHARLIER, Sébastien et MOOR, Thomas ; « Regards » ; dans CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 31

¹⁰⁹ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 27

¹¹⁰ VANDENBULCKE François ; *Lecture d'une maison (...)* ; p. 30 ; d'après AUBRY, Françoise et VANDENBREDEN, Jos ; *Art nouveau en Belgique (...)*

¹¹¹ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 7

¹¹² CHARLIER, Sébastien ; « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 96

Ansï que CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 9-10

¹¹³ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 19

¹¹⁴ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 2

¹¹⁵ Ibid. ; Fichier *.doc p. 11

- Personnalisation des logements : en effet, lors d'une opération de lotissement, toutes les maisons seront traitées différemment¹¹⁶
- Forte présence de sculpture ornementale, essentiellement figures féminines¹¹⁷ ou d'inspiration naturelle.

Liège ne se démarque pas de par les innovations spatiales des architectes. En effet, la plupart du temps, le plan des bâtiments reste classique, avec des pièces en enfilade, et un long couloir d'un côté. L'utilisation du puits de lumière central comme chez Horta est assez rare¹¹⁸. La façade est la plupart du temps la partie du bâtiment recevant le plus d'attention de la part de l'architecte¹¹⁹.

Le développement de l'architecture Art Nouveau à Liège coïncide avec le développement de la ville à la fin du XIX^e et début du XX^e siècle dont nous parlions précédemment : en effet, les travaux d'assainissement (Outremeuse¹²⁰, Avroy¹²¹...), ou d'aménagement après l'Exposition universelle de 1905 (Vennes et Fétinne¹²²) donnent de l'espace pour les constructions à cette époque. La nouvelle bourgeoisie industrielle, éclairée, en profite donc pour y construire ses luxueuses demeures¹²³.

¹¹⁶ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 21

¹¹⁷ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 7

¹¹⁸ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 7

Ainsi que WATELET, Jacques-Grégoire ; « L'évolution de l'architecture vers 1900 » ; dans LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II (...)* p. 587

¹¹⁹ WATELET, Jacques-Grégoire ; « L'évolution de l'architecture vers 1900 » ; dans LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II (...)* p. 587

¹²⁰ RENARDY, Christine ; « 1795-1977 : les agrandissements de l'ère contemporaine » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition (...)* ; p. 56

¹²¹ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 6

¹²² Id.

¹²³ Id.

3. MAURICE DEVIGNEE

3.1 NOTE BIOGRAPHIQUE

Maurice Jean Henri Devignée¹²⁴ est né le 16 février 1882¹²⁵ à Bressoux (Liège)¹²⁶ et est décédé le 11 mai 1969¹²⁷ à Nandrin¹²⁸ (Liège). Son père, Charles Joseph Devignée, était boucher et sa mère, Clémence Marie Joseph Walrand provenait de Maastricht¹²⁹.

Il poursuit ses études à l'Académie des Beaux-Arts de Liège dont il est diplômé en 1908 avec distinction, recevant de plus une bourse de voyage de 1000 francs. Il remporta aussi la médaille grand module pour l'architecture et le premier prix de construction, d'hygiène et de législation ; mais également le prix triennal d'architecture¹³⁰. Selon Pierre Devigné, il remporte de plus le Prix de Rome en 1927¹³¹.

Il se marie à Liège le 26 août 1910 avec M. Freson, avec qui il aura trois enfants¹³². Un de ses deux fils, Charles, deviendra lui-aussi architecte, de même que son petit-fils, Pierre, avec qui j'ai pu m'entretenir.

Durant la première guerre mondiale, il est volontaire de guerre en tant que sergent, adjoint au chef technique de l'Institut des Invalides de Port-Willez¹³³. Après la guerre, il est décoré pour faits d'armes¹³⁴.

¹²⁴ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹²⁵ Date de naissance : l'année m'a été renseignée par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018
Ainsi que Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 26

¹²⁶ Lieu de naissance : m'a été renseigné par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

Ainsi que CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹²⁷ Date décès : l'année m'a été renseignée par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

Ainsi que Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 26

Ainsi que CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154 ; information obtenue auprès de Charles Devignée, fils de Maurice Devignée.

¹²⁸ Le lieu du décès de Maurice Devignée m'a été renseigné par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

¹²⁹ Reg. Pop. 1901, vol. 226, fol. 79. dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹³⁰ Dossier personnel Académie Royale des Beaux-arts de Liège. Curriculum vitae envoyé à l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège pour le poste de professeur d'élément d'architecture en remplacement de Victor Reuter ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

Ainsi que, concernant l'année d'obtention du diplôme :

VAN LOO, Anne (dir.) ; *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours* ; Fonds Mercator ; Anvers ; 2003 ; p. 268

¹³¹ Malgré différentes recherches, cette information n'a pas pu être confirmée.

¹³² Reg. Pop. 1901, vol. 54, fol. 39. dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹³³ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹³⁴ Information obtenue auprès de Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

Après la première guerre mondiale, il postule afin de devenir professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Liège¹³⁵, poste pour lequel il obtient le soutien à la fois de l'architecte communal Hubert Thuillier et du Capitaine en second à Port-Willez¹³⁶. Le premier écrit le 6 septembre 1919 : « *M. Devignée est un artiste épris de son art, et les constructions qu'il nous a déjà données à Liège, témoignent d'un réel tempérament et d'une expérience qui s'accuse. Je ne doute nullement qu'un tel professeur, ferme et actif, ne donne à nos cours d'architecture un essor très sérieux.* »¹³⁷

Le second écrit le 10 août 1919 : « *Je certifie que le sergent volontaire de guerre Devignée, Maurice a servi d'une manière exemplaire et a toujours été un modèle de conduite pendant son séjour à l'Institut des Invalides [...] Il avait la direction des ateliers des Beaux-arts : architecture, peinture, sculpture et l'atelier de menuiserie qui comptait une personnel élèves (sic) très nombreux.* »¹³⁸

Il est nommé en 1920 professeur d'éléments d'architecture et professeur de construction pratique et hygiène, et en 1922, professeur de nomenclature architecturale et professeur de mise en œuvre des matériaux¹³⁹. Il officiera comme professeur à l'Académie jusqu'au 1 juillet 1952, date à laquelle il est pensionné à l'âge de 65 ans¹⁴⁰.

En parallèle de son métier de professeur, il continue d'exercer en tant qu'architecte. Nous lui trouvons donc des réalisations dans les années 1930 voire 1950¹⁴¹. Ses bureaux se situaient d'ailleurs au pied de la rue des Anglais, à quelques pas de l'Académie, ce qui lui permettait de trouver aisément des stagiaires. Une large partie de sa production se situe à Bressoux, dont il est originaire. Il réalisera beaucoup d'aménagements d'intérieurs. En effet, les architectes

¹³⁵ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

Ainsi que Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 26

Notons cependant que dans cet ouvrage, il est indiqué que Maurice Devignée devient professeur après la seconde guerre mondiale au lieu de la première.

¹³⁶ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹³⁷ Lettre envoyée le 6 septembre 1919 par Hubert Thuillier à Maurice Devignée pour appuyer sa candidature ; citée par CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154

¹³⁸ Lettre de recommandation envoyée par le Capitaine en second à Port-Willez le 10 août 1919 de Woluwe ; citée par CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 154-155

¹³⁹ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 155

Ainsi que VAN LOO, Anne (dir.) ; *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours* ; Fonds Mercator ; Anvers ; 2003 ; p. 268

¹⁴⁰ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 155

¹⁴¹ La datation des années 1950 m'a été indiquée par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

d'intérieur et décorateurs sont peu courants à l'époque. Il termine sa carrière dans l'expertise en architecture¹⁴².

En 1927, il achète le château de Tilff (château Brunsode) qu'il n'occupera pas longtemps, suite à sa séparation. Alors qu'il ne l'occupe déjà plus, ce château est bombardé en 1944, puis laissé à l'abandon jusqu'en 1968 suite au refus d'intervention du fonds des dommages de guerre. En 1968, la commune de Tilff rachète le château sous la condition que Maurice Devignée et son fils Charles soient auteurs de projet de sa réaffectation, initialement prévue comme maison communale. Le but est aussi de travailler avec la commission des monuments et sites afin de classer le bâtiment. Arrive en 1972 la fusion des communes, et Tilff intègre la commune d'Esneux qui accueille la maison communale. Le château, classé en 1972, avait déjà fait l'objet de travaux, mais sa destination devint donc une interrogation. Aujourd'hui, il est possible de louer les lieux pour divers évènements¹⁴³.

Suite à la construction du bâtiment des Sports nautiques de la Meuse en 1930¹⁴⁴, Maurice Devignée et son fils Charles reçoivent une carte de membre à vie du Club des Sports Nautiques de la Meuse. Cette même carte est aussi proposée à Pierre Devigné, qui la refuse.¹⁴⁵

Sur le plan personnel, nous pouvons noter quelques informations¹⁴⁶ :

- Maurice Devignée a joué comme milieu de terrain dans le club du Standard de Liège¹⁴⁷.
- Il avait une seconde résidence en France, dans les alentours de Reims. Peut-être a-t-il une production dans cette région.
- Il aurait été pressenti pour la construction du cimetière Américain (de Nandrin ?).
- Il était un passionné d'automobiles et de sports nautiques
- Il était un grand travailleur, très calé dans de nombreux domaines.
- Il s'était construit un grand réseau professionnel, et était très respecté

¹⁴² Information renseignée par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

¹⁴³ D'après Pierre Devigné, vu le 21/02/2018

¹⁴⁴ CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 128

¹⁴⁵ Pierre Devigné, vu le 21/02/2018. Ce dernier m'a d'ailleurs montré la carte de membre à vie de son père, Charles Devignée.

¹⁴⁶ L'ensemble des informations citées ici m'ont été données par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

¹⁴⁷ Information obtenue auprès de Pierre Devignée, et informations trouvées sur le site « Le monde du foot » : http://www.mondedufoot.fr/fiche_du_joueur/maurice-devignee/ [en ligne, le 03/04/2019]

- Il aurait régulièrement travaillé avec le sculpteur Freddy Wybaux (1906-1977¹⁴⁸). Ce dernier est notamment l'auteur des sculptures de part et d'autre de l'entrée du bâtiment du 50, Boulevard Frère-Orban¹⁴⁹.

¹⁴⁸ Wybaux Freddy ; sur Connaitre la Wallonie : <http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/etiquettes/wybaux-freddy> [en ligne, le 29/03/2019]

¹⁴⁹ Voir page 178.

3.2 ARCHITECTURE

Comme nous le verrons, le style architectural de Maurice Devignée évolue au cours de sa carrière : il construit d'abord des bâtiments dans un style Art Nouveau, en vogue au début de sa carrière, avant de s'en éloigner progressivement, se dirigeant vers une architecture plus classique, inspirée du XVIII^e siècle. Nous noterons rapidement un traitement presque systématique des façades avec des éléments historiques divers, faisant ainsi preuve d'éclectisme. On remarquera aussi que de manière générale, son œuvre est marquée par l'utilisation de matériaux divers, du plus luxueux (pierres, etc.) au plus industriel (métal).

Devignée s'inscrit dans la volonté Art Nouveau de faire vivre l'artisanat d'art¹⁵⁰. Ainsi, les éléments mis en place sur les façades sont en général différents entre les différentes façades (notamment les garde-corps, ancrages métalliques, consoles, etc.).

Ayant travaillé à la même époque que Victor Rogister, on peut remarquer certaines similarités entre leurs travaux, notamment l'utilisation du style Vieux-Liège et d'une assez grande diversité de matériaux. Nous noterons aussi des liens avec Paul Jaspar, dont l'influence fût assez importante à Liège. Ainsi, la permanence du style Vieux-Liège, toujours inspiré de la Renaissance mosane, peut être remarqué ainsi que l'utilisation de l'arc brisé*, et de divers matériaux tels que la pierre calcaire, la brique et le grès¹⁵¹.

La production de Devignée n'est pas révolutionnaire d'un point de vue spatial. En effet, comme nombre d'architectes liégeois¹⁵², le plan reste classique avec des pièces en enfilade, avec un long couloir d'un côté. Devignée met davantage l'accent sur la qualité, la composition et la richesse de la façade.

¹⁵⁰ Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « *Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux* » le 02/06/2018.

¹⁵¹ CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31 / Fichier *.doc p. 1

¹⁵² Ibid. ; p. 8

3.3 RÉALISATIONS

Au cours de sa carrière, Maurice Devignée a donc réalisé de nombreux bâtiments, dont voici une liste non-exhaustive. Dans cette liste, la plupart des bâtiments font l'objet d'une lecture dans la suite de ce travail. Seules les constructions plus tardives (après 1913) ne sont pas traitées.

L'ordre d'apparition des bâtiments dans la liste ci-dessous correspond à l'ordre d'apparition des lectures dans la suite du travail. Les numéros d'annexes indiqués correspondent aux annexes (numériques) en fichiers séparés comprenant des photos des bâtiments, ainsi que les documents graphiques de conception si ceux-ci m'ont été accessibles.

Les adresses reprises ci-dessous sont les adresses actuelles des bâtiments tels que trouvables au moment de la rédaction de ce travail ; à l'exception du bâtiment rue des Anglais, détruit dans les années 1970 lors des travaux de la gare du Palais et de la place Saint-Lambert.

Les sources de datation, attribution à Devignée et nom du premier propriétaire sont indiqués sur les fiches de chaque bâtiment.

Rue	N°	Code postal	Premier propriétaire	Année	Annexe
Année 1905					
Rue Saint-Julien	8	4020	P. Platteau	1905	1
Rue Grandgagnage	16-18	4000	Lambert Sévart	1905	2
Rue Saint-Julien	22	4020	/	1905 (est.)	3
Rue de Cornillon	60	4020	/	1905 (est.)	4
Année 1906					
Rue de Campine	306	4000	/	1906 (est.)	5
Rue de Campine	308	4000	/	1906 (est.)	6
Rue des Wallons	216	4000	/	1906 (est.)	7
Année 1907					
Rue Ernest-de-Bavière	17	4020	Arthur Lambotte	1907	8 ; 8a
Avenue des Coteaux	11	4030	/	1907 (est.)	9
Rue Lamarche	21	4020	/	1907 (est.)	10
Rue de Campine	302	4000	/	1907 (est.)	11
Année 1908					
Rue de Cornillon	54	4020	P. Sévart	1908	12 ; 12a
Rue Gaucet	37	4020	/	1908	13
Rue de Bois-de-Breux	52	4020	/	1908 (est.)	14
Rue de Herve	486	4030	/	1908	15

Rue	N°	Code postal	Premier propriétaire	Année	Annexe
Année 1909					
Séquence Devignée		4020	L. Rosa	1909	16 ;16a
Rue Herman-Reuleaux	62				17 ; 17a
Rue Herman-Reuleaux	64				18 ;18a
Rue Herman-Reuleaux Rue Frédéric-Nyst	66 67				19 ; 19a
Rue Frédéric-Nyst	65				20 ; 20a
Rue Thône	6	4020	/	1909 (est.)	21
Rue des Bayards	46	4000	P. Sévart	1909	22
Rue Saint-Léonard	369	4000	Joseph Bury	1909	23
Rue Herman-Reuleaux	39	4020	/	1909 (est.)	24
Quai du Roi-Albert	32	4000	/	1909 (est.)	25
Année 1910					
Rue Thône	5	4020	/	1910	26
Rue Grandgagnage	12	4000	Gustave Verlaine	1910	27
Année 1911					
Rue Montage-Sainte-Walburge	34 et 36	4000	N. Thiriard	1911	28 ; 28a
Rue Herman-Reuleaux	31	4020	Louis Soumagne	1911	29 ; 29a
Avenue Émile-Digneffe	22	4000	/		30
Année 1912					
Rue des Anglais	3	4000	Maurice Devignée	1912-1913	31 ; 31a
Rue Saint-Gilles	301	4000	/	1912 (est.)	32
Année 1913					
Avenue Émile-Digneffe	28	4000	/	1913 (est.)	33
Avenue Émile-Digneffe	29	4000	/	1913 (est.)	34
Autres – plus tardif – non étudiés dans ce travail					
Rue Lulay-les-Febvre	6	4000	/	1926	35
Parc de la Boverie	1	4020	/	1930	
Rue Grandgagnage	35	4000	/	1935	
Place du Marché	10	4000	/	Post-WW2 (est.)	
Boulevard Frère-Orban	50	4000	/	Années 50	
Boulevard Piercot	18	4000	/	Années 50 (est.)	

4. ÉTUDE DU REPERTOIRE

Nous allons ici retrouver la lecture des façades des différents bâtiments attribués à Maurice Devignée dans la liste du point précédent. Ces lectures sont présentées (dans la mesure du possible) dans un ordre chronologique, par année.

Ensuite, les bâtiments présentés sont d'abord ceux dont l'attribution à Maurice Devignée est la plus sûre, ainsi que la datation. Viennent ensuite les bâtiments dont l'année de conception est estimée ; et enfin ceux dont l'attribution et/ou l'année est estimée.

J'y indique pour chaque bâtiment, l'année de conception (avec indication de la source de cette datation, estimée ou non), la raison de l'attribution à Maurice Devignée, ainsi que certains commentaires éventuels sur le bâtiment avant d'en effectuer la véritable lecture.

La lecture s'effectue dans la mesure du possible du bas vers le haut des bâtiments.

Certaines lectures, pour des bâtiments particuliers, sont volontairement plus détaillées que d'autres.

A noter que pour certains bâtiments, les documents de conception tels que les plans et/ou élévations m'ont été accessibles. Ces documents présentent des limites, en ce sens qu'en général, la matérialité n'y est pas indiquée. La compréhension de ceux-ci se fait donc sur base des habitudes constructives de l'architecte, ainsi que la lecture du dessin si celui-ci est suffisamment détaillé.

Concernant l'estimation des dates de certains bâtiments : une telle datation n'est pas chose aisée dans une période historique aussi réduite. Aussi les estimations se font sur base d'une évolution stylistique remarquée, sur des bâtiments dont la datation peut être considérée comme sûre.

Sur chaque fiche de bâtiment, un renvoi vers une(des) annexe(s) est indiqué. Ces annexes comprennent des photos des bâtiments, ainsi que les documents graphiques de conception si ceux-ci m'ont été accessibles. Les fichiers sont nommés comme suit :

- AnnexeX : annexe comprenant des photos (X étant le numéro indiqué sur les fichiers ou le tableau du point précédent) ;
- AnnexeXa : annexe comprenant le ou les documents graphiques de conception (X étant le numéro indiqué sur les fichiers ou le tableau du point précédent).

Ces annexes sont des annexes numériques, en fichiers séparés, sur clé USB dans le cas de la version papier de ce travail. Parmi celles-ci, la source des photos n'étant pas de l'auteur et des documents sont mentionnées sous ceux-ci.

4.1 ANNÉE 1905

Au cours de l'année 1905, nous trouvons chez Devignée une architecture présentant des façades avec peu de relief. En effet, celles-ci semblent assez plates, excepté au niveau du soubassement*. Nous y trouvons aussi à plusieurs reprises des éléments dans le style Vieux-Liège d'inspiration Renaissance mosane, et d'inspiration XVIII^e siècle.

L'architecte, encore non diplômé¹⁵³, se cherche encore : on retrouve des consoles de corniche différentes selon les bâtiments, mais aussi un dessin assez strict et carré, avec peu de courbes.

La même constatation peut être faite pour les ferronneries.

Déjà, on trouve des éléments qui deviendront récurrents : soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun au rez-de-chaussée, présence d'éléments figuratifs, sgraffites*, ligne en coup de fouet, mais aussi l'utilisation d'éléments historicisants.

¹⁵³ Voir note biographique, Maurice Devignée est diplômé en 1908.

- Rue Saint-Julien, 8, 4020 Liège



Année : 1905¹⁵⁴

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe1)

Nous nous intéressons ici à la maison P. Platteau¹⁵⁵.

On remarque aujourd'hui le triste état de la façade, malheureusement peu entretenue, où se développent des végétaux.

Nous sommes ici face à une façade aux proportions 1/3 et 2/3, sur une façade assez petite : rez-de-chaussée et deux niveaux, dont un sous toiture. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. (Voir schéma ci-contre)

On note la présence d'une lucarne dans la travée de droite, élément plutôt inhabituel chez Devignée, comme nous pourrons le voir par la suite.



¹⁵⁴ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2989-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Arch. Com., B. 379, n° 7135. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 29
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 116

¹⁵⁵ Sources du nom du propriétaire :

- Arch. Com., B. 379, n° 7135. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 29
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 116

Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmontées par du grès brun jusqu'au-dessus du rez-de-chaussée, lui-même surmonté par une moulure en pierres calcaire. On trouve ensuite une façade en briques rouges, interrompue par des bandeaux* en pierres calcaire, dans le style Vieux-Liège. Au niveau du soubassement, entre la baie de porte et la baie de cave, on peut lire (difficilement vu l'état de la pierre) la signature de l'architecte : « M DEVIGNÉE – ARCHITECTE ». (*voir photo ci-contre*)



La baie de gauche du premier étage présente un oriel* engagé¹⁵⁶, inscrit dans une baie surmontée d'un arc en plein cintre. On retrouve aussi un arc en plein cintre au-dessus de la baie du rez-de-chaussée.

La plupart des fenêtres présentent des contours en pierres calcaire sauf la lucarne et la baie de droite du premier étage.

La baie de la cave est divisée en trois par deux colonnettes. La baie du rez-de-chaussée ainsi que la lucarne présentent un seuil en accolade.

Notons la présence des consoles soutenant le balcon du premier étage (*voir photo ci-contre*). Ces consoles, au décor assez simple, présentent des moulures ainsi que des dessins géométriques. Sur les côtés du balcon, on trouve des visages sculptés dans la pierre (*voir photo ci-contre*).



Le linteau de la baie de droite du premier étage est taillé de moulures et de décors géométriques. On remarque aussi la présence de fenêtres à croisées de pierre dans le style Vieux-Liège au deuxième étage de la travée de gauche. De plus, les deux ouvertures supérieures présentent des vitraux.

¹⁵⁶ Oriel partiellement engagé dans la façade.

Les consoles soutenant la corniche, ici, se composent d'un élément vertical sur la façade et d'un élément oblique allant jusqu'au bout du débordement de la toiture. Entre ces consoles, on voit que les espaces sont aujourd'hui peints en blanc. On pourrait facilement imaginer qu'à l'origine, ces espaces étaient décorés, puis un jour peint par facilité d'entretien, au vu de l'aspect général de la façade.

Au niveau des ferronneries, le garde-corps du balcon est composé de barreaux torsadés, avec des décors en coup de fouet en haut et en bas notamment. On remarque également des éléments inspirés du monde végétal dans les coins inférieurs.

Certains châssis (baies de droite du premier et deuxième étage) semblent avoir été remplacés. Le baie du rez-de-chaussée étant couverte par un volet (malheureusement toujours fermé lors de mes passages), il est impossible d'en juger. Les châssis de la travée de gauche semblent quant à eux être d'origine : ils sont richement décorés au rez-de-chaussée et premier étage, et, de plus, rappelons la présence de vitraux au deuxième étage.

On trouve donc des éléments historicisants : fenêtres à croisées, façade en brique avec des bandeaux de pierres calcaire (Vieux-Liège), moulures plus classiques, arcs en plein cintre. Mais quelques éléments nouveaux tels que des éléments végétaux, lignes en coup de fouet, et une corniche travaillée, bien qu'habituelle pour la production de Devignée.

- Rue Grandgagnage, 16 – 18, 4000 Liège



Année : 1905¹⁵⁷

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels :

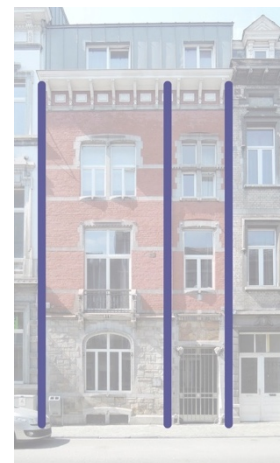
(Voir Annexe2)

Nous traitons ici la maison Sévart. Il s'agissait à l'origine de la fabrique d'armes Lambert Sévart¹⁵⁸, qui produisait des armes notamment destinées à l'exportation comme en témoigne le sgraffite surmontant l'entrée que nous verrons par la suite. Ce bâtiment, restauré au cours de

ces dernières années, a perdu certaines de ses caractéristiques originelles tels les châssis ou la toiture. L'entrée semble également avoir été largement modifiée. On ne peut donc pas se fier à l'usage fait actuellement du bâtiment.

Cette façade est composée selon les proportions 1/3 et 2/3, souvent trouvées dans les maisons de ville. Ici, on constate que la travée de droite est la plus étroite, et contient donc probablement les circulations. *(Voir schéma ci-contre)*

Le rez-de-chaussée présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Sur la droite, près de l'entrée, on trouve un ancien décrottoir, ayant



¹⁵⁷ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2496-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 21

¹⁵⁸ Sources :

- Lisible sur la façade (sgraffite)
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 21
- CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 41-42



aujourd'hui perdu sa partie métallique. Ce dernier est décoré avec une sculpture d'arc brisé le surmontant. (Voir photo ci-contre)

Sur la droite du rez-de-chaussée se trouve l'entrée du bâtiment, aujourd'hui fermée par une grille. Cette ouverture est encadrée par des pierres calcaire présentant des chaînages réguliers. Cette ouverture présente un linteau droit, dans lequel est taillé une courbe, interrompue par des éléments triangulaires au centre. Sur les pierres sous les appuis du linteau se trouvent des sculptures de têtes féminines à la chevelure s'étalant vers la façade, coiffées de fleurs (voir photo ci-contre). On remarquera que les éléments figuratifs sont récurrents chez Devignée.

Par-dessus ce linteau, on peut observer un sgraffite (voir photo ci-contre). Ce dernier, bien que n'ayant pas l'air d'avoir été restauré, est en bon état. Il représente un homme blanc venant en bateau vendre ses armes à une personne noire, rappelant l'époque coloniale¹⁵⁹. On peut y lire « Lambert Sevart – FA d'Armes – Exportation » (voir photo ci-contre). Ce sgraffite est entouré de pierres calcaire, décorées pour la partie supérieure : on peut



voir des lignes esquissant un coup de fouet sur de part et d'autre du sgraffite, et la pierre surmontant le tout est marquée « fabrique d'armes ». La fonction initiale du bâtiment et le métier de son propriétaire initial sont donc clairs.

¹⁵⁹ LOHEST, James et NOÉ, Monique et ROBINET, Christian ; *Curiosités en province de Liège* ; Racine ; Bruxelles ; 2015 ; p. 96-97

La baie de droite du rez-de-chaussée (*voir photo ci-contre*) présente un arc en anse de panier. Les piédroits ainsi que l'arc sont moulurés sur presque toute leur longueur : en effet, à la base de la baie, aucune moulure n'est présente. La moulure est aussi interrompue sur le dessus par des petits éléments en coup de fouet. Le contour de cette baie est réalisé en pierres calcaire et présente des chaînages réguliers. On remarque un bandeau de pierres calcaire au niveau du seuil de cette baie.



Sur la gauche de la façade, au niveau de ce bandeau, on trouve la signature de l'architecte : « M DEVIGNÉE – ARCHITECTE » (*voir photo ci-contre*).



On remarque que le changement d'étage est ici marqué par une moulure en pierres calcaire, mais aussi un changement de matériaux : on passe du grès brun à la brique.

Le premier étage est essentiellement composé de briques rouges, comme le reste de la façade ; à l'exception des bandeaux et d'autres éléments autour des baies, en pierres calcaire.

A droite, la baie présente un seuil en accolade, en alignement avec un bandeau de pierre. Le linteau est droit et décoré de lignes courbes interrompues par des éléments triangulaires semblables à ceux trouvés au-dessus de l'entrée. Au-dessus de cette baie, on peut voir un arc de décharge*.

La baie de gauche, plus grande, ouvre sur un garde-corps en ferronnerie sur lequel nous reviendrons ultérieurement. De part et d'autre du garde-corps se trouvent des éléments en pierre calcaire décorés par des lignes semblant s'inspirer du monde végétal, prenant une forme en coup de fouet. Le linteau est ici aussi droit, décoré de lignes en coup de fouet douces, élément triangulaire sur le dessous. Le dessus du linteau est courbé.

Entre les deux baies du premier étage, on notera la présence d'une petite plaque dont l'annotation n'est plus lisible à cause de son état.

Le deuxième étage, lui aussi en briques rouges, présente également des éléments en pierre calcaire tels que des bandeaux. On y trouve d'ailleurs, sur la droite, une baie à meneau* et traverse*, dans le style Vieux-Liège. La traverse ainsi que les linteaux et les seuils sont moulurés. On trouve, au-dessus de cette baie, un arc de décharge.

La baie de gauche présente deux ouvertures, ayant toutes deux un seuil en accolade. Les deux linteaux sont décorés d'une courbe sur le dessous, interrompue à nouveau par un élément triangulaire. Sur le dessus du meneau se trouve un visage féminin, très présent chez Devignée (*voir photo ci-contre*).



La corniche présente des consoles en bois : il s'agit ici d'un élément vertical et d'un autre oblique allant jusqu'au bord de la corniche, à encorbellements*. Entre les consoles se trouvent des panneaux décoratifs que l'on trouve au XVIII^e siècle.



La seule ferronnerie ancienne présente se situe au premier étage, devant la baie de gauche. Elle présente globalement des barreaux verticaux, décorés d'éléments en forme de fer à cheval sur le dessus, et en serpentín sur leur milieu (*voir photo ci-contre*).



Les châssis ont été remplacés, on ne sait donc pas en faire une lecture.

Sur ce bâtiment, on trouve un traitement différent pour chaque ouverture, comme souvent chez Devignée. On retrouve le style Vieux-Liège avec la baie à meneau et traverse. Les éléments moulurés, panneaux décoratifs sont des éléments éclectiques. On trouve des éléments plus neufs tels que les lignes en coup de fouet, éléments végétaux. Les éléments triangulaires récurrents sont atypiques, et peuvent faire penser à un Art Nouveau géométrique.

- Rue Saint-Julien, 22, 4020 Liège



Année : 1905 (est.)

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe3)



Nous sommes ici face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3 jusqu'au premier étage, puis pleine largeur au deuxième étage. La travée la plus étroite est celle de gauche. (voir schéma ci-contre)

Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'au milieu du « rez-de-chaussée », ici surélevé par rapport à la route par la présence d'un entresol. La façade est ensuite globalement en briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire. Au niveau du soubassement, à la droite de la baie de porte, on trouve la signature de l'architecte : « M DEVIGNÉE – ARCHITECTE ». (voir photo ci-contre)



Nous noterons que le linteau de la baie droit du rez-de-chaussée est métallique avec des éléments végétaux (fleurs) décoratifs. On se rend ici compte que Devignée utilise donc des matériaux traditionnels mais aussi plus modernes.

Une particularité de cette façade est sa composition : si on a d'abord une composition 1/3 et 2/3, on a ensuite une composition utilisant la pleine largeur de la façade, sur laquelle sont

disposées trois fenêtres dont le seuil d'allège forme un dessin continu, terminé de part et d'autre de l'ensemble des baies par un début de ligne en coup de fouet, terminée par un dessin en volute.

La corniche du bâtiment semble avoir été remplacée, on a donc perdu une partie de la lisibilité de la façade. Cependant, en regardant sous cette corniche, on peut voir des éléments carrés en



Pierre calcaire rappelant des éléments décoratifs du XVIII^e siècle souvent présents sous les corniches, entre lesquels nous pouvons distinguer des trous (*voir photo ci-contre*). Ces trous peuvent être des trous de boulins* mais ces derniers sont peu courants au XX^e siècle. Il se peut donc qu'il s'agisse de traces d'anciennes consoles de la corniche d'origine.

Remarquons qu'au-dessus des linteaux des baies des premier et deuxième étages, nous trouvons un arc de décharge, rappelant donc des techniques de constructions anciennes.

Les châssis du bâtiment ont également été remplacés. Les châssis actuels présentent un travail au niveau de certains avec une ligne de verre bleu en partie supérieure. Vu la simplicité du dessin, il serait étonnant qu'il s'agisse du dessin original. Seule la porte d'entrée semble d'un style différent, cependant peu travaillé. On y retrouve en baie d'imposte deux vitres semblant rappeler les châssis à grands bois*.

Les ferronneries, présentes au rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, ont un dessin assez simple, prenant la forme de volutes pour les petites baies, et en motif en queue de paon* pour les grandes baies. Seule la baie au-dessus de la porte présente une ferronnerie plus travaillée, avec un cercle dans lequel s'inscrivent différentes volutes formant une rosace.

Remarquons également qu'initialement, la boîte aux lettres avait été dessinée et intégrée à la façade. (*voir photo ci-contre*)



Sur cette façade, on retrouve donc certains éléments modernes tels que le linteau métallique, le grès brun, les ferronneries travaillées s'inspirant du monde végétal, mais aussi des éléments plus anciens tels que les moulures, bandeaux de pierre, décorations sous la corniche ou encore les arcs de décharge par-dessus les linteaux.

- Rue de Cornillon, 60, 4020 Liège



Année : 1905 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶⁰.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe4)

Ce bâtiment présente les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. On remarque que le dernier étage est mansardé. Notons la présence d'un entresol, surélevant par conséquent le « rez-de-chaussée ».

Nous trouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun. Le reste de la façade est globalement en briques rouges, avec des bandes de briques blanches décoratives et des éléments en pierre calcaire, notamment des bandeaux.

On note la présence d'une baie d'imposte, élément historicisant, séparée de la baie de porte par une traverse horizontale, dans le style Vieux-Liège.

Les seuils de fenêtres prennent tous une forme d'accolade. On remarque qu'au-dessous de chaque baie, un élément en pierre calcaire horizontal avec un cercle à chaque extrémité est présent.

¹⁶⁰ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

A différents niveaux, on remarque des bandeaux en pierres calcaire dans le style Vieux-Liège, bien que leurs emplacements ne rejoignent pas la logique constructive du XVI^e siècle.

Nous trouvons ici une corniche à encorbellements présentant des consoles la soutenant à intervalles réguliers. Toutes les consoles semblent identiques en forme et en taille.

Les châssis semblent avoir été remplacés, on ne sait donc pas en faire une lecture.

La seule ferronnerie se situe à la baie d'entresol. Elle se constitue d'éléments verticaux couronnés par une feuille d'érable. On remarque aussi entre chaque barreau une ligne en coup de fouet peu énergique, très courbe pouvant faire penser à une flamme.

Ici, on retrouve certains éléments souvent trouvés chez Devignée tels que le grès brun, les différentes briques, les seuils en accolade etc. On note la présence de ces éléments nouveaux, mais aussi plus anciens comme les bandeaux de pierre notamment.

4.2 ANNÉE 1906

Pour l'année 1906, nous n'avons pas de bâtiment dont la datation est exacte. Il s'agit donc à chaque fois de supposition faite sur base d'une évolution dans le style architectural de l'architecte.

On découvre des façades avec légèrement plus de relief qu'en 1905 (différents plans, contours de baies etc.). L'architecte semble toujours en recherche : les consoles de corniche, par exemple, amènent vers ce que nous trouverons plus tard chez Devignée : on y trouve donc des consoles n'ayant pas toutes la même taille, et n'étant pas toutes positionnées à intervalle régulier. Avec le bâtiment rue des Wallons, nous semblons face à une première avancée dans le style de consoles, se rapprochant fortement de ce qui deviendra récurrent chez Devignée. On voit aussi apparaître un autre élément qui deviendra lui aussi récurrent : un arc couronnant la façade (voir Rue de Campine, 308).

On retrouve à nouveau des éléments récurrents ; soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun. Diverses allusions à des styles architecturaux anciens sont présents : gothique*, XIII^e ou XIV^e siècle, Vieux-Liège, XVIII^e siècle.

- Rue de Campine, 306, 4000 Liège



Année : 1906 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶¹.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe5)

Notons la présence de similarités entre cette façade et sa voisine, le numéro 308. Peut-être s'agit-il d'une opération de lotissement.

Nous sommes face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche.

Nous trouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. Le reste de la façade est réalisée en briques rouges avec des éléments en pierre calcaire.

On remarque un chaînage harpé en pierres calcaire autour de la baie d'entrée au niveau de la partie en grès brun. Ces chaînages rappellent ce que l'on trouvait à Liège au XIII^e ou XIV^e siècles. Nous trouvons également une baie d'imposte séparée de la porte par un élément en pierre, dans le style Vieux-Liège. Au-dessus de la porte, nous trouvons un linteau en pierre calcaire dont la forme rappelle celle des frontons triangulaires des temples antiques. *(voir photo ci-contre)*



¹⁶¹ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

Entre chacune des baies de la travée de gauche, nous voyons une surface en léger retrait par rapport au plan de la travée. On pourrait supposer que ces espaces contenaient à l'origine un élément décoratif tel un sgraffite ou une mosaïque.

Les consoles de corniche se rapprochent de celles de Devignée, bien qu'ayant toutes une taille assez similaire alors que Devignée dessine généralement six consoles plus grandes de part et d'autre d'une travée. Ces consoles sont également plus géométriques.

Les ferronneries de la baie d'imposte et des fenêtres de la cave présentent des dessins en coup de fouet et des spirales. Celles des premier et deuxième étage montrent différents éléments naturels tels des feuilles et présentent une dominante verticale. (*voir photo ci-contre*)



Les châssis semblent d'origine. Ces derniers montrent une division en cohérence avec le travail de Devignée (divisions en trois, guillotine, etc.), mais sans travail particulier sur la couleur du verre. De plus, seules des divisions « principales » sont présentes, pas de divisions décoratives comme on en retrouve souvent, notamment sur les parties supérieures, dormantes, comme nous le verrons par la suite.

Cette façade présente certains aspects que l'on retrouve souvent chez Devignée : soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun, ferronneries, éléments historiques tels que la baie d'imposte, consoles se rapprochant de celles de Devignée.

On trouve ici donc certains éléments anciens tels que les chaînages harpés, le style Vieux-Liège, le fronton surmontant la baie d'imposte, mais aussi plus modernes tels que les lignes en coup de fouet.

- Rue de Campine, 308, 4000 Liège



Année : 1906 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶².

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe6)

Notons la présence de similarités entre cette façade et sa voisine, le numéro 306. Peut-être s'agit-il d'une opération de lotissement.

Nous retrouvons à nouveau ici un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche.

Nous trouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. Le reste de la façade est principalement constituée de briques rouges avec des éléments en pierre calcaire.

Nous trouvons une baie d'entrée assez basse, pouvant rappeler des portes anciennes, plus petites car adaptées à des personnes plus petites. De plus, la partie de cette baie située dans la partie de la façade en grès brun est entourée de chaînages harpés en pierres calcaire. Nous trouvons déjà ce dessin au 306 de la même rue.

La baie de gauche du premier étage est divisée en deux par un trumeau, dans le style de l'architecture Vieux-Liège. Nous trouvons aussi la baie de droite du deuxième étage, séparée par deux éléments verticaux et un horizontal, en pierre calcaire. Nous pourrions parler de

¹⁶² Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

trumeau et de traverse mais l'élément horizontal n'est pas surmonté de vertical, laissant donc une baie plus large sur le dessus. Ces éléments se rapprochent tout de même de l'architecture Vieux-Liège, mais réinterprétée.

La baie de droite du premier étage présente un arc en plein cintre en pierres calcaire. Les autres baies présentent pour la plupart un linteau droit décoré : on y trouve des courbes et des cercles au rez-de-chaussée ; des courbes pour la baie de gauche du premier étage, et une moulure pour la baie de gauche du deuxième étage. Notons que la baie de droite du deuxième étage présente un arc surbaissé en briques.

On retrouve, comme au 306 de la même rue, des consoles se rapprochant de celles de Devignée, mais dont la disposition est différente, et le dessin plus géométrique.

Les ferronneries présentent des éléments verticaux et courbes, et contiennent des éléments d'inspiration naturelle comme des feuillages. (*voir photo ci-contre*)



Dans la travée de gauche, nous trouvons des parties en léger retrait par rapport au plan de la travée : entre les consoles de corniche, mais aussi au-dessus et en-dessous de la fenêtre du deuxième étage. Ces surfaces contenaient peut-être un sgraffite ou autre avant d'être malheureusement arraché au rejointoiement de la façade.

Les châssis ont été remplacés excepté la porte d'entrée. Le dessin des nouveaux châssis semble très simple avec une partie ouvrante inférieure et dormante supérieure. Cependant, la porte comporte des panneaux sculptés rappelant un style classique. Le châssis de la baie de droite du rez-de-chaussée pourrait rappeler les châssis à guillotine dessinés par Devignée, bien que ce dernier ne présente pas de partie ouvrante.

De manière générale, nous trouvons ici, comme au 306 de la même rue, des éléments que l'on retrouve souvent chez Devignée : soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun, ferronneries, éléments historiques tels que des trumeaux et traverses.

On trouve ici donc certains éléments anciens tels que le style Vieux-Liège notamment.

- Rue des Wallons, 216, 4000 Liège



Année : 1906 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶³.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe7)

Il s'agit ici à nouveau d'un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche.

On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté par une façade en briques rouges avec des éléments en pierre calcaire.

La baie d'imposte est séparée de la porte par un élément en pierre calcaire horizontal, prenant une forme de double accolade. On remarque de plus, que cette baie d'imposte prend la forme d'un arc brisé, rappelant l'architecture gothique. On retrouve des formes d'accolade simples sur les autres baies de la travée de gauche.

Au rez-de-chaussée, nous observons une porte de garage dans la travée de droite. On peut s'interroger sur la présence originelle de cette porte de garage, peu courantes à cette époque. De plus, on remarque que de part et d'autre du linteau, des réparations ont été effectuées à la maçonnerie, peut être à l'installation de la porte.

¹⁶³ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

Les baies de droite des premier et du deuxième étages sont toutes les deux séparées en trois par deux trumeaux verticaux, dans le style Vieux-Liège.

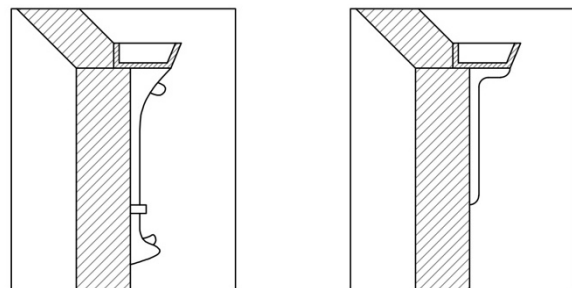
On remarque la présence d'arcs de décharge au-dessus de chaque linteau, à l'exception du garage, de la baie d'imposte et la baie centrale de la travée de gauche. Ces arcs de décharges sont purement décoratifs et historicisants. Sous ces arcs de décharge, on remarque un espace en retrait du plan général de la façade. On y trouvait peut-être initialement des éléments décoratifs comme des sgraffites ou mosaïques.

Les châssis semblent avoir été remplacés, nous ne saurons pas en faire une lecture. On notera tout de même certains alignements des châssis avec la maçonnerie pour les baies du premier étage (*voir photo ci-contre*).

On notera que la porte d'entrée semble plus ancienne, et présente des panneaux en partie inférieure, rappelant un style classique.



Le bâtiment présente des consoles rappelant les consoles de Devignée. Cependant ces dernières possèdent une partie inférieure avec une courbe s'éloignant de la façade. Comme nous le verrons plus tard, Devignée dessine le plus souvent des consoles plus droites (*voir schémas ci-contre*). Il s'agit ici peut-être d'une expérimentation de ces consoles : en effet, on retrouve déjà des consoles plus importantes sur les côtés des travées.



Ci-dessous, schématisés, le profil des consoles de ce bâtiment (à gauche), et le profil que nous retrouverons souvent chez Devignée par la suite (à droite).

Ici, nous retrouvons plusieurs éléments propres à Devignée : styles anciens : Vieux-Liège (trumeaux), gothique (arc brisé), etc. mais aussi plus nouveaux : consoles (expérimentales ?), seuils en accolade, etc.

4.3 ANNÉE 1907

En 1907, Devignée continue à développer un peu de relief dans ses façades : on y trouve à présent des pilastres, des piédroits et linteaux décorés, des arcs, etc. Il semble également continuer ses recherches sur le travail des consoles de corniche : le dessin de celles-ci semble se confirmer, mais leur position continue à varier d'une façade à l'autre.

Le sgraffite continue d'avoir sa place sur certaines façades. Celui-ci est présent à des fins publicitaires ou décoratifs. On remarquera aussi que les ferronneries, bien que restant assez sobres, deviennent aussi plus fluides, la courbe commence à y prendre place.

Des éléments figuratifs et d'inspiration naturelle sont eux-aussi toujours présents, ce qui restera récurrent chez Devignée comme nous pourrions le voir par la suite.

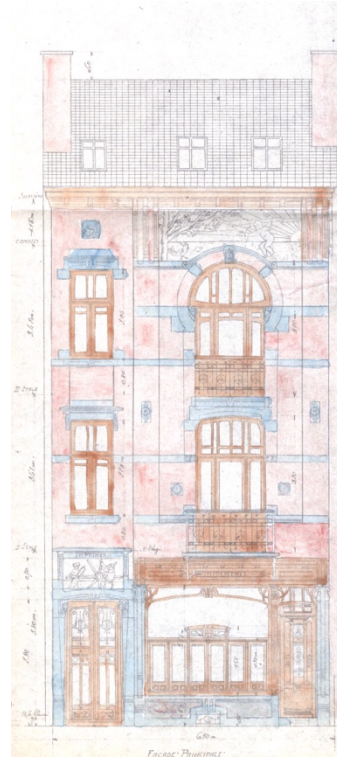
Au numéro 17 de la rue Ernest-de-Bavière se trouve le premier exemple d'un arc qui surplombe une travée, prenant place à l'avant dernier niveau. Cet arc prend place au-dessus de la baie du niveau en question, et on y trouvera souvent une décoration. Aussi, on y trouve des dessins de châssis qui deviendront typiques : des parties ouvrantes inférieures avec peu de divisions, et les parties dormantes, supérieures, présentant plus de divisions et de couleurs.

L'arc surplombant une travée est à nouveau présent, sans pour autant prendre l'importance qu'il aura par la suite.

Des éléments historicisants sont toujours présents : certains dans le style Vieux-Liège, et d'autres des frontons antiques.

Le soubassement surmonté de grès puis de briques est toujours présent.

- Rue Ernest-de-Bavière, 17, 4020 Liège



Élévation originale

ill. 3

Année : 1907¹⁶⁴

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.¹⁶⁵

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe 8 et Annexe 8a)

Pour ce bâtiment, l'élévation m'a été accessible. Celle-ci est disponible en annexe. Nous noterons d'ailleurs certaines différences entre cette dernière et l'aspect actuel du bâtiment.

A l'origine, ce bâtiment était l'imprimerie Arthur Lambotte¹⁶⁶.

¹⁶⁴ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nblePage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2284-01 [en ligne, 18/04/2019]

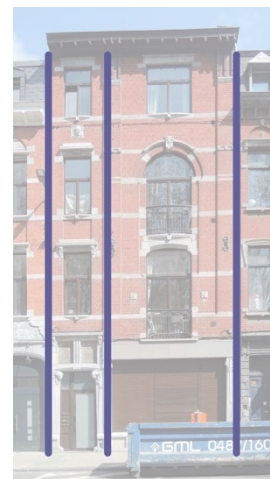
¹⁶⁵ Id. ; ainsi que :

- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 11
- Arch. Com., B. 434, n° 9214. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 41-42
- Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

¹⁶⁶ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 11

Ainsi que Arch. Com., B. 434, n° 9214. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 41-42

Nous sommes ici en présence d'un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite se trouve à droite, et referme les circulations. (voir schéma ci-contre)



Le rez-de-chaussée est essentiellement composé de pierres calcaire et de châssis : à gauche l'entrée du bâtiment, et à droite l'entrée de l'ancienne imprimerie. Les châssis ont tous été remplacés aujourd'hui, mais l'élévation originale nous permettra d'apprécier les châssis par la suite.

On trouve donc un soubassement en pierres calcaire, surmonté par, sur la droite, une vitrine que nous traiterons plus tard. À gauche, la porte d'entrée du bâtiment est encadrée de pierres calcaire moulurées. De part et d'autre du linteau de cette porte, nous trouvons deux têtes féminines, coiffées de fleurs. Le linteau est droit mais courbé sur le dessous. Au-dessus de ce linteau se trouve deux sgraffites (voir photo ci-contre), malheureusement aujourd'hui en mauvais état. Ces deux sgraffites représentent le métier d'imprimeur du propriétaire des lieux et sont séparés par un élément vertical en pierre calcaire décoré de trois lignes verticales (voir photo ci-contre). Cette division du sgraffite rappelle la division d'une baie d'imposte dans le style Vieux-Liège. La composition de porte surmontée de visages féminins puis d'un sgraffite n'est pas sans rappeler la composition du même genre que l'on peut trouver sur la maison Sevart, 16-18 de la rue Grandgagnage vue précédemment¹⁶⁷, réalisée deux ans plus tôt, en 1905. On notera que le sgraffite réalisé et celui dessiné sur l'élévation sont différents.



¹⁶⁷ Voir page 42

Le passage du rez-de-chaussée au premier étage est très marqué par la fin de la devanture de l'ancienne imprimerie, impliquant un changement de matériaux.

Le premier étage est essentiellement réalisé en briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire. On trouve aussi des ferronneries que nous traiterons après.

La baie de droite, ouvrant sur un garde-corps, est surmontée d'un linteau courbé. On retrouve également, de part et d'autre de cette baie, deux éléments en pierre calcaire dessinant un cercle inscrit dans un carré. La baie de gauche présente un seuil en accolade. Le linteau de cette baie est droit et mouluré, supporté par deux consoles en pierres, dessinant des formes végétales stylisées. (voir photo ci-dessous)



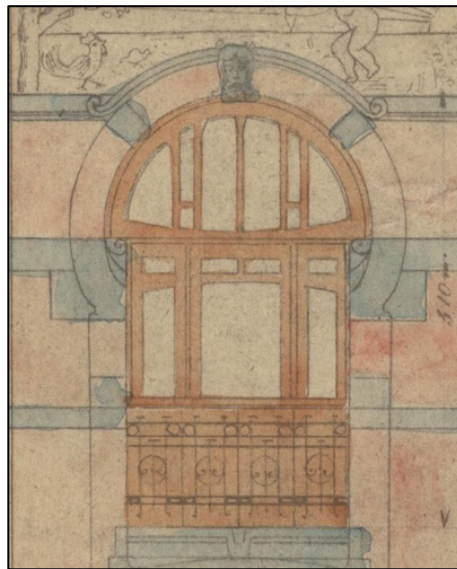
On aperçoit, de part et d'autre de la travée de droite, deux pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade. Sur ces pilastres se trouvent des ancrés métalliques. On notera que les ancrés présents diffèrent de celles dessinées sur l'élévation (voir illustrations ci-dessous).



Ci-contre, une des ancrés présentes sur le bâtiment (à gauche), et le dessin original des ancrés (à droite). On remarque que le dessin n'est pas le même.

ill. 4

Le deuxième étage, lui aussi globalement en briques rouges, présente sur sa droite une baie s'ouvrant sur un garde-corps en ferronneries. Cette baie, tout comme celle de gauche, présente un seuil en accolade. La baie de droite est surmontée d'un arc en plein cintre (et non outrepassé tel que dessiné) dont l'emprise est plus importante que la partie inférieure de la baie. Les appuis de cet arc sont aussi plus simples que ceux dessinés sur l'élévation, prenant moins d'importance, mais dessinant tout de même des éléments en spirale. La clef de cet arc présente un motif géométrique et non figuratif comme suggéré sur l'élévation. (voir illustrations ci-dessous)

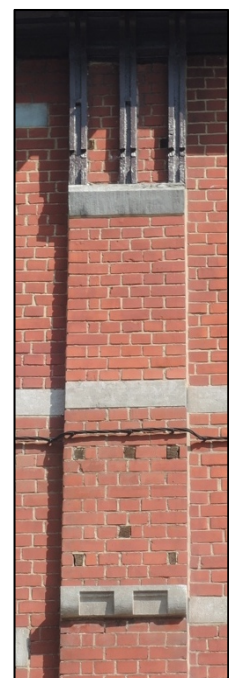


Ci-contre, la baie telle qu'elle a été réalisée (à gauche), et son dessin original (à droite). On remarque que le dessin n'est pas le même.

ill. 5

La baie de gauche, quant à elle, présente un linteau droit mouluré. A nouveau, ce dernier est plus simple que sur l'élévation. Au-dessus de cette baie se trouve un élément carré en pierre calcaire présentant un visage féminin.

Sur l'élévation, le deuxième étage est le dernier. Il est possible que le bâtiment ait été rehaussé, certains éléments poussent d'ailleurs cette hypothèse, notamment au niveau des consoles de la corniche : en effet, on peut voir des trous à l'ancien emplacement supposé de ces consoles, et les pierres en-dessous de ces dernières semblent coïncider avec leur alignement (voir photo ci-contre).



Nous noterons que sur l'élévation, la façade était couronnée par un élément décoratif prenant place sur toute la largeur entre les deux pilastres de la travée de droite. Le dessin suggérait des éléments naturels tels que des arbres, des animaux, un coucher de soleil et ce qui semble être un ange. Il est possible que cet élément ait disparu au moment du relèvement du bâtiment.

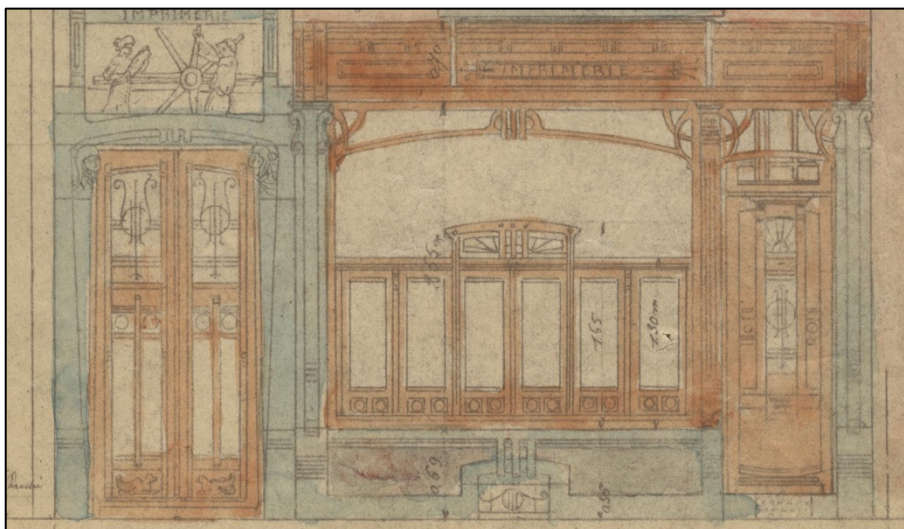
Le troisième étage, plus simple que les autres, est lui aussi réalisé en briques rouges, semblant légèrement différentes des briques trouvées aux étages inférieurs. Ce dernier étage ne présente que des seuils en accolage sous les fenêtres. Si cet étage a été rajouté par la suite, on notera l'effort d'intégration de ce dernier. En effet, de nombreux architectes n'auraient pas reproduit le seuil en accolade trouvé aux étages inférieurs. Les consoles de la corniche auraient d'ailleurs été conservées. La corniche est soutenue par des consoles cohérentes avec la production de Devignée : trois consoles plus importantes au niveau des pilastres.

Les ferronneries, différentes de l'élévation, présentent une dominante verticale, avec des éléments courbés et en coup de fouet sur le dessus et le dessous. L'élévation présentait plutôt des gardes-corps plus simples, peut-être industriels.

Les châssis ont été entièrement remplacés aujourd'hui. Cependant, grâce à l'élévation et aux photos plus anciennes, nous pouvons en faire une lecture.

Au rez-de-chaussée, les châssis de la vitrine semblaient très décorés, surtout sur leur partie supérieure, présentant de nombreux éléments courbes, avec des divisions cohérentes avec celles souvent trouvées chez Devignée au niveau de la porte (*voir illustration ci-dessous*).

La porte du bâtiment semblait plus simple, vitrée, et décorée de ferronneries (*voir illustration ci-dessous*).



Ci-contre, l'élévation originale du rez-de-chaussée.

ill. 6

Les châssis des étages supérieurs prenaient des formes généralement trouvées chez Devignée : les parties inférieures présentent peu de séparation à part les ouvrants/dormants, et la partie supérieure est divisée en plus petites parties, qui étaient souvent colorées en vert et en bleu. (*voir illustration ci-contre*)

Ci-contre, un exemple des châssis originaux de ce bâtiment. Ici, il s'agit de la baie de droite du premier étage.



ill. 7

Sur cette façade, nous retrouvons des éléments anciens : moulures, et bandeaux style Vieux-Liège notamment. On trouve aussi des éléments plus Art Nouveau tels que le sgraffite, les éléments végétaux, les courbes dans les châssis, éléments figuratifs etc.

On retrouve des éléments récurrents de Devignée tels que les têtes féminines, les châssis, mais aussi un arc surplombant la façade, sous lequel les fenêtres des étages inférieurs sont alignés. Si la décoration couronnant la façade a été réalisée, cette dernière mettait probablement en avant toute cette travée, qui contenait, à l'époque, l'imprimerie au rez-de-chaussée.

- Avenue des Coteaux, 11, 4030 Liège



Année : 1907 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶⁸.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe9)

De manière générale, cette façade est moins décorée que la plupart des façades de Devignée, peut-être à cause des moyens des commanditaires.

Nous sommes ici face à une façade composée en deux temps : 1/3 et 2/3 pour le rez-de-chaussée et le premier étage, suivi au deuxième étage d'une composition en pleine largeur de la façade.

Nous trouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. Nous remarquons que, au-dessus de cette partie en grès brun, la façade est en léger retrait, séparée par un cordon* de pierres calcaire, taillé en oblique. Le reste de la façade est composée de briques rouges, ainsi que d'éléments en pierre calcaire, briques blanches décoratives, ainsi qu'un panneau décoratif en cimentage.

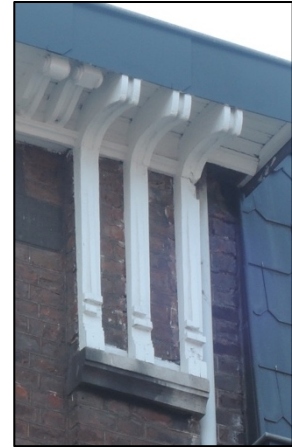
Ce panneau présente en son centre trois lignes verticales, le tout surmonté de courbes. On peut y trouver des éléments carrés mais aussi circulaires, et les extrémités de la partie supérieure dessinent des spirales saccadées (*voir photo ci-contre*).



¹⁶⁸ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

A différents endroits, nous remarquons la présence d'inserts carrés en pierre calcaire, dans lesquels s'inscrivent des cercles. Les seuils des baies des premier et deuxième étages prennent une forme d'accolade. Les linteaux, quant à eux, sont droits et présentent des moulures ou un dessin d'arc en partie inférieure.

Nous trouvons, de part et d'autre de la façade, les consoles typiques de Devignée (*voir photo ci-contre*). Cependant, ici, elles se situent uniquement aux extrémités de la façade, contrairement à ce que nous retrouverons souvent, c'est-à-dire les pilastres flanquant une travée.



Les châssis ayant été remplacés, il n'est pas possible d'en apporter une lecture par l'aspect actuel du bâtiment.

Les ferronneries, aujourd'hui limitées au garde-corps présent au premier étage (également au niveau des soupiraux, mais ces derniers sont aujourd'hui recouverts de plaques métalliques), sont assez simples. Ils ont une allure globalement verticale avec des éléments en volute ainsi qu'en coup de fouet et des éléments en forme de feuille, d'inspiration végétale.

Pour cette façade, nous trouvons peu d'éléments historicisants, à l'exception peut-être de certaines moulures. Les éléments plus nouveaux, quant à eux, sont plus nombreux : composition particulière en deux temps, grès brun, ferronnerie dessinant des végétaux, panneau en cimentage, consoles.

- Rue Lamarche, 21, 4020 Liège



Année : 1907 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁶⁹.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe10)

Nous sommes face à un bâtiment présentant les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche.

On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun qu'au niveau de l'allège de la baie du rez-de-chaussée. La reste de la face se compose principalement de briques rouges avec des éléments en pierre calcaire et des briques blanches décoratives. Les baies de la cave sont surmontées de linteaux en pierre calcaire rappelant les frontons triangulaires antiques.

On peut observer que la travée de droite est flanquée de deux pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade à partir du dessus de la partie en grès brun, comme nous le retrouverons souvent chez Devignée.

Les baies des premier et deuxième étages présentent tous un seuil en accolade. Cependant, ces accolades sont moins fluides que ce qu'on l'on retrouve souvent chez Devignée. On note la

¹⁶⁹ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

présence, de part et d'autre du seuil de la baie de droite du premier étage, d'éléments en pierre calcaire dessinant deux spirales assez courtes.

Les châssis ont été remplacés, leur dessin a probablement été simplifié voire ignoré vu la simplicité des châssis des premier et deuxième étages.

Les ferronneries sont assez simples, globalement formées de barreaux verticaux, et des dessins géométriques.

Ici, nous retrouvons les consoles de corniche typiques de Devignée. Ces dernières prennent ici place au sommet des pilastres flanquant la travée la plus large ; comme nous le verrons souvent. Notons cependant qu'il s'agit des seules consoles sous la corniche et que celle-ci est à encorbellements.

Nous retrouvons ici des éléments nouveaux que Devignée utilise régulièrement : briques blanches, grès brun, consoles typiques, seuils en accolade. Les lignes de cette façade sont cependant assez peu fluides et assez strictes. Certains éléments sont historicisants : les linteaux triangulaires des baies de cave, linteaux moulurés, etc.

- Rue de Campine, 302, 4000 Liège



Année : 1907 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁷⁰.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe11)

Cette façade a été (probablement) sablée, et (avec certitude) rejointoyée. Cette intervention rend la façade différente de son aspect originel.

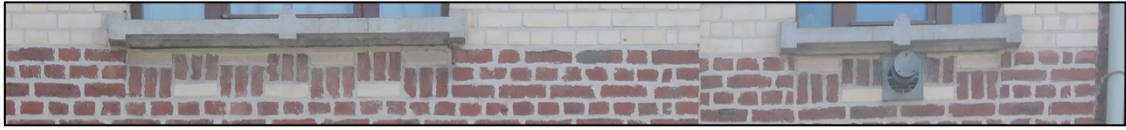
Ce bâtiment présente les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite. On notera que la travée de droite est en léger retrait par rapport à celle de gauche.

Nous trouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté d'une façade globalement en briques rouges, avec différents éléments en pierre calcaire, briques blanches, mais aussi des linteaux métalliques. Ces linteaux métalliques, que nous retrouvons à tous les étages sont décorés d'éléments de forme circulaire dans lequel s'inscrit une fleur.

Au-dessus de chaque linteau droit, excepté celui de la baie de droite du rez-de-chaussée, nous trouvons un arc de décharge en briques blanches. Ces arcs sont très probablement purement décoratifs, les linteaux métalliques n'ayant pas besoin de ce genre de dispositif.

¹⁷⁰ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

Sous chaque seuil, nous trouvons une alternance de briques rouges et blanches (avec, pour la baie de gauche du deuxième étage, un insert en pierre calcaire), décorant le dessous des baies. (voir photo ci-dessous)



Nous retrouvons les consoles caractéristiques de Devignée de part et d'autre de la travée de gauche. Ces dernières soutiennent une corniche à encorbellements.

Autour de la fenêtre de gauche du premier étage, nous trouvons quatre cercles inscrits dans des carrés en pierre calcaire. Cette même baie est couronnée d'un arc en briques blanches, dont les appuis, en pierre calcaire, présentent un dessin de spirale. Ces spirales se prolongent au-dessus de l'arc en brique, créant ainsi un arc en pierres calcaire surplombant celui en briques. (voir photo ci-contre)



Les ferronneries, se limitant au garde-corps du premier étage (voir photo ci-dessus) et aux grilles des soupiraux, ont un dessin assez simple, globalement vertical, avec des éléments floraux en haut et en bas.

Les châssis ont été remplacés, cependant, la division des châssis actuels reprend le dessin des divisions principales des châssis de Devignée, même s'ils ont été simplifiés.

Cette façade s'inscrit dans l'évolution de travail de Devignée, en effet, les consoles typiques commencent à se dessiner, ainsi qu'un arc sur la travée la plus large. On note l'utilisation de matériaux nouveaux tels que le métal, tout en gardant une façade globalement en briques. L'utilisation de la brique blanche est un élément nouveau.

Ici, excepté la corniche à encorbellements et les inserts carrés dans lesquels sont inscrits des cercles, on trouve assez peu d'éléments clairement inspirés du passé.

4.4 ANNÉE 1908

En 1908, année au cours de laquelle Maurice Devignée termine ses études, nous découvrons à nouveau des éléments qui deviendront typiques de sa production.

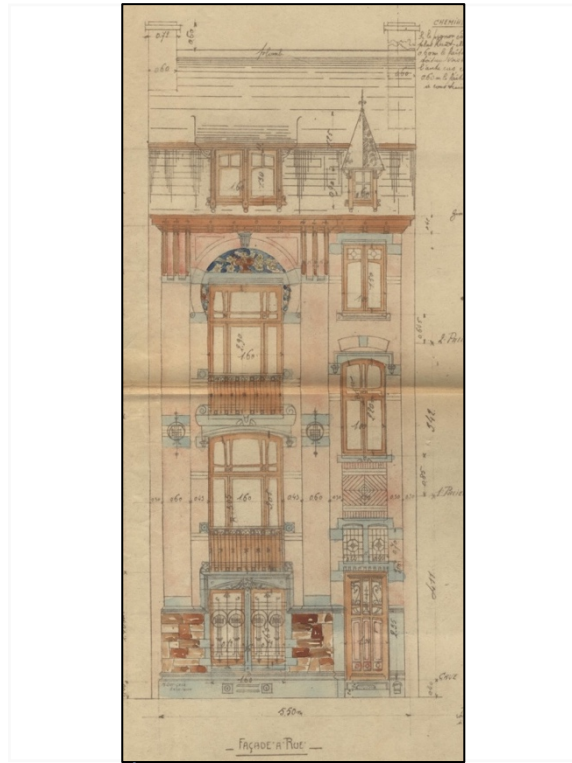
En effet, les consoles de corniche, dont le profil était déjà présent en 1907, prennent à présent place sur des pilastres flanqués de part et d'autre de la travée la plus large du bâtiment. De plus, ces pilastres deviendront récurrents, donnant plus de relief à la façade, qui gagne d'ailleurs en relief de manière générale (piédroits, linteaux, consoles, etc.).

Autres éléments, la travée la plus étroite du bâtiment verra souvent son dernier niveau traité à la mansard ; et nous trouverons, au 54 de la rue Cornillon, le premier exemple du dessin de châssis qui deviendra par la suite réellement typique, en ce sens qu'il sera repris presque tel quel de nombreuses fois dans les années ultérieures.

A nouveau, nous retrouverons des éléments végétaux et figuratifs, tout comme le soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun.

On trouvera ici des influences du style Vieux-Liège (imposte, vitraux...), mais aussi gothique avec l'arc brisé, classique avec certaines moulures et décorations.

- Rue de Cornillon, 54, 4020 Liège



Élévation originale ill. 8

Année : 1908¹⁷¹

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.¹⁷²

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe12 et Annexe12a)

Pour ce bâtiment, l'élévation m'a été accessible. Celle-ci est disponible en annexe.

Il s'agit de la maison P. Sévart, entrepreneur¹⁷³.

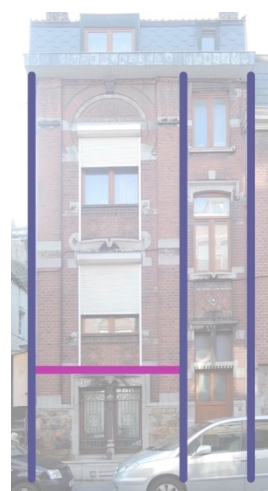
On notera que les menuiseries ont été remplacées, et que des volets sans intérêt esthétique ont été placés par devant la façade. Néanmoins, sa conservation et l'élévation nous permettent d'en faire une lecture.

¹⁷¹ Source datation : Arch. Com., B. 3, n° C 118. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 85

¹⁷² Id. ; ainsi que le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

¹⁷³ Arch. Com., B. 3, n° C 118. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 85

Nous sommes ici face à une façade composée selon les proportions 1/3 et 2/3 (voir schéma ci-contre). Ici, la travée la plus étroite est celle de droite. Le bâtiment présente un entresol, surélevant ainsi le « rez-de-chaussée ». Du fait de ce décalage, nous traiterons d'abord la travée de gauche, et ensuite celle de droite. Le dernier niveau est traité à la mansard.



Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, mouluré en partie supérieure. On remarque sur la droite, un ancien décrotoir possédant toujours sa partie métallique. Au-dessus de ce soubassement prend place du grès brun, jusqu'environ les 2/3 de la baie d'entresol. Au-dessus de ce grès se trouve une moulure en pierres calcaire, le séparant du reste de la façade, globalement en briques rouges. C'est à partir de ce niveau que la travée de gauche est flanquée de pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade.

La baie d'entresol (voir photo ci-contre) est séparée en deux par un trumeau, décorée de moulures et d'éléments végétaux et présente des chaînages en partie inférieure. Le linteau de cette baie est droit, et décoré en partie inférieure d'une ligne courbe. Au centre du linteau prend place une figure féminine, récurrente chez Devignée. Cette dernière présente une chevelure s'étalant sur le linteau. Cette baie présente une ferronnerie sur laquelle nous reviendrons plus tard. Le linteau de cette baie se confond avec le seuil de la baie supérieure.

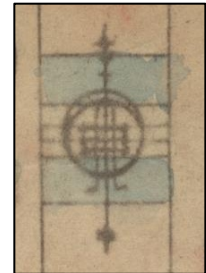


La baie du « rez-de-chaussée » a aujourd'hui été modifiée : en effet, on remarque derrière le garde-corps en ferronneries (sur lequel nous reviendrons plus tard), qu'une allège en briques a été maçonnée grossièrement (voir photo ci-contre). Initialement, le châssis prenant place dans cette baie occupait cette dernière jusqu'à son seuil.



Cette baie présente des inserts décoratifs en pierre calcaire au niveau des accroches supérieures du garde-corps : des carrés dans lequel s'inscrit un cercle. Notons aussi la présence de deux tas de briques blanches sous ces éléments. (voir dernière photo de la page précédente)

Sur les pilastres, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, des ancrés métalliques sont représentées sur l'élévation (voir illustration ci-contre). Cependant, on remarque que ces dernières sont absentes de la façade, et qu'aucune réparation ne semble avoir été faite dans la maçonnerie. Il est donc probable que ces ancrés n'aient pas été mises en place.

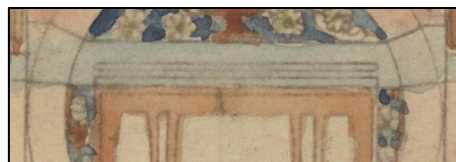


ill. 9

La baie du premier étage possède un seuil en accolade, dont les extrémités remontent sur les piédroits de la baie, taillés en spirale (voir photo ci-contre). Cette baie présente le même garde-corps, et les mêmes inserts dans ses piédroits que la baie du rez-de-chaussée ; mais un linteau droit et mouluré en partie inférieure. (voir illustrations ci-dessous)



ill. 11



ill. 10

Ci-dessus, extraits de l'élévation originale, le dessin du linteau de la baie du rez-de-chaussée (à gauche) et de la baie du premier étage (à droite).

On remarque que la baie est surmontée d'un arc outrepassé* en briques et pierres calcaire, se prolongeant au-delà du linteau, jusqu'à la partie dormante du châssis initial.

Dans l'espace entre le linteau et l'arc prend place une décoration en briques dessinant une fleur géométrique. Cette décoration diffère de celle dessinée sur l'élévation. L'élévation présente des décors semblants floraux et colorés. (voir illustrations ci-dessous)



ill. 12



Ci-dessus, le dessin proposé par l'élévation (à gauche), et celui effectivement réalisé (à droite).

Concernant la travée de droite, la baie de la porte comporte des piédroits en pierres calcaire sur la hauteur du grès brun, avant de laisser place à de la brique rouge. La baie de la porte comporte une baie d'imposte, séparée de la porte par une traverse en pierre, dans le style Vieux-Liège. Cette traverse est taillée d'éléments géométriques en partie inférieure. On remarque également que l'imposte est séparée en deux par un meneau, à nouveau dans le style Vieux-Liège (*voir photo ci-contre*). Le linteau de l'imposte est droit, et mouluré en partie supérieure. On note la présence d'inserts en pierre calcaire au niveau des appuis du linteau. (*voir photo ci-contre*)



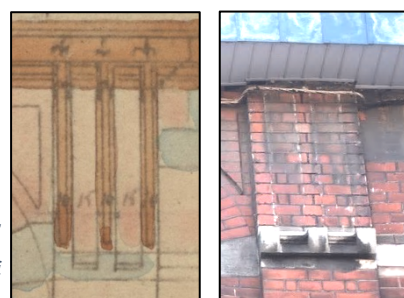
Entre l'imposte et la baie supérieure, on trouve un élément décoratif formé notamment par des briques placées de biais (à 45°), avec au centre un carré sur point contenant un cercle, en pierre calcaire. On trouve en partie supérieure de cette décoration trois tas de briques blanches sous le seuil de la baie. (*voir photo ci-contre*)

Le seuil de la baie prend une forme d'accolade et est en pierre calcaire. Environ aux 2/3 de la baie, on trouve deux lignes de briques blanches, initialement alignées au châssis. Le linteau de cette baie est droit, courbé en partie intérieure. Le dessus de ce linteau est mouluré ainsi que les côtés, retombant sur ses appuis sur de petites consoles décoratives.

La baie du deuxième étage est plus simple : on y trouve un seuil droit en pierre calcaire, décoré d'une ligne horizontale et de deux cercles à ses extrémités. Les piédroits présentent des inserts en pierre calcaire, et le linteau, lui aussi en pierre calcaire, est droit et mouluré en partie inférieure.

La corniche présente sur l'élévation les consoles typiques de Devignée, plus importantes au niveau des pilastres. Ces dernières ont malheureusement aujourd'hui disparu. (*voir illustrations ci-contre*)

Ci-contre, le dessin original des consoles (à gauche), et ce qui est aujourd'hui visible, après leur démontage (à droite).



ill. 13

On notera que les lucarnes ont été largement modifiées par rapport à l'élévation : en effet, si aujourd'hui leur apparence est très simple, leur dessin initial était bien plus complexe. Les châssis étaient plus travaillés et la lucarne de droite était couronnée d'une toiture en pointe, couronnée d'une flèche probablement métallique.

On trouve des ferronneries à différents endroits sur cette façade : à chaque baie de la travée de gauche, et, initialement, sur la porte d'entrée. Notons que les ferronneries en place diffèrent de l'élévation.

Au niveau de la porte, les ferronneries, prenant place devant les trois petites parties vitrées, dessinaient au centre un élément vertical couronné d'une flèche, et des éléments courbes d'inspiration végétale sur les côtés.

L'ensemble des ferronneries présentes sur la travée gauche sont différentes de celles dessinées sur l'élévation. Nous tenons donc compte de celles présentes sur le bâtiment, des modifications ayant peut-être été apportées entre le dessin et la réalisation.

L'ensemble des ferronneries présentent des éléments circulaires, dans lesquels sont inscrits des trèfles à quatre feuilles. A l'entresol, on trouve en partie inférieure et supérieure des lignes en coup de fouet, ainsi que des crochets. Autour des cercles se dessinent des lignes en coup de fouet plus souples, semblant dessiner des flammes.

Au rez-de-chaussée et premier étage, les ferronneries sont identiques. On y retrouve donc des trèfles inscrits dans un cercle, ainsi que les lignes en coup de fouet en partie haute et basse. Autour des cercles prennent place des lignes courbes dessinant différentes spirales venant soutenir les cercles.

L'ensemble des châssis ont été remplacés. Nous en faisons donc la lecture sur base de l'élévation.

A l'entresol, les châssis semblent ne pas avoir fait l'objet d'un dessin particulier, et semblent être de simples ouvrants.

Sur la travée de gauche, les châssis du rez-de-chaussée et du premier étage (*voir illustration ci-contre*) semblent très similaires, excepté leur ligne supérieure, s'adaptant à la forme de leur baie respective. On y trouve donc des châssis divisés en trois parties, dû à la présence d'une porte en partie inférieure. Ces parties ouvrantes ainsi que les dormants de part et d'autre ne présentent pas de découpages particuliers. En revanche, en partie supérieure, les châssis, dormants,



ill. 14

sont divisés en plus petits vitrages. L'élévation n'atteste pas d'une couleur pour les vitrages. Cependant, on peut supposer, que, comme souvent chez Devignée, on y trouvait des vitrages bleus et verts, comme nous le verrons par la suite. Les châssis de la lucarne gauche présentaient deux ouvrants, décorés en partie supérieure.

La porte du bâtiment présente des panneaux fermés et décorés en partie inférieure. On notera à nouveau la présence d'éléments carrés dans lesquels s'inscrivent des cercles. Trois vitrages prenaient place en partie supérieure. La baie d'imposte, au vu des petites divisions dessinées, présentait probablement des vitraux. Ceci rappelle, tout comme la forme de la baie, le style Vieux-Liège.

La baie de droite supérieure à la porte est divisée en deux en partie inférieure, pour les ouvrants. A nouveau, les ouvrants ne font pas l'objet de divisions particulières. En partie supérieure, dormante, on retrouve le même dessin de divisions que sur la travée de gauche ; avec probablement les mêmes couleurs de vitrages.

La baie de droite du premier étage présentait deux ouvrants dont les parties supérieures étaient décorées de divisions plus petites du vitrage. On peut supposer que les vitrages y étaient à nouveau colorés. La lucarne de droite possédait un châssis simple à croisées.

De manière générale, nous sommes ici face à un bâtiment typique de la production de Devignée à de nombreux égards : emprunts au passé, notamment avec le style Vieux-Liège, présence de ferronneries, de grès brun au rez-de-chaussée, présence d'un arc surplombant la travée la plus large, consoles typiques, etc.

- Rue Gaucet, 37, 4020 Liège



Année : 1908 (est.)

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe13)

Cette façade est composée selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite. A noter que cette dernière est nettement plus petite que 1/3 du bâtiment. (voir schéma ci-contre)

Ici, on trouve aussi une composition 1/3 et 2/3 verticalement, la travée la plus étroite (celle de droite) est en effet traitée à la mansard au dernier niveau, alors que la travée de gauche a une hauteur complète. On retrouvera souvent ce genre de composition chez Devignée. (voir schéma ci-contre)



Nous sommes face à une façade avec un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun clair jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. La reste de la façade est globalement en briques blanches émaillées, interrompues par des bandeaux en pierres calcaire au niveau des allèges et des linteaux de fenêtre de la travée de gauche. Sur la gauche du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – ARCH^{TE} DIPLOMÉ ». (voir photo ci-contre)



La travée de gauche est flanquée de deux pilastres décorés avec des ancrs en coup de fouet entre le rez-de-chaussée et le premier étage, et des ancrs dont le dessin présente un triangle (arrondi) coupé par une ligne verticale et deux courbes entre le premier et le deuxième étage. (voir photos ci-dessous)

Ci-contre, une des ancrs présentes entre le rez-de-chaussée et le premier étage (à gauche), et entre le premier et le deuxième étage (à droite).

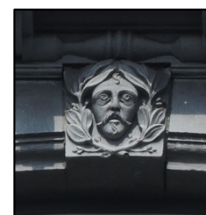


Entre les fenêtres du premier et deuxième étage, on remarque un élément décoratif en émail représentant un visage féminin au centre, entouré par des motifs végétaux de feuillages et de fleurs. (voir photo ci-contre)



On remarque que toutes les baies présentent un seuil en accolade et un linteau ou un arc en pierres calcaire moulurées. On notera de plus la présence d'une baie d'imposte, élément historicisant.

La baie de gauche du deuxième étage est surmonté d'un arc en anse de panier, dont la clé présente un visage masculin (voir photo ci-contre). On trouvera des éléments sculptés en coup de fouet, notamment de part et d'autre de la base des consoles de corniche. Nous trouvons également à plusieurs endroits des sculptures de motifs végétaux : entre la baie d'imposte et la baie du premier étage, et sous le seuil de la baie du rez-de-chaussée.



Le style de consoles de corniche coïncide avec les consoles habituelles de Devignée, mais légèrement différent : en effet, souvent, trois supports sont plus importants par pilastre, alors qu'ici, nous n'en retrouvons qu'un, au centre des pilastres. (voir photo ci-contre)



Concernant les ferronneries, on trouve une dominance globalement horizontale, avec la présence de lignes en coup de fouet en leur centre, ainsi que sur les côtés pour le garde-corps du premier étage. (voir photo ci-contre)



Nous noterons que les châssis ont été remplacés, et que peu de détails se trouvent dans les nouveaux châssis. Ces derniers ne suggèrent donc peut-être pas le dessin original.

On trouve donc des éléments historicisants tels que la baie d'imposte, des moulures, mais aussi Art Nouveau, tels que les briques émaillées, le grès brun, les lignes en coup de fouet, ou encore les motifs d'inspiration végétale.

- Rue de Bois-de-Breux, 52, 4020 Liège



Année : 1908 (est.)¹⁷⁴

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources¹⁷⁵.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe14)

Le dispositif d'entrée de ce bâtiment est particulier : en effet, s'il s'agit d'une maison mitoyenne, une cour prend place devant ce dernier. Il n'est donc pas directement ouvert sur la rue, et présente une allée ainsi qu'un palier au sommet de quelques marches devant l'entrée.

Cette façade est composée selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. On trouve aussi une composition 1/3 et 2/3 verticalement, la travée la plus étroite (celle de gauche) est en effet traitée à la mansard au dernier niveau, alors que la travée de gauche a une hauteur complète.

Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée, suivi par un bandeau en pierres calcaire, puis une façade globalement en briques blanches émaillées.

¹⁷⁴ Source datation :

- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 209
A noter que dans cet ouvrage est indiqué une estimation, entre 1905 et 1914. C'est pourquoi l'année 1908 est tout de même estimée.

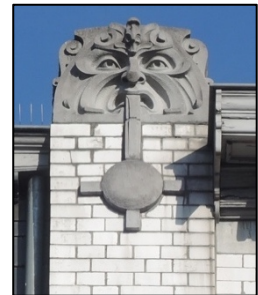
¹⁷⁵ Id. ; ainsi que :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2114-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

A plusieurs endroits, nous retrouvons des motifs en coup de fouet taillés dans la pierre calcaire : de part et d'autre du seuil de la baie du rez-de-chaussée, sur le « seuil » de la baie d'imposte, et de part et d'autre de la baie de droite du premier étage.

Notons d'ailleurs la présence d'une baie d'imposte, élément historicisant (ici, style Vieux-Liège). La baie de gauche du premier étage présente un arc brisé, rappelant l'architecture gothique notamment. Les consoles du balcon du premier étage semblent reposer sur des consoles aux formes classiques et présentant des visages en partie supérieure.

La travée de droite est flanquée de deux pilastres dépassant en toiture, surmontés de pinacles* en pierre de taille représentant des visages stylisés aux traits sévères. (voir photo ci-contre)



Les fenêtres du deuxième étage à droite et la fenêtre de gauche du premier étage présentent des seuils en accolage. De plus, la baie de droite au deuxième étage est séparée en trois par des colonnettes au décor géométrique.

Au-dessus de la baie du gauche du premier étage, on trouve un cercle inscrit dans un carré. Sous cette même baie, on trouve un autre cercle inscrit dans un carré mais dans lequel est représentée une fleur.

Les châssis ne sont malheureusement pas ceux d'origine. On peut cependant voir des traits dans les parties supérieures des châssis, semblables à ceux que l'on trouve souvent chez Devignée. Il est donc probable que les châssis d'origine soient cohérents avec ceux souvent dessinés par Devignée.

Les ferronneries, aujourd'hui peintes en gris (à l'exception des ancrs, en noir), sont nombreuses : garde-corps du balcon (voir photo ci-contre), garde-corps menant à la porte d'entrée, baie de l'entresol sous le rez-de-chaussée, mais aussi à rue : en effet, devant le jardinet, des ferronneries cohérentes avec les autres se trouvent à rue. A noter que la grille d'entrée est à droite alors que la porte d'entrée est à gauche. On



trouve dans les ferronneries une dominance horizontale, surtout dans le garde-corps du balcon et la partie fixe des ferronneries à rue. De nombreuses courbes et lignes en coup de fouet sont présentes.

Sous la baie de droite du deuxième étage se trouve un élément de décor en mosaïques représentant des fleurs. (*voir photo ci-contre*)



Pour ce bâtiment, nous retrouvons de nombreux éléments Art Nouveau comme les ferronneries, le grès brun, la brique blanche, les éléments végétaux, les éléments figuratifs, etc. D'autres sont plus anciens comme la baie d'imposte, l'arc brisé, les consoles plus classiques.

- Rue de Herve, 486, 4030 Liège



Année : 1908¹⁷⁶

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁷⁷.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe15)

Nous sommes ici face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée de droite est la plus étroite. Comme souvent, nous trouvons aussi les proportions 1/3 et 2/3 verticalement, la travée la plus étroite étant traitée à la mansard sur son dernier niveau. Notons la présence d'un entresol, ne semblant pas créer de décalage entre les deux travées, excepté au niveau de l'entrée, semblant plus basse.

Nous retrouvons un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun jusqu'aux 2/3 du rez-de-chaussée, puis une façade globalement en briques blanches émaillées avec des éléments en pierre calcaire. La travée de gauche est flanquée de pilastres à partir du dessus de la partie en grès brun.

A différents endroits (dans les châssis du rez-de-chaussée et du premier étage, au-dessus de la baie de droite du premier étage) nous trouvons des cercles inscrits dans des carrés. Nous

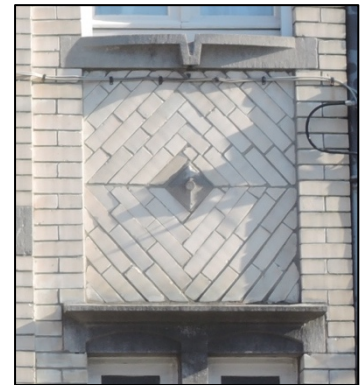
¹⁷⁶ Source datation : lisible sur la façade (1908).

¹⁷⁷ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

trouvons aussi des éléments en forme de demi-sphère en pierre calcaire (au-dessus de la baie de droite du premier étage). (*voir photo ci-contre*)



Au-dessus de la baie d'entrée, nous trouvons une baie d'imposte, dont cette dernière est séparée par une traverse horizontale. La baie d'imposte est séparée en deux par un trumeau. Ces éléments rappellent le style Vieux-Liège. Par-dessus cette baie d'imposte, on remarque un élément losange en pierre calcaire entouré de briques penchées selon le même angle que le losange. Nous trouvons à nouveau souvent ce type de traitement chez Devignée, à la différence qu'en général, il s'agit d'un carré sur pointe, et non d'un losange. (*voir photo ci-contre*)



Nous trouvons, au-dessus de la baie du premier étage, un arc en plein cintre outrepassé en briques et pierres calcaire, surmonté par un autre arc en plein cintre outrepassé en pierres calcaire. Celui-ci se termine par des crochets vers l'intérieur de l'arc. (*voir photo ci-contre*)



Le balcon du premier étage est soutenu par deux consoles au style classique, rappelant les chapiteaux de l'ordre ionique*.

Entre l'arc en pierres calcaire et les seuils du deuxième étage semble se trouver un sgraffite. Ce dernier est aujourd'hui en très mauvais état. On peut cependant y lire « 1908 » au centre, donnant l'information de l'année de construction du bâtiment (*voir*



photo ci-contre). Un sgraffite se trouvait aussi peut-être dans l'arc, entre celui-ci et le linteau droit de la baie. Cette partie est aujourd'hui peinte en blanc, il est donc difficile de l'affirmer.

Le bâtiment présente les consoles de corniche typiques de Devignée, avec leur dessin se prolongeant dans un élément en pierre calcaire à leur base.

Les ferronneries présentes à la baie d'entresol et comme garde-corps au premier étage (*voir photo ci-contre*), dessinent des lignes à la dominance verticale, avec de nombreux motifs en coup de fouet, souvent présents dans les ferronneries de Devignée.



Les châssis semblent d'origine. Le dessin de ces derniers ainsi que les couleurs de vitrages (transparent et vert), coïncident avec les récurrents de Devignée.

Dans cette façade, de nombreux éléments sont récurrents et de genre Art Nouveau comme le grès brun, les consoles, les ferronneries, l'arc surplombant une travée. Des éléments sont plus anciens comme la baie d'imposte, et les consoles classiques.

4.5 ANNÉE 1909

C'est en 1909 que l'on trouve la plus grosse production de Devignée, et la plus cohérente dans son ensemble.

En effet, on y trouve des façades présentant du relief : soubassement, pilastres, éléments décoratifs, loggia* sont autant d'éléments donnant du relief.

C'est aussi en 1909 que les éléments typiques de Devignée sont le plus concentrés : un arc imposant (souvent outrepassé) couronne la travée la plus large du bâtiment, pendant que la plus étroite se voit traitée à la mansard. Les ferronneries, pour la plupart, se libèrent et prennent des formes courbes et fluides. Le dessin des châssis que nous trouvions déjà en 1908 se confirme et s'installe sur presque toutes les baies. Les éléments figuratifs, d'inspiration végétale ou encore les lignes en coup de fouet ou ses consoles de corniche sont eux-aussi toujours présents. Devignée nous montre aussi un goût pour des matériaux divers : outre la pierre calcaire, briques rouges et grès brun, il utilise aussi des briques blanches, bleues, du grès beige, mais aussi du métal.

L'inspiration du passé reste également un élément important : nous trouverons toujours des éléments de style Vieux-Liège comme des impostes, meneaux, traverses, bandeaux, etc. Des moulures classiques, arcs brisés rappelant le gothique, mais aussi des chapiteaux antiques d'ordre corinthien*... Devignée nous montre son goût pour les styles anciens, toujours dans une association de différents styles sur un même bâtiment.

C'est en 1909 que l'architecture de Devignée prend sa forme Art Nouveau la plus typique.

- Séquence Devignée, 4020 Liège

Rue Herman-Reuleaux 62, 64, 66 et rue Frédéric-Nyst 65, 57



Élévations originales

ill. 15



Photomontage des façades aujourd'hui

Année : 1909¹⁷⁸

Raison de l'attribution : Présence de la signature de l'architecte sur trois des quatre bâtiments, conçus en une seule fois, d'après l'élévation. Attribué à Maurice Devignée par différentes sources¹⁷⁹.

¹⁷⁸ Sources datation :

- Lisible sur les élévations.
- Arch. Com., B. 37, n° 1297. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 86

¹⁷⁹ Sources attribution :

- Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « *Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux* » le 02/06/2018.
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 14 ; ne citant ici que le 64
- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon :
Rue Herman-Reuleaux :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2789-01 [en ligne, 18/04/2019]
Rue Frédéric-Nyst :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2788-01 [en ligne, 18/04/2019]

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe16 et Annexe16a)

Nous sommes ici face à un ensemble de bâtiments conçus en même temps. Il s'agit donc probablement d'une opération de lotissement.

Cet ensemble de cinq habitations a probablement pour commanditaire monsieur Rosa¹⁸⁰, habitant de la maison rue Frédéric-Nys, 67. Nous noterons que cette dernière, à la conception, ne formait qu'une seule habitation, la baie de l'angle n'étant qu'une fenêtre sur l'élévation. Le numéro 67 de la rue Frédéric-Nyst ainsi que le numéro 66 de la rue Herman-Reuleaux seront donc traitées comme une seule façade, telles qu'elles ont été conçues.

Les autres façades seront traitées séparément, du fait de leur conception distinguant clairement les bâtiments entre eux.



*Prise de vue de l'angle des rues
Herman-Reuleaux et Frédéric-Nyst.*

¹⁸⁰ Arch. Com., B. 37, n° 1297. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 86

A. Rue Herman-Reuleaux, 62



ill. 17



Élévation originale

ill. 16

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe 17 et Annexe 17a)

Un rapide coup d'œil donne une impression de manque d'entretien de cette façade, cette dernière étant en triste état, surtout en partie supérieure, où l'on remarque des traces d'humidité.

Nous sommes ici face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite. On remarque aussi une composition 1/3 et 2/3 verticalement, la travée de droite voyant son dernier niveau traité à la mansard (voir schéma ci-contre). Le rez-de-chaussée est surélevé de la rue par deux marches.



Ce bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun. Ce grès brun occupe le rez-de-chaussée sur environ les 3/4 de sa hauteur. Sur la gauche du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – AR DIPLÔMÉ » (voir photo ci-contre).



On trouve un soupirail sous la baie de gauche. Au niveau de l'allège de cette même baie, on trouve des motifs géométriques : des cercles (demi-sphère) inscrits dans des carrés, ainsi que des lignes horizontales entre ces éléments décoratifs. Le seuil de cette baie est lui aussi décoré d'une ligne horizontale et de deux cercles. Cette allège est réalisée en pierre calcaire et est un prolongement du soubassement. On peut voir des volutes partant du soubassement jusqu'au panneau d'allège. Le tout est taillé dans la pierre calcaire. (voir photo ci-contre)



Les piédroits de la baie ainsi que ceux de la porte sont réalisés en pierre calcaire. De part et d'autre de la baie de gauche, on peut voir des éléments horizontaux en pierre calcaire dans lesquels sont taillées des lignes en coup de fouet assez douces. C'est à partir de ce niveau que l'on remarque deux pilastres flanquant la travée de gauche. Ces derniers sont en léger débord par rapport au plan du reste de la façade.

Le linteau de la baie est droit, tout comme celui de la baie de porte. Néanmoins, on remarque une courbe taillée sur la partie inférieure du linteau de la baie de porte, bien que restant droit sur le dessous. Sur le dessus du linteau, on remarque une ligne horizontale en débord, avec un élément circulaire de part et d'autre. (voir photo ci-contre)

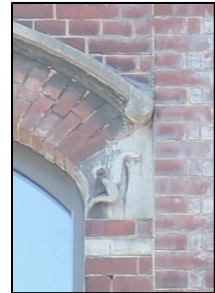


Un cordon de pierres calcaire sépare la partie de la façade en grès brun de la partie en briques. Ce dernier présente des moulures au niveau des pilastres.

Le premier étage est essentiellement réalisé en briques rouges. On y remarque des briques blanches décoratives ainsi que des éléments en pierre calcaire. La baie de gauche s'ouvre sur un petit balcon protégé par un garde-corps sur lequel nous reviendrons après. Au niveau des appuis supérieurs de ce garde-corps, on remarque deux pierres calcaire horizontales, en-dessous



desquelles prennent place deux tas de briques blanches, traversant la façade, excepté au niveau des pilastres (*voir photo ci-dessus*). Cette baie est couronnée par un arc surbaissé, dont la clef est en pierre calcaire. On remarque au-dessus de cette baie le même motif d'une ligne avec des éléments circulaires de part et d'autre, comme par-dessus la porte d'entrée. Cette fois, la ligne est courbée, épousant la forme de l'arc. Les bases de cet arc sont eux aussi en pierre calcaire et présentent un dessin de ligne en coup de fouet (*voir photo ci-contre*). Sous ces éléments de pierres, on peut voir une ligne de briques rouges suivie d'une ligne de briques blanches.



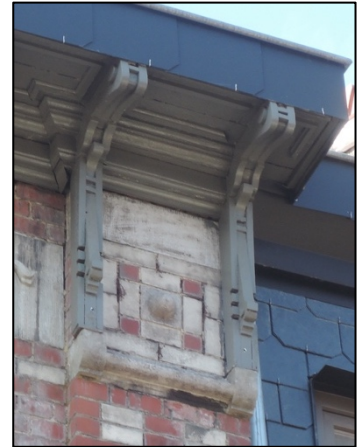
Concernant la travée de droite, on retrouve également les deux tas de briques blanches qui traversent la façade. Ici, le seuil est au niveau de ces briques blanches. Ce seuil, en pierre calcaire, présente une forme d'accolade. Cette baie présente un arc surbaissé en briques, dont les bases sont réalisées en pierre, décorés d'un élément circulaire. Comme pour la baie de gauche, on retrouve une ligne de briques rouges suivie de briques blanches sous les bases de l'arc.

Entre le premier et le deuxième étage, on remarque la présence d'ancres métalliques sur les pilastres. Ces dernières présentent des formes courbes ainsi que de petites lignes en coup de fouet sur le dessous.

Le deuxième étage, à gauche, présente une baie séparée en deux par un trumeau, dans le style Vieux-Liège. Les deux ouvertures présentent un seuil en accolade. Le linteau de cette baie est droit et présente une moulure.

La travée de droite, traitée à la mansard sur son dernier niveau, présente aujourd'hui une fenêtre de toit basculante. Des photos plus anciennes ainsi que l'élévation permet de renseigner qu'à l'origine, on y trouvait une ligne avec un petit toit en ardoises.

Les consoles soutenant la corniche sont typiques de Devignée, montrant des consoles plus importantes au niveau des pilastres. Entre ces consoles, on trouve des briques blanches ainsi qu'un élément en pierre calcaire carré avec une demi sphère. (voir photo ci-contre)



La corniche originelle est de manière générale moulurée, à encorbellements. Aujourd'hui, cette dernière a été remplacée par une corniche en ardoises.

On trouve peu de ferronneries sur cette façade : un petit ouvrage est présent à l'ouverture de la cave, présentant un cercle central, traversé par de lignes horizontales. On retrouve aussi des courbes sur le dessus.

Le garde-corps du premier étage est composé symétriquement. On y trouve au centre des obliques tirant vers la verticale. Sur le bas et les côtés gauche et droit, on trouve des lignes en coup de fouet, se terminant en courbe sur le dessus. (voir photo ci-contre)



On trouve aussi des ferronneries sur la porte d'entrée, assez simples. Il s'agit de lignes horizontales, soutenant une verticale au centre des vitrages, où l'on trouve un élément floral sur le dessus.

Les châssis ont aujourd'hui été remplacés, mais de plus anciennes photos et l'élévation permet d'en faire une lecture.

Au rez-de-chaussée, on trouve un châssis dont seule la partie centrale semble s'ouvrir. Cette partie centrale est divisée en trois grands vitrages. La partie haute est, comme souvent chez Devignée, divisée en plus petits vitrages, présentant des vitrages probablement verts et bleus. On retrouve cette même division en partie basse. (voir illustration ci-contre)



ill. 18

La porte présente une imposte intégrée au châssis. L'imposte possède les mêmes divisions et vitrages de couleur que décrits ci-avant. La porte elle-même est composée de panneaux moulurés présentant sur le dessus des cercles inscrits dans des carrés. On remarque aussi trois vitrages protégés par des ferronneries. (*voir photo ci-contre*)



ill. 19

Au premier étage, on trouve à gauche un châssis fermé sur la hauteur du garde-corps. Une porte prend place au centre. Ce châssis est donc divisé en trois parties. Sur le dessus, on observe à nouveau les plus petits vitrages verts et bleus. (*voir photo ci-contre*)



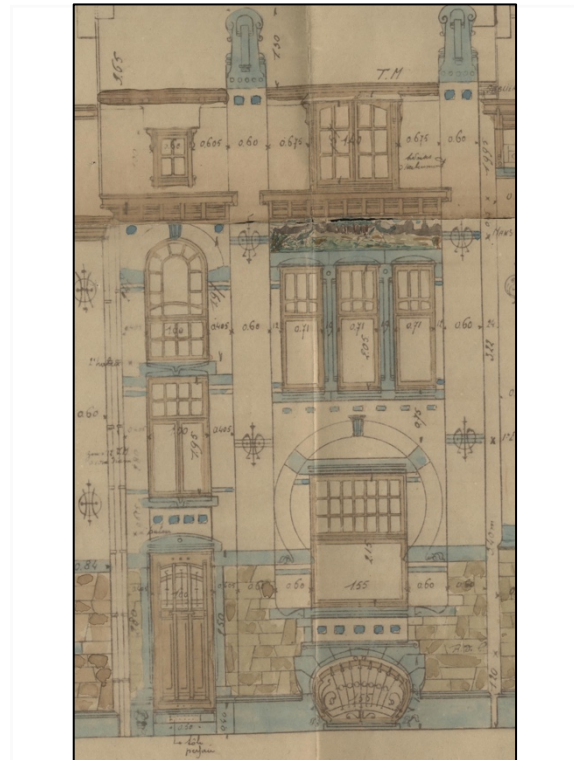
ill. 20

A droite, on trouve un châssis en T, avec sur le dessus, des vitrages verts et bleu (*voir photo ci-contre*).

Les châssis du deuxième étage sont à simples ouvrants, avec des divisions à petits bois* sur le dessus, contenant du verre bleu et vert. Le châssis de la lucarne était un simple ouvrant.

De manière générale, cette façade possède des éléments Art Nouveau tels que les ferronneries, les lignes en coup de fouet, le verre bleu et vert à la Devignée, les briques blanches, consoles de corniche, etc. On y trouve cependant des éléments d'inspiration plus ancienne tels que de moulures, cordon de pierre.

B. Rue Herman-Reuleaux, 64



Élévation originale

ill. 21

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe 18 et Annexe 18a)

Comme pour le numéro 62 de la même rue, un rapide coup d'œil donne un aperçu du triste état de la façade de ce bâtiment.

Notons que ce dernier a connu des réparations ces dernières années : du crépi a été appliqué sur les pilastres sortants en toiture.

Nous sommes à nouveau face à une façade aux proportions $1/3$ et $2/3$.

Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. *(voir schéma ci-contre)*

On peut remarquer la présence d'un entresol au rez-de-chaussée, surélevant le réel rez-de-chaussée. Cet entresol a pour effet de décaler la hauteur des niveaux de la travée gauche par rapport à la travée droite. Ce décalage m'a poussé à d'abord apporter une lecture de la travée droite, puis de la travée de gauche.



Nous trouvons ici un soubassement en pierres calcaire. Sur la droite de ce dernier, on peut trouver la signature de l'architecte « M. DEVIGNÉE – ARCHITECTE ». (*voir photo ci-contre*)



Au-dessus de ce soubassement, on trouve un grès beige. Il s'agit ici d'un élément inhabituel chez Devignée, qui utilise le plus souvent grès brun. Ce grès occupe la façade jusqu'au dessous de linteau de la baie de porte.

La baie d'entresol prend une forme d'arc outrepassé et est couverte par un élément de ferronnerie (*voir photo ci-contre*). Il s'agit, avec les ancrages métalliques que nous verrons plus tard, du seul élément de ferronnerie du bâtiment. Nous allons donc d'ores et déjà l'aborder. Cet ouvrage de ferronnerie présente une dominante verticale. On y trouve sur les côtés des lignes courbes terminées par des lignes en coup de fouet. Entre les barreaux quasi-verticaux, on trouve des éléments circulaires. Le tout donne une impression de fluidité du trait.



Tout le pourtour de la baie de l'entresol est réalisé en pierres calcaire. Par-dessus ce dernier, on trouve des carrés de pierre calcaire entourés de briques blanches, formant l'allège de la baie du rez-de-chaussée.

La partie en grès beige est séparée du reste de la façade, globalement en briques blanches, par un bandeau de pierres calcaire.

A partir du niveau de seuil de la baie de droite du rez-de-chaussée, on peut remarquer deux pilastres flanquant la travée de droite. L'espace entre ces pilastres et la baie du rez-de-chaussée est réalisé en briques blanches. Le seuil de la baie se prolonge d'ailleurs jusqu'aux pilastres.

La baie de droite du rez-de-chaussée possède un linteau droit, surmonté d'un grand arc outrepassé en briques et pierres calcaire. On remarque entre le linteau et l'arc des inserts carrés en briques bleues décoratives. On trouve également des briques bleues sous les appuis du linteau de la baie.

Entre le premier et le deuxième étage, sur les pilastres, on peut voir des ancres métalliques présentant des courbes et lignes en coup de fouet. On y voit aussi des piques*¹⁸¹ aux extrémités. Derrière ces ancres, on trouve deux lignes de briques bleues sur la largeur des pilastres. On trouve ce même dispositif d'ancres entre le premier et le deuxième étage. (*voir photo ci-contre*)



La baie du deuxième étage est séparé en trois par deux trumeaux verticaux, décorés de moulures sur les côtés, de lignes horizontales sur le bas, et un élément circulaire sur le dessus. Sous leurs seuils, on trouve à nouveau des briques bleues décoratives. Les linteaux de ces ouvertures sont droits, avec un élément courbé taillé dans leur partie inférieure. (*voir photo ci-dessous*)

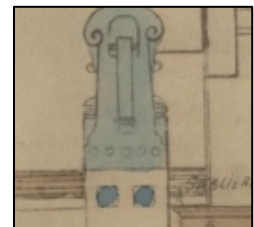


ill. 22

Au-dessus de ces derniers, on trouvait à l'origine un décor en carreaux de céramique dessinant un paysage naturel. Cette décoration ayant souffert au cours du temps, elle a aujourd'hui été remplacée par du crépi gris.

On peut observer que les pilastres se prolongent par-dessus la toiture à la mansard du troisième étage, et étaient à l'origine couronnés par des pinacles en pierre calcaire, aujourd'hui disparus. (*voir illustration ci-contre*)

ill. 23



Concernant la travée de gauche, la baie de l'entrée possède des piédroits ainsi qu'un linteau en pierre calcaire. Les piédroits sont biseautés comme on pouvait le trouver dans l'architecture gothique. Le linteau est droit et dessine sur le dessus une ligne rappelant un arc brisé et surbaissé. Au-dessus de la baie, on retrouve les mêmes inserts en briques bleues qu'au-dessus de la baie de droite.

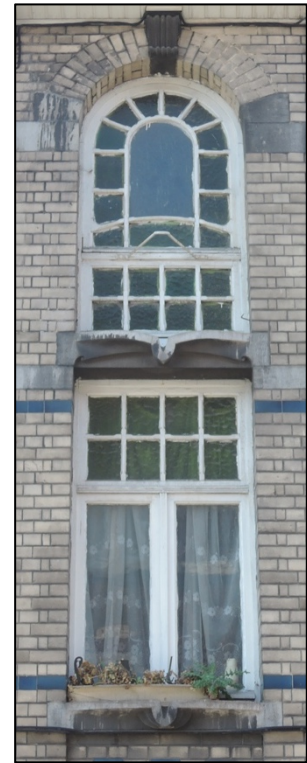
¹⁸¹ Dans ce contexte, le mot pique désigne le symbole connu dans les jeux de carte.

Les baies du premier et deuxième étages sont inscrites donc une même composition, et sont uniquement séparées par le seuil de cette baie du deuxième étage. Les deux possèdent un seuil en accolade. *(voir photo ci-contre)*

De part et d'autre de la baie du premier étage, on peut voir sur le dessus et le dessous, des lignes de briques bleues décoratives. *(voir photo ci-contre)*

La baie du deuxième étage est surmontée par un arc en plein cintre en briques et pierres calcaire. *(voir photo ci-contre)*

Le troisième étage possède ici une lucarne dans la toiture à la mansard. La corniche est aujourd'hui recouverte d'un parement en PVC blanc. L'élévation permet cependant d'établir qu'il s'agissait d'une corniche à encorbellements avec des petites consoles répétitives. On ne trouve donc pas ici les consoles typiques de Devignée.



Les châssis semblent encore être d'origine.

Le châssis de l'entresol affiche un dessin en T, sans travail particulier. Le travail de cette baie se trouve plutôt au niveau de la ferronnerie.

La porte est globalement fermée, avec trois parties vitrées sur le dessus. Ces dernières sont protégées par des ferronneries dessinant une ligne verticale, terminées soit par une ligne en coup de fouet, soit par une spirale. On y trouve aussi des lignes en coup de fouet sur le milieu.

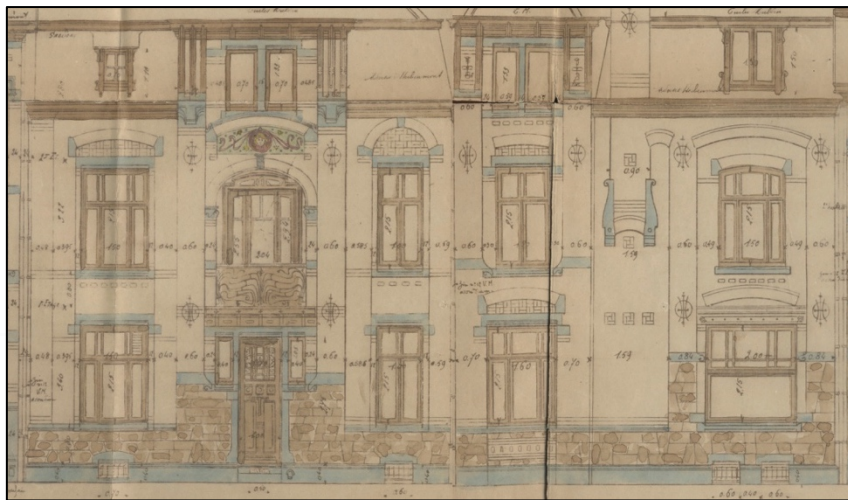
Les autres châssis présentent une partie ouvrante en partie inférieure, et dormante en partie supérieure. Les parties supérieures sont divisées par de petits bois et présentent du verre de couleur bleue et verte *(voir photo ci-contre)*.

Les châssis s'ouvrent globalement en oscillant, excepté celui de droite au rez-de-chaussée qui est un châssis à guillotine, et le châssis de gauche au deuxième étage, semblant ne pas s'ouvrir. Ce dernier affiche une partie centrale transparente et des parties extérieures divisées à petits bois de couleur verte.



De manière générale, cette façade s'inscrit dans la logique Art Nouveau de Devignée : utilisation du grès, mais aussi des briques colorées. Souvent les briques colorées sont uniquement décoratives, mais ici il s'agit d'une façade en briques blanches avec des inserts de briques bleues. On retrouve des éléments gothiques tels que l'arc brisé, plus classique avec l'arc en plein cintre. Les pinacles couronnant la façade sont également des éléments historicisants.

C. Rue Herman-Reuleaux, 66 et rue Frédéric-Nyst, 67



Elévations originales

ill. 24

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe 19 et Annexe 19a)

Ce bâtiment, aujourd'hui composé de deux adresses, a été conçu comme un seul bâtiment. En effet, sur l'élévation, le baie de l'angle, allant aujourd'hui jusqu'au sol, est représentée sur l'élévation comme une fenêtre possédant une allège. Aujourd'hui, cette baie est occupée par un châssis dont la partie inférieure, équivalente à l'allège, est une partie dormante. La position de ce bâtiment en coin d'îlot en fait à nouveau un élément particulier dans la production de Devignée. Notons d'emblée que l'ensemble des châssis de ce bâtiment ont été remplacés. La lecture en sera donc faite d'après l'élévation.

Ce bâtiment est donc considéré comme un tout, avec sa partie principale rue Frédéric-Nyst, que nous traitons en premier.



Élévation originale

ill. 25

Cette partie de la façade est composée en trois travées, dont la travée centrale contient l'entrée. Il s'agit d'une composition particulière dans la production de Devignée, chez qui on trouve plus souvent des compositions selon les proportions $1/3$ et $2/3$. La travée de droite est légèrement plus étroite que les deux autres. (voir schéma ci-contre)

Ce bâtiment est un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée et deux étages. Le deuxième étage est, excepté pour la travée centrale, traité à la mansard.



Ce bâtiment comporte un soubassement en pierres calcaire, surmonté, comme souvent chez Devignée, par du grès brun. Ce grès brun occupe la façade jusqu'au niveau de l'allège des baies du rez-de-chaussée pour les travées extérieures. Concernant la travée centrale, le grès occupe la façade jusqu'aux petites baies de part et d'autre de la baie d'entrée. A partir de ce niveau, la travée centrale est flanquée de pilastres en léger débord du plan général de la façade.

On notera d'ailleurs que le rez-de-chaussée est surélevé de la rue de la hauteur de deux marches, hauteur du soubassement.

La partie de la façade composée de grès est séparée de la partie en briques par un cordon mouluré en pierres calcaire.

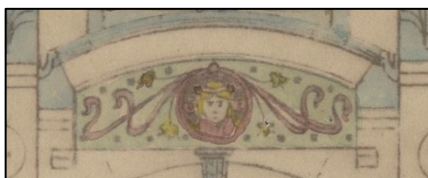
Les baies du rez-de-chaussée présentent un linteau droit, mouluré. Sous les appuis des linteaux, on peut voir des briques blanches décoratives. La baie de porte est flanquée de petites baies, dont elle est séparée par des trumeaux (voir photo ci-contre). Au-dessus des linteaux droits de ces baies, on observe des briques décoratives blanches, laissant ensuite place à une ligne de pierres calcaire moulurées. On remarque que ces linteaux sont en léger retrait par rapport au reste de la façade, ainsi que l'allège des baies du premier étage, qui sont dans le même plan.



Au premier étage, dans la travée centrale ; on trouve une loggia, élément particulier dans la production de Devignée. Cette dernière est protégée par un garde-corps en ferronnerie (voir photo ci-contre). On note également la présence d'ancres métalliques sur les pilastres entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Comme au numéro 64 de la rue Herman-Reuleaux, on trouve deux lignes de briques d'une autre couleur derrière ces ancres, ici des briques blanches (voir photo ci-dessus).



La loggia est couronnée par un arc surbaissé en briques dont les appuis s'inspirent des chapiteaux corinthiens. La clef de cet arc est moulurée et en pierre calcaire (voir photo ci-dessus). Au-dessus de cet arc, on trouve un second arc, plus aplati, renfermant un décor en mosaïque, représentant, sur l'élévation, un visage semblant féminin, entouré de végétation stylisée. Le décor présent, en mauvais état, semble différent et est difficilement lisible (voir illustrations ci-dessous). On peut aussi voir autour de ce décor des briques blanches.



ill. 26

Ci-contre, le dessin présent sur l'élévation (à gauche), et le décor en place sur la façade (à droite).

Les baies de gauche et de droite du premier étage présentent toutes deux un seuil droit, décoré d'une ligne horizontale avec des éléments circulaires aux extrémités. Sous ces seuils, on peut voir des carrés décoratifs en briques blanches. Les linteaux sont à nouveaux droits et présentent la même décoration que ceux du rez-de-chaussée.

Les corniches des parties mansardées sont des corniches à encorbellements.

Au deuxième étage, sur la gauche, on peut voir une lucarne dans la partie mansardée.

Au deuxième étage, la travée centrale présente une baie divisée en deux par un meneau décoré. On remarque aussi des éléments décoratifs sur les pilastres : des éléments en pierre prolongent les corniches présentes sur les deux travées extérieures. *(voir photo ci-contre)*



Par-dessus ces éléments, on retrouve, comme souvent, un cercle inscrit dans un carré, en pierre calcaire. *(voir photo ci-dessus)*

Cette travée présente les consoles de corniche typiques de Devignée : plus importantes au niveau de pilastres. *(voir photo ci-dessus)*

Les ferronneries de cette façade sont concentrées sur la travée centrale, à l'exception des soupiraux, les ferronneries ne sont guère travaillées.

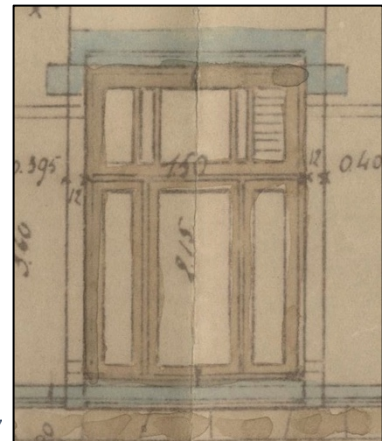
La porte aujourd'hui remplacée et ayant perdu ses ferronneries, présentait de petites ferronneries sur les parties vitrées. Il semble qu'un élément central y soit mis en évidence. L'élévation n'est malheureusement pas d'assez bonne qualité pour s'en rendre compte.

Le garde-corps de la loggia est nettement plus travaillé. Il est composé symétriquement et offre une dominante horizontale dans ses lignes courbes. On y trouve sur les côtés des lignes en coup de fouet assez doux. *(voir photo ci-contre)*



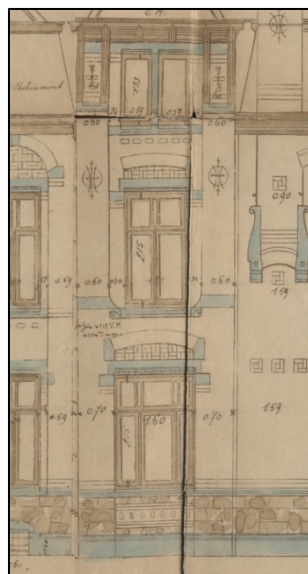
Les châssis présentent des parties ouvrantes en partie basse. Les parties hautes, dormantes, sont comme souvent divisées en plus petits vitrages, probablement colorés. Cette coloration n'est pas précise mais il est probable qu'elle ait existé, au vu des habitudes de Devignée. (voir illustration ci-contre)

Les châssis du deuxième étage présentent uniquement une partie ouvrante, non colorée et sans division.



ill. 27

A présent, nous nous penchons sur la partie de la façade se trouvant sur la rue Herman-Reuleaux, ainsi que la partie oblique à l'angle.



Élévation originale ill. 28

La partie à l'angle présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun, jusqu'au niveau de l'allège de la baie du rez-de-chaussée. Cette baie a probablement été modifiée, étant une fenêtre et non une porte sur l'élévation. Cette petite travée est flanquée de pilastres en léger débord.

La baie du rez-de-chaussée présente un linteau droit, mouluré. Elle est surmontée d'un arc surbaissé en briques, dont les appuis sont en pierre calcaire. Sous les appuis en pierre calcaire du linteau, on trouve une ligne en briques blanches.

Au premier étage, on trouve une baie ayant le même genre de traitement, à l'exception de l'arc qui est directement au-dessus du linteau, à la manière d'un arc de décharge.

On remarque entre le premier et le deuxième étage des ancrages métalliques au niveau des pilastres. (voir photo ci-contre)

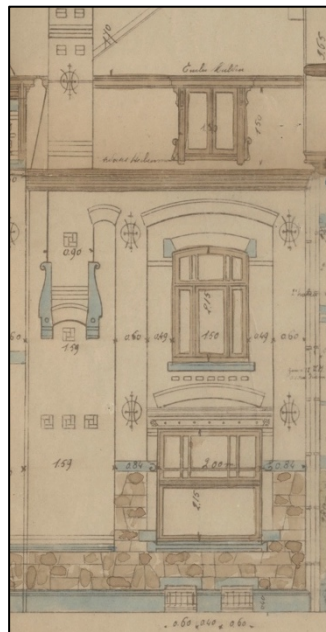
Le deuxième étage est ici traité avec une baie séparée en deux par un meneau décoré. (voir photo ci-contre)

Sous cette baie, on trouve des briques blanches décoratives. Leur seuil est traité comme les autres seuils de la façade, et leur linteau est mouluré. (voir photo ci-contre)



On trouve, ici aussi, les consoles typiques de Devignée, bien que moins riches que sur la façade principale. (voir photo ci-contre)

Les châssis présentent les mêmes caractéristiques que sur la façade principale : des parties ouvrantes en dessous, et dormantes dessus, avec des vitrages plus petits et probablement colorés. Les châssis du deuxième étage, à nouveau, sont de simples ouvrants, sans décor particulier.



Élévation originale ill. 29

La partie de cette façade située sur la rue Herman-Reuleaux semble composée en deux parties : la partie droite contenant des baies, et la partie gauche, pleine, décorée et contenant une cheminée.

Cette façade présente elle aussi un soubassement en pierres calcaire. Au-dessus de ce soubassement prennent place des pierres de grès brun, puis une façade globalement en briques rouges, séparée par un cordon mouluré en pierres calcaire.

La partie gauche est occupée par les pierres de grès jusqu'au même niveau que la partie oblique de la façade. On y voit ensuite une large partie en briques rouges, où des insert décoratifs carrés en briques blanches sont visibles.

Au deuxième étage, on peut voir un élément ressortant : probablement la cheminée. Celle-ci est mise en évidence par des éléments en volutes en pierre calcaire, et des inserts en briques blanches.

La partie droite de cette façade voit le grès brun jusqu'au milieu de la baie. Cette baie présente le même seuil que le reste de la façade. C'est à partir de ce niveau que l'on trouve des pilastres en léger débord du reste de la façade. Cette baie, contrairement aux autres, présente un double linteau : un premier métallique, surmonté d'un linteau en pierre, aux mêmes caractéristiques que les autres. Au-dessus de cette baie, on trouve un arc surbaissé en briques, surmonté d'une ligne de briques blanches. (voir photo ci-contre)



La baie du deuxième étage présente le même seuil que les autres baies, mais est surmontée d'un arc surbaissé en brique, aux appuis en pierre calcaire. On peut y voir aussi, sur le dessus et le dessous, des briques blanches.

Entre les travées gauches et la droite, on voit un petit arc en plein cintre, joignant deux parties de la façade sur le même plan (voir photo ci-contre). La travée droite est surmontée par un arc surbaissé en briques rouges avec une ligne blanche.



On trouve ici les mêmes ancrs métalliques que sur la façade principale, et ce entre le rez-de-chaussée et le premier étage, mais aussi entre le premier et le second étage.

La corniche est ici, comme sur la façade principale, à encorbellements et le second niveau traité à la mansard.

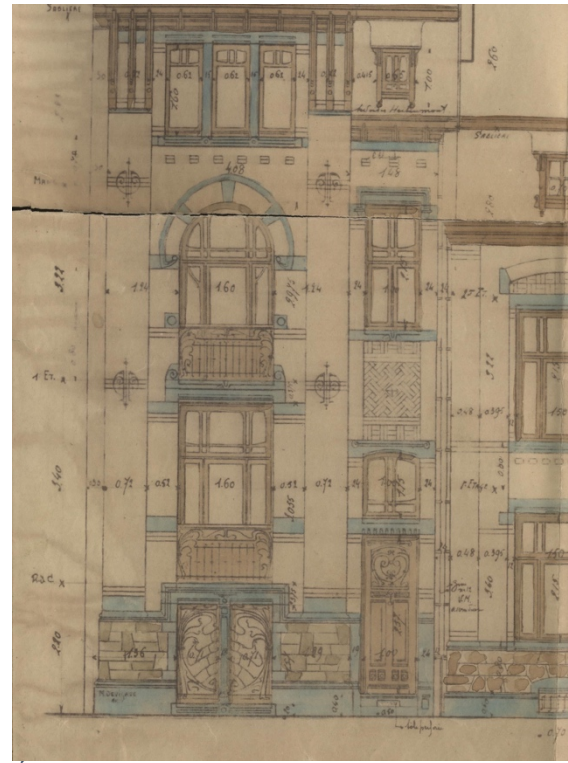
Les châssis, aujourd'hui remplacés, comportaient une partie inférieure ouvrante, et supérieure dormante, avec de plus petits vitrages probablement colorés. Le châssis du rez-de-chaussée est à guillotine (*voir illustration ci-contre*). Le châssis du deuxième étage est à double ouvrant et sans réelle décoration.



ill. 30

Cette façade, particulière du fait de sa position, montre le savoir-faire de Devignée : mêler des éléments divers : lignes courbes, métal (linteau), ses consoles de corniche, sa façon de traiter le rez-de-chaussée avec un soubassement surmonté de grès, avec des éléments plus anciens tels que de moulures, des corniches à encorbellements, loggia, chapiteaux corinthiens, le tout sur un bâtiment à la position particulière, en coin d'îlot.

D. Rue Frédéric-Nyst, 65



Élévation originale

ill. 31

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe 20 et Annexe 20a)

Entre l'élévation et la réalisation de ce bâtiment, ce dernier a subi un retournement. Excepté cela, la réalisation semble respecter l'élévation.

Nous sommes ici face à une façade composée selon les proportions $1/3$ et $2/3$. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. On remarque aussi une composition $1/3$ et $2/3$ verticalement, la travée de gauche, la plus étroite, étant comme souvent chez Devignée, traitée à la mansard sur son dernier niveau (*voir schéma ci-contre*).

Tout comme le bâtiment au numéro 64 de la rue Herman-Reuleaux, on observe la présence d'une baie d'entresol sur la droite (*voir schéma ci-contre*). La présence de cet entresol a pour effet de décaler les baies entre les deux travées. De ce fait, nous traiterons ici d'abord la travée de droite, puis celle de gauche.



Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun. Sur la droite du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – ARCHITECTE » (*voir photo ci-contre*). Le grès brun occupe la façade jusqu'à environ les 2/3 de la baie d'entresol. Le grès brun est séparé du reste de la façade, globalement en briques rouges, par un cordon de pierres calcaire mouluré. A partir du dessus de la partie en grès brun, on retrouve des pilastres flanquant la travée de droite.



La baie d'entresol (*voir photo ci-contre*) est divisée en deux par un trumeau décoré : on y trouve notamment des moulures et des éléments végétaux tels que des feuilles. Au-dessus de ce trumeau, on trouve une feuille semblant servir de petite console soutenant le seuil de la baie supérieure. On trouve devant cette baie d'entresol des ouvrages de ferronnerie sur lesquels nous reviendrons plus tard.



La baie du rez-de-chaussée présente un ouvrage de ferronnerie sur lesquels nous reviendrons plus tard. Le linteau de cette baie est droit et en pierre calcaire, tout comme son seuil. Les appuis du linteau sont en pierre calcaire. On retrouve aussi des éléments en pierre calcaire dans les piédroits de la baie, au niveau du dessus de garde-corps. Sous les appuis du linteau et les pierres d'accroche du garde-corps, se trouve une ligne de briques blanches.

Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, on trouve des ancrages métalliques sur les piédroits. Derrière celles-ci se trouvent deux lignes de briques blanches décoratives (*voir photo ci-contre*).



La baie de droite du premier étage (*voir photo ci-contre*) présente elle aussi un garde-corps en ferronnerie, vu après. Son seuil présente une forme d'accolade en pierre calcaire, et des accroches de garde-corps en pierre calcaire également.

La baie est surmontée d'un arc en plein cintre en briques et pierres calcaire, surmonté par un arc brisé et outrepassé en pierres calcaire, dont les appuis forment un crochet vers l'intérieur de la baie (*voir photo ci-contre*). Cet arc est surmonté d'inserts en briques blanches décoratives dessinant des carrés (*voir photo ci-contre*). Cet arc couronnant la baie de la travée la plus large est un



élément récurrent chez Devignée. Il est souvent outrepassé, comme c'est le cas ici. Il se situe également le plus souvent sur l'avant-dernier niveau.

Entre le premier et le deuxième étage, on retrouve les mêmes ancrs derrière lesquelles prennent place des briques blanches.

La baie du deuxième étage (*voir photo ci-contre*) est divisée en trois par deux piédroits décorés de moulures et d'éléments géométriques. On y trouve trois seuils en pierre calcaire en forme d'accolade. Les linteaux sont droits et décorés comme les autres linteaux de la façade.



On retrouve au sommet de cette façade les consoles typiques de Devignée au niveau des pilastres. (*voir photo ci-dessus*)

Concernant la travée gauche, on retrouve au niveau de la porte une baie d'imposte séparée de la porte par un élément en pierre calcaire, décoré d'éléments géométriques. Cette manière de faire rappelle l'architecture de style Vieux-Liège. Le linteau de la baie d'imposte reprend un

décor que l'on a déjà trouvé au numéro 62 de la rue Herman-Reuleaux notamment : une ligne horizontale, avec deux éléments circulaires de part et d'autre (*voir photo ci-contre*).

Surmontant la baie d'imposte, on trouve au niveau de l'allège de la baie supérieure un élément décoratif : des briques positionnées à 45 degrés, disposées autour d'un élément en pierre calcaire carré dans lequel est inscrit un cercle (*voir photo ci-contre*). On y trouve des éléments en briques blanches. La baie supérieure présente un seuil en accolade, des piédroits en briques et un linteau en pierre calcaire. Ce dernier est mouluré. Au-dessus de cette baie, on retrouve comme au-dessus de l'arc de l'autre travée des carrés en briques blanches.



Sur cette façade, on retrouve des ferronneries essentiellement sur la droite, ainsi que sur la porte. Sur la porte, remplacée, les ferronneries ont disparu, on se basera donc sur l'élévation. Les ferronneries présentaient surtout des formes courbes composées en symétrie. La forme de la ferronnerie prenait une forme de U, terminée par des spirales.

Pour la travée de droite (*voir photo ci-contre*), les ferronneries présentent aussi une composition symétrique, dont les courbes mettent en évidence leur partie centrale. On y trouve en partie inférieure et supérieure des lignes en coup de fouet et, au rez-de-chaussée et premier étage, sur les côtés, des éléments en forme de fleur, vue de face.



Les châssis, excepté celui de l'imposte, ont été remplacés. On se basera donc sur l'élévation, et sur le châssis restant au niveau de l'imposte.

Les châssis de l'entresol ne semblent pas faire l'objet de détails particuliers, il s'agit de châssis à simple ouvrant. La porte est composée de panneaux décorés en partie inférieure, et un élément vitré sur le dessus. La baie d'imposte reprend les divisions habituelles de Devignée pour le dessus des châssis, composé de plus petits vitrages, de couleur bleue et verte.

Les autres châssis de la façade (*voir exemple ci-contre*) présentent des parties ouvrantes oscillantes, avec en partie haute, des parties dormantes, avec de plus petites divisions de vitrages, verts et bleus. La baie de droite du premier étage (*voir illustration ci-contre*) présente une prolongation de l'arc jusqu'à la partie centrale du châssis, ouvrante sur le garde-corps.

Au dernier niveau, les châssis sont entièrement ouvrants, avec pour la droite des petites divisions en partie supérieure, avec des vitrages bleus et verts.



ill. 32

Cette façade présente des éléments récurrents : soubassement, grès brun, arc outrepassé sur la travée principale. Consoles typiques, et ferronneries largement courbées. On y trouve aussi des moulures, feuillages plus classiques.

Dans cette « séquence Devignée », on remarque que l'architecte prend le parti de clairement différencier les quatre bâtiments, malgré leur composition en une seule fois. Ce parti pris est typique de l'Art Nouveau, différenciant les bâtiments. On retrouve des façades aux matériaux différents, compositions différentes. On pourrait clairement penser à quatre bâtiments construits séparément.

- Rue Thône, 6, 4020 Liège



Année : 1909 (est.)

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe21)

Nous sommes ici face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite. Les proportions semblent presque tirer vers 1/2 et 1/2, la travée de droite étant assez large. On trouve également les proportions 1/3 et 2/3 verticalement : comme souvent, la travée la plus étroite est traité à la mansard sur son dernier niveau. Notons la présence d'une porte cochère au rez-de-chaussée de la travée de droite.

Nous retrouvons un soubassement en pierres calcaire. A gauche de ce soubassement se trouve la signature de l'architecte « M. DEVIGNÉE – ARCHITECTE ». (voir photo ci-contre)



Le rez-de-chaussée est ensuite composé de grès brun jusqu'à son milieu, avant de laisser place à une façade globalement en briques rouges, entre lesquelles prend place un bandeau en pierres calcaire.

Sous la baie du rez-de-chaussée se trouvent deux soupiraux. On observe ensuite de part et d'autre de cette même baie du rez-de-chaussée des motifs en coup de fouet assez doux taillés dans la pierre. On en retrouve aussi de chaque côté des soupiraux. Ces motifs sont aussi visibles

de part et d'autre du linteau de la porte cochère (*voir photo ci-contre*) et du seuil de la baie de gauche du premier étage.



La travée de gauche est flanquée de pilastres en léger débord par rapport au reste de la façade, sur lesquels sont apposés des ancrés métalliques entre chaque niveau.

La baie de gauche du premier étage est constituée d'une fenêtre allant jusqu'au sol, devant laquelle s'installe un garde-corps en ferronnerie que nous traiterons par la suite.

La baie du deuxième étage est constituée de trois fenêtres séparées par des meneaux en pierre calcaire. Ces mêmes ouvertures présentent un seuil en accolade.

A plusieurs endroits, on retrouve des éléments pouvant être des symboles maçonniques¹⁸² : cercle inscrit dans un carré (portes cochères, sous les baies de droite au premier étage, sous les baies du deuxième étage mais aussi sous la baie de gauche au rez-de-chaussée), éléments allants par trois, etc.

La baie de gauche du premier étage présente un arc en plein cintre en briques et pierres calcaire, surmonté d'un arc brisé rappelant l'architecture gothique et outrepassé dont les bases forment un crochet vers l'intérieur de l'arc. A nouveau notons cet élément récurrent.

Au-dessus de la baie de droite au premier étage, on retrouve un motif dans les briques : des briques blanches serpentent autour dans motifs rectangulaires eux-aussi en briques blanches. (*voir photo ci-contre*)



¹⁸² Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « *Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux* » le 02/06/2018. Ces symboles maçonniques sont particulièrement présents sur cette façade. Cependant, lors de ma rencontre avec Pierre Devigné le 21/02/2018, ce dernier m'a affirmé que son grand-père n'était pas franc-maçon.

Le garde-corps du premier étage (*voir photo ci-contre*) présente en son centre un motif végétal, entouré de nombreux éléments courbes. On y trouve notamment à plusieurs endroits des motifs en coup de fouet.



Devant les parties vitrées de la porte cochère (*voir photo ci-contre*), identiques pour les deux portes, on trouve des éléments de ferronnerie, présentant le même motif végétal, entourés de barreaux à dominante verticale, terminés par des éléments courbes, en coup de fouet. Ces éléments en coup de fouet sont aussi observables au milieu de ces barreaux. L'ensemble de ces ferronneries forment un ensemble cohérent, montrant un dessin d'ensemble de la façade.



Les châssis semblent tous être d'origine. Ils sont en bois vernis et présentent des ouvrants transparents en partie inférieure, des divisions plus petites et en verre bleu et vert, pour les parties supérieures, dormantes. On remarque dans le châssis de la baie de gauche au premier étage (*voir photo ci-contre*) que la forme de la partie supérieure de la baie se prolonge dans le châssis, jusqu'à sa partie centrale, suggérant une forme circulaire.

En corniche, on retrouve les consoles typiques de la production de Devignée.



A nouveau, ici, on retrouve des éléments récurrents tels que le grès brun, les ferronneries, l'arc surmontant une travée, le verre bleu et vert, etc. On note aussi la présence d'éléments plus anciens comme les décors de panneaux de portes, corniche à encorbellements.

- Rue des Bayards, 46, 4000 Liège



Année : 1909¹⁸³

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.¹⁸⁴

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe22)

Nous nous intéressons ici à la maison de P. Sévart, entrepreneur¹⁸⁵.

Nous sommes ici face à un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée de gauche est la plus étroite. Comme souvent chez Devignée, cette dernière est traitée à la mansard sur son dernier niveau.

Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. Le reste de la façade est principalement composée de briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire et des briques blanches décoratives. Comme souvent, on retrouve des pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade à partir du dessus du grès brun.

Nous trouvons au niveau de la baie d'imposte, une baie séparée de la porte par une pierre calcaire, et une baie d'imposte séparée par un trumeau. Nous remarquons que, comme la maison du numéro 54 rue de Cornillon ou 65 de la rue Frédéric-Nyst, le panneau d'allège de la baie au-

¹⁸³ Arch. Com., B. 47, n° C 1628. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 103

¹⁸⁴ Id. ; ainsi que le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

¹⁸⁵ Arch. Com., B. 47, n° C 1628. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 103

dessus de la baie d'imposte est composée d'un élément en pierre calcaire carré sur pointe dans lequel s'inscrit un cercle ; autour duquel prennent place des briques mises en place de biais, à 45 degrés. Le linteau de l'imposte présente une ligne horizontale avec des cercles de part et d'autre, dessin récurrent chez Devignée. Le linteau de la baie de droite du rez-de-chaussée présente un oiseau aux ailes déployées (*voir photo ci-dessous*).



La baie de droite du premier étage (*voir photo ci-contre*) est surmontée d'un arc en plein cintre, caractéristique de la production de Devignée. Au centre de cet arc prend place un élément figuratif, ici masculin. Dans ce même arc, au-dessus de la baie, nous trouvons trois cercles inscrits dans des carrés. Nous trouvons ces mêmes éléments à plusieurs reprises autour de la baie de droite du deuxième étage. Les bases de l'arc, en pierre calcaire, dessinent des lignes courbes et des éléments végétaux tels des feuillages et des fleurs.



Au-dessus de la baie de gauche du premier étage, on trouve un renforcement présentant des briques n'ayant pas le même aspect que le reste de la façade (*voir photo ci-contre*). Cet emplacement contenait peut-être initialement un sgraffite, souvent présent dans les réalisations Art Nouveau et chez Devignée.



A différents endroits, on retrouve des éléments présentant des lignes en coup de fouet, notamment sous le linteau de la portée d'entrée, de part et d'autre du seuil d'allège de la baie de fenêtre du rez-de-chaussée (éléments en pierre calcaire) et le garde-corps en ferronnerie du premier étage.

La baie de droite au deuxième étage est séparée en deux par un trumeau, comme la baie d'imposte. Ces deux trumeaux sont tous deux décorés, mais de manière différente : alors qu'au niveau de baie d'imposte semble prendre la forme d'une volute perpendiculaire à la façade, on retrouve au deuxième étage un décor plus géométrique surmonté d'un décor rappelant les chapiteaux de l'ordre grec ionique. Ces trumeaux font penser au style Vieux-Liège.

Sur cette façade, nous trouvons des éléments de ferronnerie notamment au niveau des soupiraux, et du garde-corps du premier étage.

Les grilles de soupirail présentent deux lignes horizontales soutenant les barreaux verticaux, terminés en haut et en bas par des lignes en coup de fouet. Le garde-corps du premier étage (*voir photo ci-contre*) reprend le même principe, mais plus décoré : des barres horizontales soutiennent des barreaux verticaux, torsadés et décorés en bas et en haut de lignes en coup de fouet. Sur la partie centrale des barreaux, on trouve aussi des petites lignes en coup de fouet, mais aussi de petites spirales.



Sur ce bâtiment, les châssis ont malheureusement été remplacés. Cependant, nous pouvons nous réjouir du fait qu'un soin a été apporté aux nouveaux châssis. En effet, en supposant que ces nouveaux châssis aient repris le dessin initial (même en le simplifiant), ces derniers rappellent les châssis souvent dessinés par Devignée.

On retrouve les consoles caractéristiques de Devignée au niveau des pilastres. Notons que ces consoles sont les seules encore visibles, les plus petites semblent être aujourd'hui cachées par un habillage en plastique blanc banalisant la corniche (*voir photo ci-contre*).



Cette façade reprend de nombreux éléments récurrents tels que des lignes en coup de fouet, le grès brun, briques blanches, consoles, pilastres, etc. Certains éléments historicisants sont présents tels que la baie d'imposte, arc en plein cintre etc.

- Rue Saint-Léonard, 369, 4000 Liège



Année : 1909¹⁸⁶

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.¹⁸⁷

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe23)

Nous nous intéressons à présent à la maison Joseph Bury¹⁸⁸.

Du fait de la présence d'un commerce au rez-de-chaussée, avec une devanture peinte et une enseigne perturbant la lecture de la façade, nous ne lirons pas cette partie de la façade et commençons donc la lecture au premier étage.

La composition de ce bâtiment est particulière : il semble en effet avoir été conçu en deux parties différentes : une travée à droite et une à gauche, plus haute et plus étroite (voir schéma ci-contre) ; surmonté d'un toit plat, élément rare chez Devignée.



On remarque la présence de pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade. Ici, contrairement à ce que nous retrouvons souvent, trois pilastres sont présents : deux de part et d'autre de la façade, et une autre sur la droite de la travée de gauche.

La façade est globalement constituée de briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire et des briques blanches décoratives.

¹⁸⁶ Arch. Com., B. 34, n° C 1168. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 102

¹⁸⁷ Id. ; ainsi que le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

¹⁸⁸ Arch. Com., B. 34, n° C 1168. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 102

A droite, sur les deux étages et avec le même dessin, trois baies séparées par un meneau en pierre calcaire, décoré de motifs géométriques.

A gauche, travée plus étroite mais plus décorée, nous trouvons au premier étage deux baies similaires à celles présentes dans la travée de droite, cette fois entourée à leur base de lignes en coup de fouet. Au deuxième étage de cette même travée se trouve une baie plus grande présentant un arc en plein cintre en briques et pierres calcaire (*voir photo ci-contre*), surmonté d'un arc brisé, rappelant l'architecture gothique, en pierre calcaire. Les bases de l'arc forment un crochet vers l'intérieur de ce dernier. De part et d'autre de cet arc, on remarque, sur le dessus, deux cercles inscrits dans des carrés.



Au sommet de cette travée gauche, nous trouvons des éléments décoratifs en briques blanches formant des carrés et un serpentин oscillant entre ceux-ci.

Les pilastres flanquant la travée de gauche sont surmontés de pinacles en pierre calcaire.

Nous retrouvons des ancrés métalliques toutes identiques et dessinant entre autres, un cercle coupé par trois lignes verticales, ainsi que des volutes partant du bord de ce cercle et rejoignant les lignes verticales (*voir photo ci-contre*).



Le garde-corps du deuxième étage présente des lignes essentiellement courbes, tout en ayant une allure tirant vers l'horizontale. On y retrouve de nombreuses lignes en coup de fouet.

Les châssis semblent encore être d'origine. Nous y voyons des parties ouvrantes constituées d'une seule vitre, tandis que les parties dormantes présentent des vitrages plus petits, en verre bleu et vert. Ces derniers sont mis en place à l'aide de petits bois, rappelant d'anciennes techniques de mises en œuvre des vitrages.

De manière générale, cette façade s'inscrit dans la production Art Nouveau de Devignée, notamment de par la présence d'un arc surplombant une travée, ferronneries et de pinacles surmontant des pilastres. La présence de trumeaux ainsi que de châssis en partie à petits bois rappelant les architectures plus anciennes.

- Rue Herman-Reuleaux, 39, 4020 Liège



Année : 1909 (est.)

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.¹⁸⁹

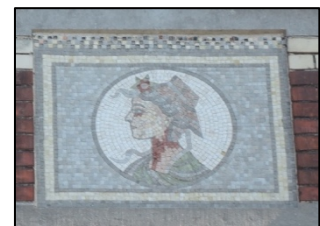
Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe24)

Nous nous trouvons face à un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite.

On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté par du grès brun jusqu'à la moitié du rez-de-chaussée. Ensuite, la façade est globalement en briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire et des briques blanches décoratives. À partir d'au-dessus du grès brun, la travée de gauche est flanquée de pilastres.

Au-dessus de la porte d'entrée, un carré en pierre calcaire positionné sur pointe est entouré de briques rouges et blanches posées à 45 degrés. Nous retrouvons déjà ce type de décorations sur d'autres bâtiments vus précédemment. Sur le même alignement, au-dessus de la fenêtre de droite au premier étage, nous trouvons un élément décoratif en mosaïques représentant une figure féminine, seul élément figuratif de la façade (voir photo ci-contre). Notons que souvent, les éléments figuratifs mis en place par Devignée sont des éléments sculptés, souvent en pierre calcaire. Il s'agit donc ici d'un élément particulier.



¹⁸⁹ Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 14

Ainsi que le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

On retrouve également, au-dessus de la baie de gauche du premier étage, un arc outrepassé, dont le dessin forme, aux bases de l'arc, des lignes en coup de fouet vers l'intérieur de l'arc. A différents endroits : dans l'arc (deux fois), ainsi que de part et d'autre de la baie de gauche du deuxième étage, dans la ferronnerie du garde-corps du premier étage, nous trouvons des éléments allant par trois. Ces éléments allant par trois, proviennent peut-être d'une symbolique maçonnique.

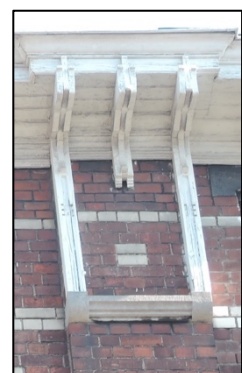
La baie de gauche du premier étage et de droite au deuxième étage présentent toutes deux un seuil en accolade, élément récurrent.

Le bâtiment n'ayant malheureusement plus ses châssis d'origine, il n'est pas possible d'en relever le dessin afin d'en effectuer une lecture.

Remarquons le travail au niveau de la ferronnerie : nous trouvons deux ancrages métalliques ainsi qu'un garde-corps (*voir photo ci-contre*). Ce dernier est composé d'éléments en formes de flèches courbées pointant vers le haut, entre lesquelles on retrouve deux fois trois cercles (*voir symbolique ci-avant*). On y retrouve également à différents endroits des lignes en coup de fouet.



Nous retrouvons les consoles typiques de la production de Devignée. Comme pour la maison du 46 rue des Bayards, les consoles centrales des pilastres sont plus petites que les deux autres. (*voir photo ci-contre*)



Ici, on retrouve à nouveau des éléments caractéristiques de la production de Devignée : grès brun, seuils en accolade, ferronneries, décoration en briques au-dessus de l'entrée, consoles, etc. Les éléments plus anciens peuvent être la corniche à encorbellements et l'arc en plein cintre.

- **Quai du Roi-Albert, 32, 4020 Liège**



Année : 1909 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique¹⁹⁰.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe25)

Ce bâtiment est implanté de manière particulière : le parcellaire n'est pas perpendiculaire à la route. Dans ce cas, la façade principale du bâtiment est positionnée perpendiculairement au mitoyen tandis qu'une avancée de la pièce de vie au rez-de-chaussée (ainsi qu'une terrasse sur la toiture de ce dernier)

permet d'inscrire le bâtiment dans l'alignement de la chaussée. La particularité d'implantation du bâtiment permet un changement par rapport à ce que l'on retrouve le plus souvent dans les maisons de ville à savoir un simple balcon au premier étage. On retrouve ici une terrasse donnant sur la rue et donc sur la Meuse.

On trouve ici un bâtiment aux proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée de droite est la plus étroite. Nous trouvons aussi une composition 1/3 et 2/3 verticalement : en effet, le dernier niveau de la travée de droite est traité à la mansard. De plus, seule la travée de gauche se voit alignée à la route au rez-de-chaussée. A partir de la terrasse du premier étage, la travée de gauche est flanquée de pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade.

On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'environ les 2/3 du rez-de-chaussée, puis de briques blanches. Le bâtiment est aujourd'hui peint en blanc, mais sous cette couche de peinture se trouvent des briques blanches¹⁹¹.

¹⁹⁰ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

¹⁹¹ Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « *Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux* » le 02/06/2018.

On notera la présence d'éléments décoratifs bleus (aujourd'hui peint, mais bleus également à l'origine¹⁹²) à différents endroits de la façade. La plupart d'entre eux sont des éléments carrés. Noter qu'un « serpentín » de briques bleues entourait les carrés au-dessus des baies du deuxième étage, mais ces dernières ont été peintes en même temps que le reste de la façade. Nous retrouvons ce même motif au 6 de la rue Thône.

Comme souvent chez Devignée, on trouve des figures féminines dans la façade : elles se situent ici à droite de baie d'entrée, mais aussi sur la porte. (*voir photo ci-contre*)

Au-dessus de cette baie d'entrée, on remarque la présence d'une baie d'imposte. Cette dernière est séparée de l'entrée par une traverse horizontale, et est divisée en trois par deux meneaux. (*voir photo ci-contre*)



La baie de gauche du premier étage est couronnée par un arc en plein cintre outrepassé en briques et en pierres calcaire (*voir photo ci-contre*). Ce dernier est ensuite surplombé par un arc brisé et outrepassé en pierres calcaire, donc les extrémités dessinent des crochets vers l'intérieur de l'arc. Ce genre d'arc est, comme nous le voyons, un élément récurrent chez Devignée.



Toutes les baies de la façade, à l'exception de la baie à rue et de la baie d'entrée (imposte comprise), présentent des seuils en accolade.

¹⁹² Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux » le 02/06/2018.

Présence des consoles de corniche caractéristiques de Devignée (*voir photo ci-contre*). Cette fois, ces dernières sont très travaillées et se prolongent dans un bandeau de pierres calcaire au niveau des baies du deuxième étage. Les consoles, sur leur partie horizontale, présentent des éléments circulaires pouvant rappeler les consoles à cymbales que l'on retrouvait au XVI^e siècle.



On notera un travail des ferronneries de cette terrasse : ces dernières semblent être les mêmes. Notons aussi la présence de motifs en coup de fouet. Entre ces pièces de ferronneries, des supports en pierre calcaire représentent des motifs plus géométriques. (*voir photo ci-dessous*)



Des ancrés métalliques sont présentes au niveau des pilastres entre le premier et le deuxième étage. Ces dernières sont surtout composées de courbes, et on remarque aussi de petites lignes en coup de fouet.

Cette maison possède actuellement toujours ses châssis d'origine, montrant le travail réalisé tant en sculpture sur bois qu'au niveau des vitrages (présence de vitrages transparents, verts et bleus). La conservation des châssis d'origine permet de noter certains détails : boîte aux lettres d'origine (*voir photo ci-contre*) (une seule des deux ouvertures pour des raisons réglementaires imposées aujourd'hui par la poste belge¹⁹³). Notons aussi la présence de la tirette de la sonnette d'origine



Cette façade comporte de nombreux éléments récurrents : grès brun, ferronneries, dessins de châssis, etc. Des éléments anciens tels que les consoles à cymbales, baie d'imposte à meneaux, etc. sont également présents, montrant comme toujours l'attachement de l'architecte à des styles architecturaux anciens, réinterprétés.

¹⁹³ Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « *Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux* » le 02/06/2018.

4.6 ANNÉE 1910

En 1910, malgré une production très reconnaissable en 1909, Devignée semble chercher de nouvelles expressions architecturales, tout en gardant des éléments historicisants, mais aussi les mêmes matériaux et autres éléments caractéristiques que nous trouvions jusque-là.

Ainsi, nous retrouvons toujours l'utilisation de divers matériaux : pierre calcaire, grès brun, briques rouges, briques blanches, briques bleues, métal.

Aussi, bien que toujours présent, le relief des façades s'exprime différemment : celles-ci présentent par exemple une loggia, un oriel engagé¹⁹⁴, différents plans selon les travées. Le travail des châssis évolue également : le dessin que nous retrouvions jusqu'en 1909 disparaît au profit de châssis dont la partie supérieure est traitée à petits bois dessinant des rectangles.

Les ferronneries, quant à elles, continuent à évoluer vers des lignes courbes. En effet, on y trouvera de moins en moins de barreaux verticaux, au profit de cercles et autres lignes en coup de fouet.

D'autres éléments prennent toujours place sur les façades : l'arc surplombant une travée, les éléments figuratifs, d'inspiration naturelle, les mosaïques ou autres décors.

Les emprunts au passé sont toujours aussi nombreux : on trouvera notamment le style Vieux-Liège avec des bandeaux de pierre ou les corniches à toupies, ordre antique avec des chapiteaux corinthiens ; mais aussi les cottages anglais avec les faux colombages, garde-corps en bois et toitures débordantes trouvées au 5 de la rue Thône !

¹⁹⁴ Oriel partiellement engagé dans la façade.

- Rue Thône, 5, 4020 Liège



Année : 1910¹⁹⁵

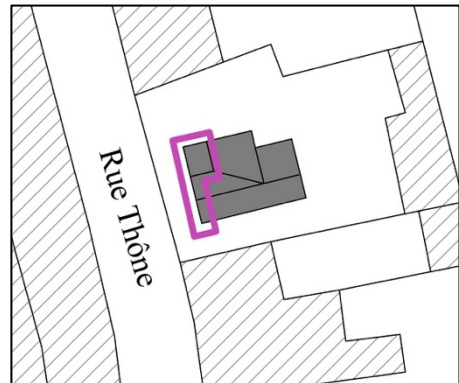
Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe26)

Il s'agit ici d'un bâtiment particulier dans le cadre de ce travail. En effet, il s'agit de la seule maison à quatre façades (voir schéma ci-dessous) présente dans le quartier, ainsi que la seule que j'ai pu retrouver de la production de Devignée.



ill. 33

Pour s'accorder avec la logique mis en place dans ce travail, l'étude de ce bâtiment se limitera aux façades avant du bâtiment : la partie avant du bâtiment, ainsi que la partie en retrait à gauche, et le mur perpendiculaire à la rue entre ces deux derniers. (voir schéma ci-contre, zone rose)

Ici, malgré son implantation, le bâtiment semble tout de même présenter une composition selon les proportions 1/3 et 2/3. En effet, la partie droite semble nettement plus large que la partie gauche, en retrait.

Le bâtiment présente aujourd'hui un soubassement de couleur unie, il semble être en cimentage et peint dans une teinte rouge. Ce soubassement constitue la hauteur dont le rez-de-chaussée est surélevé par rapport au terrain. Le soubassement laisse ensuite place à des pierres de grès brun qui se poursuit ensuite jusqu'au milieu du rez-de-chaussée, avant de laisser place à un bandeau de pierres calcaire puis à des briques rouges sur le reste de la façade.

¹⁹⁵ Source datation : inscrite sur la façade (1910).

Sur la partie droite, on peut observer une baie semblant être sur deux niveaux (le rez-de-chaussée et le premier étage) (*voir photo ci-contre*). On trouvera d'ailleurs un garde-corps au premier étage. Il est constitué de bois, avec des éléments horizontaux, verticaux et obliques, à la manière de colombages et des guettes* que l'on y trouvait.

Cette baie sur deux niveaux est couronnée par un arc en plein cintre en briques, dont la base et la clef sont en pierre calcaire (*voir photo ci-contre*). Les bases présentent des lignes décoratives en coup de fouet. De part et d'autre de l'arc, on note la présence de deux carrés blancs, soulignés par une ligne de briques blanches. Ces carrés renfermaient probablement un élément décoratif à la base, aujourd'hui disparu. Le contour de toute cette baie est décoré de briques blanches.

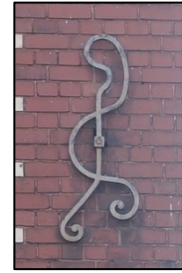


Le deuxième étage présente à droite un pignon sur lequel on peut observer de (probablement faux) colombages, dont le remplissage est peint en teinte rouge, tout comme le soubassement. Les colombages sont peints en blanc. On peut y voir des croix de Saint-André*, ainsi que des guettes. Les guettes présentent des extrémités plus larges, leur donnant une allure courbée. (*voir photo ci-dessous*)



La toiture est en débord par rapport à la façade et présente un arc surbaissé en charpente. (*voir photo ci-dessus*)

Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, on trouve des ancrages métalliques en forme en coup de fouet. (voir photo ci-contre)



La partie gauche de la façade renferme l'entrée du bâtiment, située sous un porche (voir photo ci-contre), et est de manière générale constituée de briques rouges. C'est sur le pilier du porche qu'on peut voir la signature de l'architecte « M. DEVIGNÉE – ARCHITECTE » (voir photo ci-dessous).

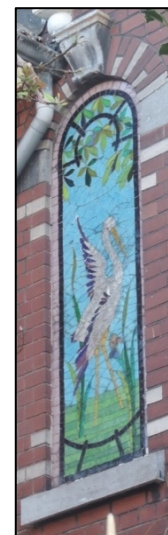


On notera que le porche est en fait constitué du balcon du premier étage, lui-même couvert par une toiture. On peut aussi y voir une lucarne au niveau du deuxième étage. Le garde-corps du balcon est constitué d'éléments présentant deux cercles concentriques, ainsi qu'une croix de Saint-André et une croix grecque*. (voir photo ci-contre)



La partie supérieure du premier étage est, elle aussi, constituée de faux colombages blancs. Le remplissage est lui aussi rouge au niveau de balcon, et beige hors du balcon.

Le mur perpendiculaire liant ces deux parties de façade est lui aussi constitué de briques rouges et présentent un élément décoratif en mosaïques représentant un cygne (voir photo ci-contre). Ce dernier est inscrit dans une niche allongée, couronné d'un petit arc en plein cintre dont la clef est en pierre calcaire, ainsi que son seuil. On y trouve aussi des briques blanches décoratives.



On peut observer de très belles ferronneries sur ce bâtiment notamment au niveau de l'escalier menant à l'entrée, ainsi que le garde-corps du porche de l'entrée (*voir photo ci-contre*). On trouve des éléments circulaires concentriques, ainsi que des lignes rappelant le coup de fouet sur les parties extérieures, ainsi que le garde-corps de l'escalier.



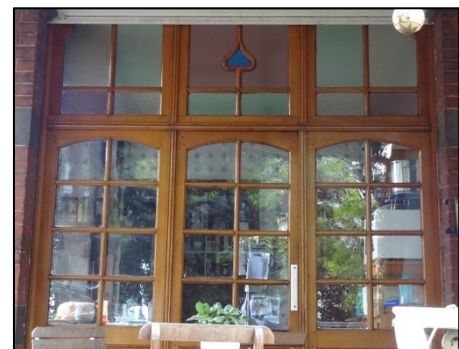
Nous pouvons également parler de la grille d'entrée sur la parcelle : celle-ci est très travaillée, et offre de nombreux détails en coup de fouet. On trouve aussi sur les extrémités des pommes de pin stylisées. (*voir photo ci-contre*)



La plupart des châssis visibles ont été remplacés, il est donc difficile d'en apporter une lecture. Ceux du rez-de-chaussée semblent en revanche être d'origine.

Pour la partie droite, ils se présentent en trois parties : un ouvrant et deux dormants. En partie inférieure, un seul vitrage est visible. Par contre, comme souvent chez Devignée, des divisions sont visibles en partie supérieure, avec du verre de couleur bleue et verte.

En partie gauche, les châssis sont à nouveau divisés en trois parties. Ici, on trouve un panneau en partie inférieure, surmonté de vitrages à division à grands bois. En partie centrale au-dessus, on peut voir un pique bleu. (*voir photo ci-contre*)



ill. 34

De manière générale, ce bâtiment offre des éléments Art Nouveau tels que les lignes en coup de fouet, la mosaïque colorée. On y trouve aussi de faux colombages, à la manière de Van de Velde et des cottages anglais. Devignée s'éloigne cependant de ses principes stylistiques.

- Rue Grandgagnage, 12, 4000 Liège 1910



Année : 1910¹⁹⁶

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

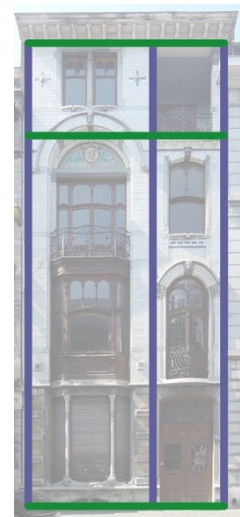
Commentaires éventuels :

(Voir Annexe27)

Nous traitons ici l'hôtel Verlaine, construit pour Gustave Verlaine, marchand de chaussures, c'est pourquoi on retrouve à l'arrière de ce bâtiment des annexes où se situaient un atelier et la boutique de chaussures¹⁹⁷.

A titre informatif, il s'agit d'une des premières façades m'ayant fait découvrir Maurice Devignée, au début de mes études à l'Université de Liège. Ce bâtiment se situe sur le chemin entre la gare de Liège-Jonfosse (Liège-Carré) et le site du Jardin Botanique de la Faculté d'Architecture.

La façade est composée selon les proportions 1/3 et 2/3 (voir schéma ci-contre). Ici, la travée de droite est la plus étroite. Nous retrouvons un soubassement en pierres calcaire jusqu'au niveau du seuil de la baie du rez-de-chaussée. Ensuite, la façade est occupée par de la pierre calcaire et du grès brun, surmontés par une façade globalement en briques blanches émaillées, et pierre calcaire.



¹⁹⁶ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2492-01 [en ligne, 18/04/2019]
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 99
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 20-21

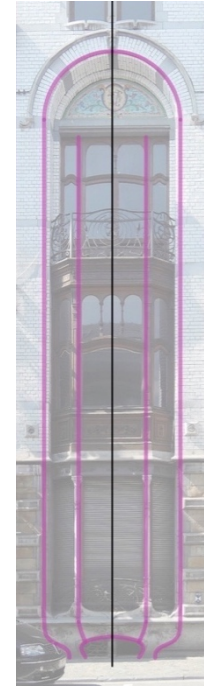
¹⁹⁷ Id. Ainsi que :

- DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau (...)* ; p. 20
- CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 42

Le soubassement est richement décoré : on peut voir à gauche la signature de l'architecte : « MAURICE DEVIGNÉE – ARCHITECTE – DIPLÔMÉ ». (*voir photo ci-contre*)

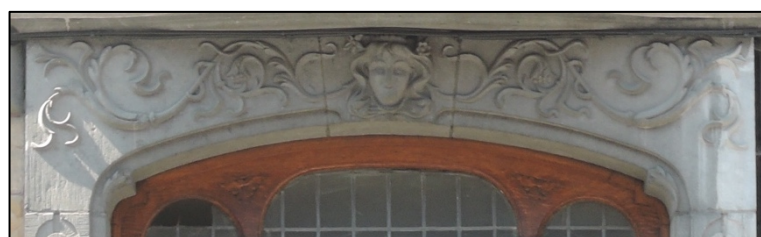


Sous la baie du rez-de-chaussée, nous trouvons un soupirail menant au sous-sol (*voir photo ci-contre, à gauche*). Celui-ci est divisé en deux par une colonnette en pierre, sculptée en forme de vase. Par-dessus, nous trouvons une sculpture de griffes avec des ailes de part et d'autre. Ce soupirail est obstrué par des ferronneries, sur lesquelles nous reviendrons plus tard. De part et d'autre de ces ouvertures, des éléments courbes fluides mènent jusqu'à la largeur de la baie du rez-de-chaussée, dont les lignes se prolongent jusqu'au deuxième étage (*voir schéma ci-contre, à droite*). Nous retrouvons aussi des décors végétaux, mêlant feuillages sur des branches présentant des lignes en coup de fouet. A droite au passage cocher, nous trouvons un décrotoir. Ce dernier a aujourd'hui perdu sa partie métallique.



Le rez-de-chaussée est essentiellement occupé par des ouvertures : la baie ouvrant sur les espaces intérieurs, et le passage cocher. Les parties fermées sont constituées essentiellement de pierre calcaire, et de grès brun. La baie de gauche est séparée en trois par deux colonnettes en fonte, dont l'alignement est suivi jusqu'au troisième étage. Ces colonnettes présentent des chapiteaux d'inspiration de l'ordre corinthien.

Les linteaux, en pierre calcaire sont décorés d'éléments végétaux, dont les lignes prennent la forme d'un coup de fouet sur le linteau du passage cocher (*voir photo ci-dessous*).



Les piédroits de la baie de gauche présente des chaînages en pierres calcaire. C'est de part et d'autre de cette baie que l'on retrouve le grès brun, en alternance avec la pierre calcaire : deux tas de grès brun, suivi d'un tas de pierres calcaire.

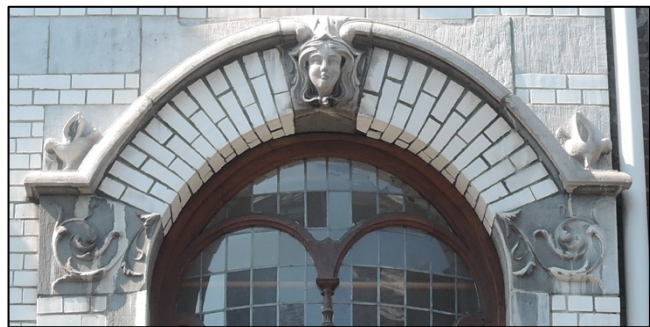
Sur le dessous de cette baie, on retrouve des ferronneries, traitées plus tard.

Le passage du rez-de-chaussée au premier étage est très visible : un cordon de pierre le marque, ainsi qu'un changement de matériaux.

Le premier étage est essentiellement composé de briques blanches, seuls quelques éléments en pierre calcaire sont visibles : deux bandeaux horizontaux, ainsi que des éléments décoratifs. On retrouve notamment, de part et d'autre de la baie de gauche, une fleur inscrite dans un cercle, lui-même inscrit dans un carré (*voir photo ci-contre*). Cette même baie est occupée par un oriel engagé¹⁹⁸ en menuiseries, sur lequel nous reviendrons plus tard.



La baie de droite voit ses piédroits entièrement en pierres calcaire. C'est autour de l'arc surbaissé surmontant cette baie que le décor est concentré : aux bases de l'arc, des pierres calcaire décorées d'éléments végétaux en spirale sont présentes. On notera que certains feuillages partant de ces spirales esquissent une ligne en coup de fouet. Au-dessus de ces pierres, on retrouve des oiseaux sculptés ; et la clé de l'arc présente un visage féminin. (*voir photo ci-contre*)



Un bandeau de pierres calcaire délimite le passage du premier au deuxième étage.

La baie de droite présente un garde-corps en ferronnerie, traité plus tard.

Le deuxième étage est à nouveau essentiellement composé de briques blanches. Ici aussi, on retrouve des éléments en pierres calcaire, mais aussi des briques bleues, ainsi qu'un tympan décoratif en mosaïque. En plus de cordons de pierres calcaire, on retrouve, autour de la baie de droite, des piédroits en pierres calcaire, ainsi qu'un seuil en accolade, comme souvent chez Devignée. Ces piédroits sont moulurés et présentent un crochet à leur base. Le dessus des

¹⁹⁸ Oriel partiellement engagé dans la façade.

piédroits, aussi base de l'arc surbaissé de la baie, présentent une spirale taillée dans la pierre. La clef de cet arc représente un élément végétal vu de face, semblant être une feuille.

La baie de gauche présente un linteau droit en pierre calcaire, surmonté d'un arc (*voir photo ci-dessous*). Au-dessus de ce dernier se trouve la mosaïque sur laquelle nous reviendrons ci-après. L'arc de cette baie, couronnant les baies du rez-de-chaussée, premier et deuxième étage, est mis en évidence par une moulure en pierres calcaire dont les extrémités forment un crochet repartant vers le haut. La clef de cet arc représente un hibou taillé dans la pierre calcaire (*voir photo ci-dessous*). Cette baie ouvre sur un balcon présentant un garde-corps en ferronnerie. La mosaïque, prenant place dans l'arc en plein cintre, représente des éléments végétaux entourant un cercle dans lequel sont inscrites les initiales « V D » (*voir photo ci-dessous*). Le V se rapporte sans aucun doute au nom de Gustave Verlain. On peut noter que le centre de la mosaïque est endommagé : certaines mosaïques se sont détachées, laissant apparaître une ligne verticale vide.



Le troisième étage est à nouveau essentiellement composé de briques blanches. On y retrouve aussi de la pierre calcaire ainsi que des briques bleues.

On y trouve un élément particulier dans la production de Devignée : une loggia. Celle-ci présente un garde-corps en ferronnerie. Sous celui-ci, on trouve une première corniche moulurée, avec de petites consoles assez simples. Cette corniche est en léger débord par rapport au plan général de la façade.

La baie de gauche (*voir photo ci-dessous*) est entourée de pierre calcaire, et présentent des linteaux droits. Celle-ci est séparée en deux par une colonnette rappelant celle que l'on trouve au rez-de-chaussée, bien que celle-ci semble cependant être en pierre. Son chapiteau rappelle lui aussi l'ordre corinthien. De part et d'autre de cette baie, on trouve deux cercles inscrits dans un carré en pierre calcaire. Ces carrés sont entourés par quatre briques bleues dont le bout est positionné contre le carré de pierre calcaire (*voir photo ci-dessous*). On trouve à nouveau ici des seuils en accolade.



Les piédroits de la loggia présente au troisième étage de la travée de droite semblent en léger retrait par rapport au plan général de la façade. La partie haute de ses bords sont décorés de pierres calcaire dans lesquelles sont sculptées des feuilles. Cette loggia présente un élément de ferronnerie sur lequel nous reviendrons après.

La corniche de ce bâtiment est elle aussi singulière dans la production de Devignée : elle présente des consoles décorées pendentifs. (*voir photo ci-dessous*)



Ce bâtiment présente un grand nombre de ferronneries : on en retrouve au moins un ouvrage à chaque niveau de la façade. Toutes semblent avoir été dessinées de manière cohérente par rapport à leur ensemble. Ainsi, hormis les ferronneries protégeant les soupiraux et celles de la porte, toutes les ferronneries présentent une composition centrale et symétrique.

On trouve en leur centre un cercle dans lequel se trouve une fleur à cinq pétales. Autour de cet élément central, au rez-de-chaussée (*voir photo ci-dessous*), la ferronnerie se déploie dans les trois parties de la baie. La ferronnerie prend ici une allure globalement horizontale, mettant tout de même en valeur le centre par des éléments courbes autour de ce dernier, prenant une allure de spirale double dont l'extrémité rappelle la ligne en coup de fouet. Sur les extrémités gauche et droite, on observe également des petits traits en coup de fouet.



Au niveau de la porte, vitrée, les ferronneries ont une allure plus verticale. Les ferronneries sont identiques sur les deux portes, en symétrie (*voir photo ci-contre*). On y trouve aussi des lignes en coup de fouet. Au centre de ces ferronneries, trois lignes horizontales mettent en évidence un élément circulaire. L'ensemble semble mettre en évidence le centre des deux portes.



Au premier étage, on trouve une ferronnerie au niveau de la baie de droite (*voir photo ci-contre*). Comme au rez-de-chaussée, celle-ci présente un élément central circulaire contenant une fleur. L'ensemble du garde-corps met en évidence cet élément central avec des lignes courbes concentriques autour de celui-ci. On trouve aussi des lignes en coup de fouet sur le bas ainsi que le haut du garde-corps. De chaque côté, on trouve aussi des éléments stylisant une pomme de pin.



Au deuxième étage, la ferronnerie se situe au niveau du garde-corps du balcon (*voir photo ci-contre*). Celui-ci est assez similaire à celui du premier étage, bien qu'étant en trois parties. Les trois parties comportent un cercle central comportant une fleur, mis en évidence par les lignes courbes se dessinant autour de ce dernier. On retrouve aussi des lignes en coup de fouet et des éléments en pomme de pin.



Au troisième étage, la ferronnerie (*voir photo ci-contre*) est semblable à celle aux étages inférieurs : élément central mis en évidence par les lignes se trouvant autour. Notons qu'on ne retrouve pas ici le motif en pomme de pin.



Plus discrètes, les grilles menant au sous-sol sont dessinées symétriquement, et mettent en évidence la colonnette centrale. Elles esquissent deux lignes en coup de fouet assez doux.

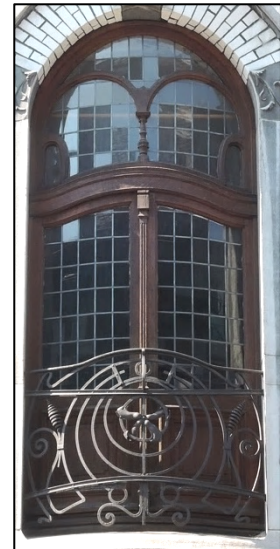
Les châssis de ce bâtiment sont les châssis d'origine.

Malheureusement, il ne m'a jamais été possible d'observer le châssis de la baie du rez-de-chaussée. On notera tout de même que le châssis n'est pas situé dans un seul plan : la partie centrale se situe en avant des deux autres, disposées de biais. On retrouve cette disposition de biais sur l'oriel engagé du premier étage, et le balcon du deuxième étage. Toutes ces lignes sont alignées, apportant un ensemble harmonieux.

La porte est richement décorée (*voir photo ci-contre*) : on y retrouve de nombreuses moulures très soignées, et des panneaux eux aussi moulurés. On note la présence d'un visage sur la boiserie inférieure de la baie d'imposte, qui est composée de vitraux rectangulaires.



Ce sont ces mêmes vitraux rectangulaires que l'on retrouve au niveau de la baie de droite au premier étage (*voir photo ci-contre, à droite*). Ce châssis, moins décoré, n'en est pas moins riche : il s'agit d'un châssis courbé. On en retrouve assez peu aujourd'hui. Ce châssis présente aussi de nombreux éléments courbes dans sa partie supérieure.



Concernant la baie de gauche du premier étage, on y trouve l'oriel engagé cité précédemment (*voir photo ci-contre, à gauche*). Ce dernier est à nouveau richement décoré de nombreuses moulures, panneaux moulurés et décorés. On y retrouve un visage féminin sculpté dans le bois, entouré de motifs végétaux.

Au deuxième étage, on trouve à droite un châssis à guillotine, lui aussi mouluré. A gauche, le châssis, droit, présente deux portes donnant accès au balcon. Lui aussi présente des moulures, mais plus simples qu'aux étages inférieurs.

Au troisième étage, les seuls châssis visibles se situent sur la gauche. Ils sont assez simples, hormis la moulure présente au centre de leur partie supérieure.

Cette façade comporte certains éléments Art Nouveau : lignes en coup de fouet, utilisation de briques blanches et bleues, mosaïques. On retrouve aussi de nombreux éléments plus anciens : chapiteaux corinthiens, des moulures plus classiques, des bandeaux de pierre dans le style Vieux-Liège, corniche à toupie... Cette façade est très composite et très riche en décorations. On remarque qu'elle présente moins de reliefs que les façades notamment conçues en 1909, et comporte plus d'éléments passéistes. On voit déjà ici que Devignée s'éloigne quelque peu de l'Art Nouveau, se dirigeant vers des façades plus strictes, mais toujours aussi décorées.

On trouve ici certains éléments récurrents chez Devignée : l'oriel engagé (moins courant), mais aussi une travée occupée par une composition globale. En effet, ici, à gauche, tous les éléments se situant sous l'arc en plein cintre font partie d'une composition à part entière : on y remarque de nombreux alignements. De cette manière, cette travée est mise en avant. C'est d'ailleurs sur cette partie de la façade que l'on retrouve le plus de richesse décorative, avec l'ensemble du rez-de-chaussée, visible de tous.

4.7 ANNÉE 1911

En 1911, nous trouvons deux orientations : d'un côté Devignée reste sur des expressions déjà vues auparavant ; de l'autre on découvre un changement d'expression assez fort, s'orientant vers une architecture plus classique.

On observe notamment certains éléments récurrents, tels que le soubassement en pierres calcaire, le grès brun, la brique blanche, la brique rouge ou encore le métal. Les façades présentent toujours un certain relief, avec une diversité d'expressions : on trouve tantôt un oriel, tantôt des pilastres, des contours de baies apportant eux-aussi, plus ou moins de relief. Devignée continue également d'utiliser des éléments inspirés de la nature, mais aussi figuratifs. Bien que parfois retravaillées, les consoles de Devignée sont elles aussi toujours bien présentes, tout comme le dernier niveau partiellement traité à la mansard.

D'un côté, rue Montagne-Sainte-Walburge, nous trouvons toujours un arc surplombant une travée, bien que celui-ci apporte moins de dynamisme à l'ensemble de la façade.

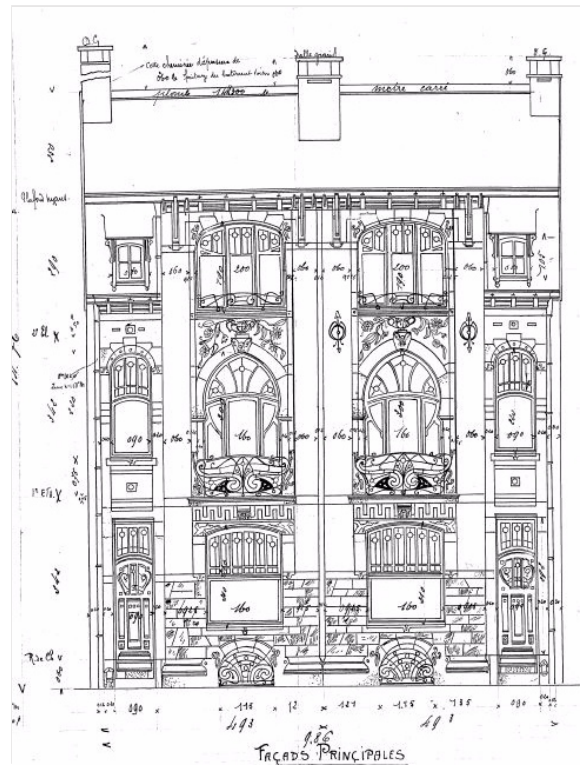
De l'autre côté, on trouve des façades semblant plus calmes, au dessin moins fluide. On trouve de la symétrie, des panneaux décoratifs moulurés.

Les ferronneries, quant à elles, restent dans une lignée de dessin de plus en plus courbe et fluide. Les châssis poursuivent aussi leur changement de dessin, en favorisant les parties supérieures à petits bois au dessin rectangulaire.

Dans cette période de changement d'orientation, l'éclectisme reste présent : les fenêtres à croisées dans le style Vieux-Liège, l'arc brisé le style gothique, des panneaux décoratifs XVIII^e siècle, on trouve aussi des chapiteaux corinthiens, ...

Aux alentours de 1911 s'opère donc un changement de direction pour Devignée, qui avait déjà commencé en 1910, sorte de charnière entre une période Art Nouveau et une période plus classique, toujours teintée d'éclectisme.

- Rue Montage-Sainte-Walburge, 34 et 36, 4000 Liège



Élévations originales

ill. 35

Année : 1911¹⁹⁹

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources.²⁰⁰

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe28 et Annexe28a)

Pour ces façades, l'élévation m'a été accessible.

Il s'agit ici de façades jumelles, composées symétriquement l'une par rapport à l'autre. Étant donné cette configuration, il est plus que probable que cette construction fût l'objet d'une promotion immobilière. Cette promotion immobilière aurait été l'initiative de N. Thiriard²⁰¹.

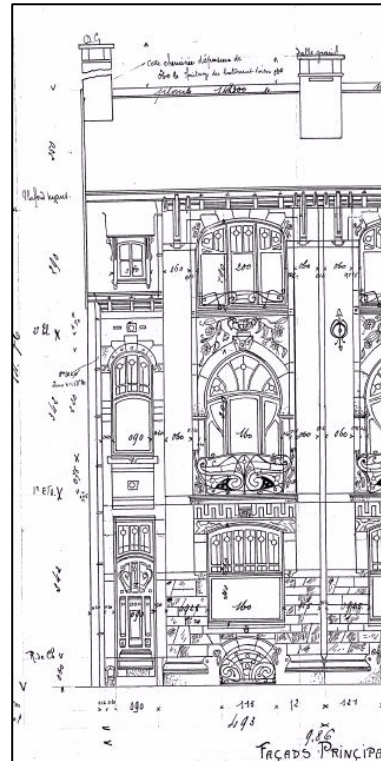
¹⁹⁹ Sources datation :

- Arch. Com., B. 105, n° 7657. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 93-94
- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2761-01 [en ligne, 18/04/2019]

²⁰⁰ Id. ; ainsi que le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

²⁰¹ Arch. Com., B. 105, n° 7657. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 93-94

Les châssis des deux maisons ont malheureusement été remplacés, sauf les portes et une fenêtre. Cependant, les châssis de la façade gauche (numéro 36), ont fait l'objet d'un plus grand soin dans leur dessin, en tentant de reproduire certaines lignes des châssis d'origine. Nous nous concentrerons donc sur cette façade ; l'autre étant sa jumelle symétrique. On note que l'élévation présente deux maisons construites sur un même niveau. Dans les faits, la maison de droite est plus basse que celle de gauche.



Élévation originale

ill. 36

Nous sommes face à une façade composée selon les proportions $1/3$ et $2/3$. Ici, la travée de gauche est la plus étroite. On observe également les proportions $1/3$ et $2/3$ verticalement : la travée la plus étroite est en effet traité à la mansard. (voir schéma ci-contre)



Le rez-de-chaussée est légèrement surélevé par rapport à la route et présente un soubassement en pierres calcaire mouluré. On peut aussi y voir une baie donnant accès à la cave, devant laquelle est installé un élément de ferronnerie. De part et d'autre de la baie de la cave, on observe des éléments décoratifs sculptés en ligne en coup de fouet (*voir photo ci-contre*).



Par-dessus ce soubassement, on retrouve du grès brun jusqu'environ la moitié du rez-de-chaussée. S'ensuit un bandeau en pierres calcaire, puis des briques rouges. A partir du dessus du grès brun, la travée de droite est flanquée de deux pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade.

La baie de droite du rez-de-chaussée (*voir photo ci-contre*) présente un seuil en accolade. On retrouve aussi des accolades sur les piédroits de cette baie, au niveau du bandeau. Le linteau de cette baie est un linteau métallique, décoré sur ses extrémités. Ce linteau métallique montre que Devignée utilise non seulement les matériaux traditionnels comme la pierre ou la brique mais aussi des techniques nouvelles comme le métal. Au-dessus de ce linteau, on peut voir une frise décorative en briques : des briques blanches sont positionnées verticalement, et des briques rouges serpentent entre ces dernières.



Au centre de cette frise, on peut voir une console en pierre calcaire, venant accueillir le balcon du premier étage (*voir photo ci-contre*).

Le linteau de la porte est quant à lui en pierre, et est mouluré sur sa partie inférieure.



Le premier étage est quant à lui essentiellement réalisé en briques rouges, avec des éléments en pierre calcaire et des briques blanches décoratives.

Au niveau de la baie de droite, on peut voir un garde-corps en ferronnerie sur lequel nous reviendrons plus tard. De part et d'autre de ce garde-corps se trouvent des éléments en pierre calcaire, dont les lignes fluides accompagnent le garde-corps. On peut également voir un élément végétal (une fleur) sculpté dans ces pierres. Cette baie est couronnée par un arc brisé outrepassé (*voir illustrations ci-dessous*), dont la clef, en pierre calcaire, représente une chauve-souris. Les bases de cet arc sont réalisées en pierre calcaire.

Au-dessus de cette baie, sur l'élévation, on peut voir qu'une décoration était prévue, représentant des motifs végétaux. Il est possible que cet élément décoratif ait été retiré au cours de la vie du bâtiment, ou n'ait jamais été réalisé, les briques étant dans le même état que le reste de la façade. (*voir illustrations ci-dessous*)



ill. 37

Ci-dessus, l'arc tel qu'il peut être vu aujourd'hui (à gauche), et l'arc tel que visible sur l'élévation (à droite). On note l'absence de décoration sur le dessus de l'arc sur la photo (à gauche).

La baie de gauche (*voir photo ci-contre*) présente un seuil en accolade, et un arc surbaissé et mouluré, réalisé en pierres calcaire. On voit aussi des inserts décoratifs en pierre sur le milieu de la baie. Entre cette baie et la porte à l'étage inférieur, on peut observer deux lignes de briques blanches, ainsi qu'un élément en pierre calcaire représentant un cercle inscrit dans un carré.

Entre le premier et le deuxième étage se trouvent des ancras métalliques apposés sur les pilastres (*voir photo ci-contre*). Sur l'élévation, ces ancras n'étaient pas représentés pour la façade de gauche. On remarque cependant que les deux façades présentent ces ancras, toutes identiques.



Au deuxième étage, la baie de droite (*voir photo ci-dessous*) présente un petit élément de ferronnerie sur sa partie inférieure, et est couronnée un arc surbaissé et mouluré, en pierres calcaire. Sur les bases de cet arc, on retrouve les mêmes décorations en coup de fouet que ceux de la baie de la cave. La baie de gauche est traitée à la mansard.



Cette façade est couronnée par une corniche soutenue par les consoles typiques de production de Devignée (*voir photo ci-dessus*).

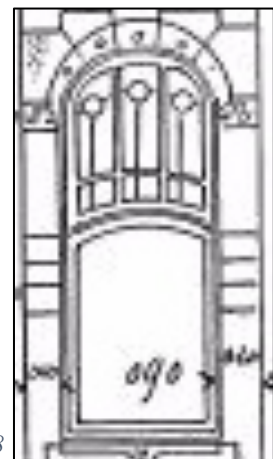
Les châssis ont été remplacés sur les deux façades, à l'exception des portes et du châssis du rez-de-chaussée de la façade de gauche. Les vitrages semblent cependant plus simples que ceux dessinés sur les élévations. La lecture se fait donc sur base de l'élévation, et des châssis d'origine encore présents.

La porte présente une baie d'imposte, intégrée au châssis. Les panneaux sont décorés avec des éléments géométriques, et le vitrage prend une forme courbée sur ses extrémités. La vitre centrale de la porte comporte toujours son dessin original. (*voir photo ci-dessous*)

Le châssis de droite au rez-de-chaussée (*voir photo ci-dessous*) est un châssis à guillotine, dont la partie inférieure est composé d'un seul vitrage, et la partie supérieure est composée de plusieurs vitrages plus petits, avec les mêmes motifs que ceux présents sur l'imposte. Cette manière de procéder est récurrent chez Devignée, même si les motifs en partie supérieure changent.



On trouve ce même traitement en guillotine sur le châssis de gauche au premier étage, bien que la séparation entre les deux parties du châssis reproduise la courbe de l'arc surmontant la baie (*voir illustration ci-contre*).



ill. 38

Le châssis de droite au premier étage (*voir illustration ci-contre*) est composé d'une porte centrale, et de deux parties fixes de part et d'autre. Le châssis dessine une prolongation de l'arc outrepassé de la baie, jusqu'à la partie centrale. La partie fixe supérieure est décorée de lignes courbes et de châssis à petits bois.



Le châssis de droite au deuxième étage reproduit les mêmes éléments décoratifs que la baie du rez-de-chaussée à droite et premier étage à gauche, mais ce dernier n'est pas à guillotine, seule la partie centrale est ouvrante.

Le châssis de la partie mansard est un châssis à croisée séparant ce dernier en quatre parties.

Le châssis de la cave semble ne pas avoir fait l'objet d'un dessin particulier.

Les ferronneries, présentes au niveau de la baie de la cave, la porte d'entrée, premier et deuxième étage, présentent toutes des lignes courbes.

Au niveau de la cave (*voir photo ci-contre*), des lignes en coup de fouet sont visibles sur les côtés. La partie centrale dessine des arcs de cercle concentriques, entre lesquels prennent place des cercles.



Au niveau de la porte, ce sont trois petits éléments de ferronneries que l'on retrouve (*voir photo ci-contre*). Ces derniers épousent la forme courbe des châssis, et la prolonge en formant une spirale.



Le garde-corps du balcon du premier étage (*voir photo ci-contre*) est de loin la ferronnerie la plus travaillée de la façade. Ce dernier comporte une composition symétrique. Ses lignes fluides se prolongent dans les pierres de part et d'autre du garde-corps, formant un ensemble cohérent. On peut voir deux spirales partir de la partie basse du garde-corps pour aller se terminer dans sa partie supérieure. La partie supérieure du garde-corps présente un cercle mis en évidence par des lignes en coup de fouet et une ligne rappelant un arc brisé.



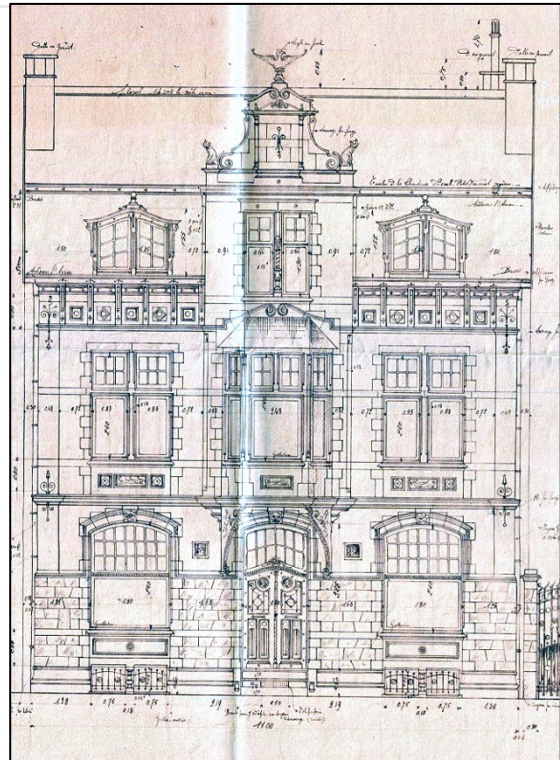
Au deuxième étage, la ferronnerie prend une allure horizontale, avec des spirales au centre, se prolongeant jusqu'aux côtés de l'ouvrage. (*voir photo ci-dessous*)



L'ensemble des ferronneries forment un ensemble assez cohérent, les courbes dessinées semblant parfaitement s'accorder entre elles.

De manière générale, cette façade propose certains éléments nouveaux tels que la ligne en coup de fouet, le linteau métallique, les motifs végétaux, tout en gardant des touches éclectiques tels que les moulures, l'arc brisé et outrepassé. Devignée semble cependant s'éloigner de ses compositions Art Nouveau, en simplifiant notamment l'arc surmontant la travée la plus large. La façade garde cependant un certain relief, mais les éléments décoratifs se font plus rares.

- Rue Herman-Reuleaux, 31, 4020 Liège



Élévation originale

ill. 40

Année : 1911²⁰²

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe29 et Annexe29a)

Pour ces façades, j'ai pu consulter l'élévation mais aussi les plans etc., disponibles en annexe.

Nous nous intéressons ici à la maison Louis Soumagne²⁰³.

Ce bâtiment jouit d'une situation particulière dans le quartier. En effet, la parcelle sur laquelle il se situe est nettement plus large que la plupart des autres. Cette largeur permet à Devignée de travailler la composition générale différente des 1/3 et 2/3 que l'on retrouve souvent en ville.

²⁰² Source datation : dates lisibles sur les documents de conception (plans, coupes et élévations datés du 06/04/1911)

²⁰³ Source du nom du premier propriétaire : lisible sur les élévations :

DEVIGNEE, Maurice ; *Élévation* ; 06/04/1911 ; Fichier

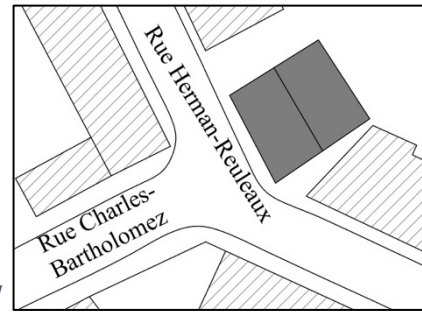
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (5) » ; dans le dossier

« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_LOUIS_SOUMAGNE » ; dans le dossier

« \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège

La position de de bâtiment, face à la rue Charles-Bartholomez, perpendiculaire à la rue Herman-Reuleaux (*voir schéma ci-contre*), peut faire penser que le bâtiment profite de la rue pour se mettre en avant. Or, la rue Charles Bartholomez fut percée postérieurement à la construction de ce bâtiment, en 1924²⁰⁴.

ill. 41



Nous sommes donc ici face à un bâtiment à la composition particulière dans la production de Devignée. Cette façade est composée de trois travées, avec une composition en symétrie (*voir schéma ci-contre*). La travée centrale est plus étroite que les deux travées extérieures.



On retrouve un bâtiment avec soubassement en pierres calcaire. Ce dernier est décoré de trois lignes horizontales et est mouluré sur le dessus. De part et d'autre de l'entrée, on trouve des décrotoirs. Ces derniers possèdent toujours leur partie métallique. Sur la droite de la façade, au-dessus du soubassement, on trouve une pierre sur laquelle est gravée la signature de l'architecte « M DEVIGNÉE – ARCH^{TE} DIPLÔMÉ » (*voir photo ci-contre*).



Dans ce soubassement, de chaque côté de la façade, sous les baies du rez-de-chaussée, on retrouve des soupiraux. Ces derniers sont séparés par une colonnette en pierre et sont protégés par des éléments de ferronnerie. Le rez-de-chaussée est légèrement plus haut que le niveau de la rue, de trois marches, équivalent à la hauteur du soubassement.

Par-dessus ce soubassement prennent place des pierres de grès brun. On retrouve ce grès jusqu'environs le milieu du rez-de-chaussée, avant de laisser place à de la brique rouge. Entre le grès et la brique prend place une ligne de pierres calcaire horizontale, moulurée.

²⁰⁴ GOBERT, Théodore ; *Liège à travers les âges : les rues de Liège. Tome IV* ; nouvelle édition du texte original de 1924-1929 ; 12 tomes ; Éditions Culture et Civilisation ; Bruxelles ; 1975-1978 ; p. 10

Les baies du rez-de-chaussée possèdent un contour entièrement en pierres calcaire, dont les piédroits présentent des chaînages réguliers sur la hauteur du grès brun. On retrouve un bandeau de pierres calcaire au niveau du seuil de ces baies. Ces seuils sont d'ailleurs moulurés.

Les panneaux d'allège de ces ouvertures sont réalisés en pierre calcaire et présentent une fleur en leur centre. *(voir photo ci-contre)*



Ces baies sont couronnées par un arc surbaissé, dont la clef est un élément figuratif à l'air sévère. On notera que l'élévation ne présentait pas ces visages, mais plutôt des dessins rappelant des animaux. *(voir photo ci-contre)*



La baie de porte reçoit le même traitement que les autres baies de cet étage : chaînage régulier au niveau de grès brun, et arc surbaissé. Le visage sculpté dans la clef de cet arc semble avoir un air plus bienveillant que ceux au niveau des baies. *(voir photo ci-dessous)*

Au-dessus de l'entrée, on trouve deux consoles, positionnées de travers par rapport au plan de la façade (environ 45°) et soutenant l'oriel du premier étage *(voir photo ci-dessous)*. Ces consoles sont décorées d'éléments végétaux tels que des feuilles et des fleurs. Certaines fleurs sont inscrites dans un cercle.

De part et d'autre de l'entrée, on peut trouver des inserts en pierre beige. Cette pierre beige ressemble à du tuffeau*. Dans ces éléments carrés, on trouve une sculpture d'oiseau, volant vers l'entrée du bâtiment. *(voir photo ci-dessous)*

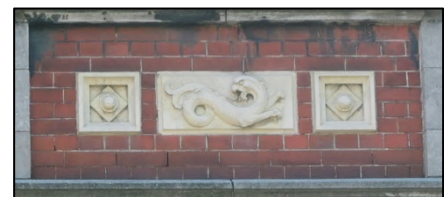


Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par un cordon de pierres calcaire mouluré. Le premier étage est essentiellement réalisé en briques rouges et pierres calcaire. On peut remarquer qu'à partir du premier étage, la travée centrale est en léger débord par rapport au plan du reste de la façade.

Les baies de gauche et de droite présentent un meneau et une traverse, dans le style Vieux-Liège (*voir photo ci-dessous*). On remarque que les linteaux sont droits et que les piédroits présentent des chaînages réguliers. Ces chaînages se prolongent en bas de baie jusqu'au cordon séparant le rez-de-chaussée et le premier étage. (*voir photo ci-dessous*)



Au niveau de l'allège, on trouve des inserts en pierre beige : ces derniers représentent un animal stylisé au centre, entouré de deux carrés dans lesquels sont inscrit un carré sur pointe ainsi qu'un cercle. (*voir photo ci-contre*)



La travée centrale comporte un oriel construit en pierres et briques (*voir photo au-dessus*). On y retrouve aussi des chaînages aux angles dans la partie inférieure. Entre les châssis, on trouve des colonnettes sculptées dans la pierre, avec un chapiteau inspiré de l'ordre antique corinthien (*voir photo ci-contre*).

Au niveau de l'allège, on trouve au centre un pot de fleur, et sur les côtés, le même motif carré avec un carré sur pointe et un cercle que ce que l'on trouvait sur les travées extérieures.

L'oriel est surmonté d'un toit en ardoises, au-dessus duquel prennent place des volutes taillées dans la pierre calcaire.



Un bandeau de pierres calcaire traverse le premier étage au niveau de la traverse des baies, à nouveau dans un esprit Vieux-Liège.

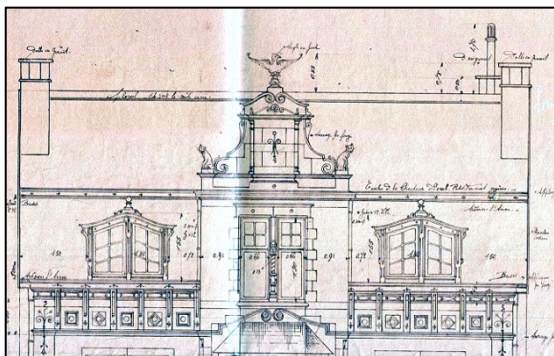
Le deuxième étage est traité à la mansard pour les travées extérieures. La travée centrale conserve toute sa hauteur et est construite essentiellement en briques. On y trouve une baie séparée en deux par une colonnette en pierre. Un bandeau prend place au niveau du seuil de la baie.

Les consoles soutenant la corniche sont courbées. Entre ces dernières prennent place des éléments en pierre beige, carrés, tantôt reprenant le motif de carré sur pointe dans lequel s'inscrit un cercle, tantôt uniquement un cercle. (voir photo ci-contre)
Les ouvertures dans les parties mansardées sont couronnées par un arc en doucine assez plat et doux, et sont principalement réalisées en bois. (voir photo ci-dessus)



On notera que l'élévation présentait un couronnement plus monumental à la façade, avec un massif de maçonnerie, présentant de part et d'autre un animal, et un aigle en fonte (voir annotation de l'élévation). Cette partie n'a pas été réalisée, peut-être, déjà à l'époque, pour des raisons budgétaires. (voir illustrations ci-dessous)

On remarque aussi que le couronnement des ouvertures dans les parties mansardées n'est, lui non plus, pas présent. Vu leur taille, on peut se demander si elles l'ont déjà été ou si elles ont aujourd'hui disparu. (voir illustrations ci-dessous)



ill. 42 Ci-dessus, les couronnements de la façade initialement prévus (à gauche), et ce qui est aujourd'hui visible (à droite).

Cette façade présente peu de ferronneries, en effet, nous n'en trouvons qu'au niveau des soupiraux. Ces ferronneries sont essentiellement composées de lignes droites, avec des éléments circulaires. (voir photo ci-contre)



Les châssis de ce bâtiment semblent, pour la plupart, être d'origine. Seuls les châssis de la travée centrale au deuxième étage semblent avoir été remplacés.

Tous se présentent avec une partie inférieure composée d'un seul vitrage, et la partie supérieure à petits bois, avec du verre coloré dans des teintes de vert.

Au rez-de-chaussée, les châssis sont à guillotine. Aux autres étages, ils sont à ouvrant oscillant. (voir photo ci-contre)



La porte présente des panneaux décorés de moulures et d'éléments circulaires.

Cette façade comporte certains éléments typiques de Devignée : le soubassement en pierres calcaire suivi de grès brun puis d'une façade essentiellement en briques rouges et pierres calcaire. Cependant, on y trouve peu d'éléments qu'on pourrait qualifier d'Art Nouveau : seuls les visages et certains lignes courbes semblent s'inscrire dans l'Art Nouveau de Devignée. Le reste est plus éclectique : bandeaux de pierre, fenêtres à croisées, inserts présentant des animaux, feuillages... Ces éléments rappellent notamment l'architecture renaissance française, et Louis XVI pour les feuillages²⁰⁵.

²⁰⁵ Information obtenue auprès de Laurent Brück lors de la visite thématique « Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux » le 02/06/2018.

- Avenue Émile-Digneffe, 22, 4000 Liège



Année : 1911²⁰⁶

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe30)

Nous retrouvons ici un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. On note la présence d'un garage sous la travée de droite. On peut s'interroger sur la présence originelle de ce dernier.

Le bâtiment présente un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'au milieu du rez-de-chaussée. On trouve ensuite un cordon de pierres calcaire mouluré, surmonté d'une façade globalement en briques rouges. Sur la droite du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – ARCH^{TE} DIPLÔMÉ » (voir photo ci-contre).



²⁰⁶ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2309-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture (...)* ; p. 16

La baie d'entrée possède des piédroits en pierres calcaire, moulurés, avec des éléments décorés de motifs en coup de fouet. On note aussi la présence d'une baie d'imposte (*voir photo ci-contre*), séparée de l'entrée par une traverse en pierre calcaire, décorée et courbée tant sur le haut que le bas, et présentant un élément figuratif. La baie d'imposte présente un arc surbaissé en pierres calcaire.



La baie de droite au rez-de-chaussée (*voir photo ci-contre*) possède elle-aussi des piédroits en pierres calcaire, avec chaînage pour la partie dans le grès brun. Le panneau d'allège de cette ouverture est décoré de briques positionnées à 45 degrés et de pierre calcaire décorées de fleurs. Comme l'imposte, cette baie présente un arc surbaissé en pierres calcaire.



Un cordon de pierres calcaire mouluré sépare le rez-de-chaussée du premier étage.

La baie de droite au premier étage prend la forme d'un oriel en bois, semblant d'origine (*voir photo ci-contre*). Ce dernier possède en partie basse une décoration sculptée en forme d'oiseau aux ailes étendues (*voir photo ci-dessous*).



Le baie de gauche, quant à elle, possède un contour entièrement en pierre calcaire, mouluré. Le linteau est droit avec une courbe taillée en partie inférieure.

A nouveau, les premier et deuxième étages sont séparés par un cordon de pierres calcaire moulurées.

Au deuxième étage, le baie de gauche semble identique à celle du premier étage, excepté le châssis sur lequel nous reviendrons après, et la présence d'un élément de ferronnerie en partie inférieure.

La baie de droite possède des piédroits et un arc surbaissé en pierre calcaire moulurée. Cette baie ouvre sur un balcon prenant place sur le dessus de l'oriel du premier étage, protégé par un garde-corps en ferronnerie.

Les consoles soutenant la corniche rappellent les consoles typiques de Devignée, bien qu'étant toutes identiques. Entre ces dernières, on remarque des panneaux décoratifs rappelant l'architecture XVIII^e siècle. La corniche est à encorbellements. (*voir photo ci-dessous*)



Sur ce bâtiment, on trouve des éléments de ferronneries au deuxième étage : le garde-corps du balcon, et au-dessus du seuil de la baie de gauche.

Le garde-corps du balcon (*voir photo ci-contre*) est composé symétriquement, avec un pique en son centre. On y trouve aussi des barreaux tendant vers la verticale, et des lignes courbes et en coup de fouet sur les côtés. Le garde-



corps est complété sur les côtés par des éléments en bois dont la composition s'accorde avec la ferronnerie. Il en ressort une composition harmonieuse des deux matériaux.

Pour la baie de gauche, la ferronnerie est petite, et présente en son centre une spirale inscrite dans un cercle. Sur les côtés, des lignes courbes rappellent le dessin des côtés du garde-corps.

Les châssis de ce bâtiment sont d'origine. Ils présentent des parties ouvrantes en partie basse, avec peu de divisions. En partie haute, les châssis sont dormants et divisés à petits bois. La porte est quant à elle composée de panneaux en partie basse et vitrages en partie haute. (*voir photos ci-dessous*)



Cette façade est plus éloignée de l'Art Nouveau. On y trouve assez peu d'éléments clairement Art Nouveau excepté les lignes en coup de fouet. On y trouve cependant des éléments habituels de Devignée tels que le grès brun et les châssis à petits bois en partie supérieure. Des éléments historicisants seraient la baie d'imposte, les châssis ou encore les panneaux décoratifs entre les consoles de corniche.

4.8 ANNÉE 1912

En 1912, nous trouvons toujours des façades présentant assez bien de relief, donné de diverses manières : oriel, pilastres, différents plans, balcons, etc.

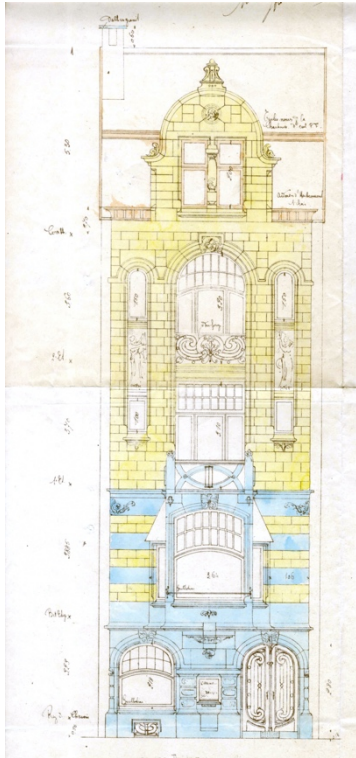
Les façades continuent de présenter un arc surplombant une travée, et nous trouvons aussi toujours un dernier niveau traité partiellement à la mansard. Les éléments d'inspiration végétale, éléments figuratifs, matériaux tels que la pierre calcaire, le grès brun, la brique rouge ou blanche sont toujours présents.

A nouveau, les ferronneries présentent essentiellement des courbes, et les châssis, comme constaté depuis 1910, avec des divisions à petits bois en partie supérieure.

Au numéro 3 de la rue des Anglais, Devignée semble utiliser de la pierre blanche pour la majeure partie de la façade. Cette utilisation, inhabituelle, intervient dans un changement de direction architecturale déjà constaté en 1910 et 1911.

On trouve aussi toujours bon nombre d'éléments éclectiques tels qu'une imposte à meneau ou des cordons faisant penser aux bandeaux du style Vieux-Liège, des pierres à refends* XVIII^e siècle, des décorations asymétriques à la manière du rococo*, etc.

- **Rue des Anglais, 3, 4000 Liège**



ill. 43



ill. 44

Année : 1912-1913²⁰⁷

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources²⁰⁸.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe31 et Annexe31a)

Pour ce bâtiment, les plans et élévations m'ont été accessibles. Ceux-ci sont disponibles en annexe.

Nous nous intéressons ici à la maison personnelle et bureaux de Maurice Devignée. Le bâtiment est aujourd'hui démoli suite aux travaux de la place Saint-Lambert et de la gare du Palais dans les années 1970-1980. Néanmoins, l'étude de la maison personnelle de l'architecte me paraît intéressante car il s'agissait, à l'époque, de montrer son savoir-faire pour sa propre maison et ses bureaux, le bâtiment servant ainsi de vitrine à l'architecte. Seule la plaque indiquant l'emplacement des bureaux dans ce bâtiment (initialement apposée sur la façade) a subsisté (voir photo ci-contre), conservée par son petit-fils, Pierre Devigné. Lors de ma rencontre avec

²⁰⁷ Source datation : dates lisibles sur les documents de conception (plans et élévations datés du 07/09/1912 et 07/01/1913) :

- DEVIGNÉE, Maurice ; *Élévations* ; s. d. (17/09/1912 selon autre planche) ; Fichier « 9388 ANGLAIS 3 1913_ARCHT MAURICE DEVIGNÉE (3) » ; dans le dossier « ANGLAIS 3 9388 1913_ARCH DEVIGNÉE DEVIGNÉE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNÉE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège
- DEVIGNÉE, Maurice ; *Plans* ; 17/09/1912 ; Fichier « 9388 ANGLAIS 3 1913_ARCHT MAURICE DEVIGNÉE (2) » ; dans le dossier « ANGLAIS 3 9388 1913_ARCH DEVIGNÉE DEVIGNÉE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNÉE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège

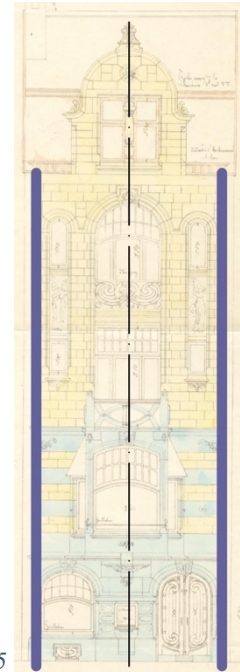
²⁰⁸ Sources attribution :

- Information obtenue auprès de Pierre Devigné, vu le 21/02/2018. Ce dernier a d'ailleurs vécu dans cette maison.
- Visible sur les documents graphiques de conception (plans, élévations), obtenus auprès du Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017

ce dernier, il m'a parlé de cette maison en me signalant qu'il y a vécu. En effet, à cette époque, il n'était pas rare que toute la famille (enfants et petits-enfants compris) vive sous le même toit. Il a décrit cette maison comme étant magnifique (voir compte-rendu de l'entrevue).

La lecture de ce bâtiment se fait donc sur base des documents d'archives : élévation et plans. Certaines informations telles que certains matériaux n'y étant pas toutes indiquées, ces dernières seront supposées sur base des habitudes constructives de Maurice Devignée, et d'une compréhension de la mise en couleur et représentation des documents d'archives.

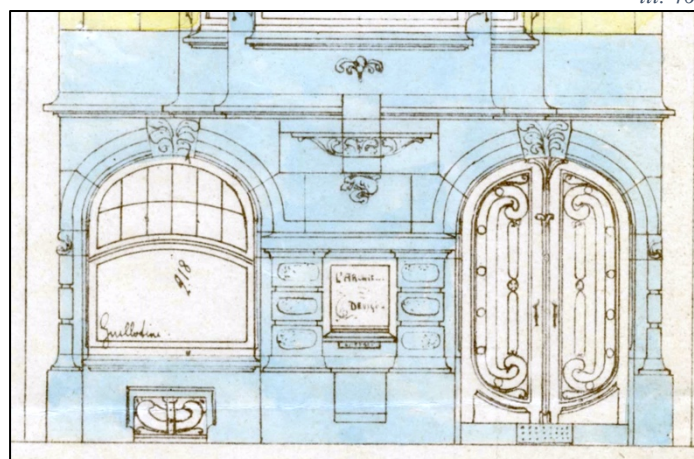
Le bâtiment jouit d'une composition particulière dans la production de Devignée. La façade est traitée sur toute sa largeur, en symétrie, excepté pour la porte d'entrée, dont la symétrie est une baie avec allège. Cependant, en observant les plans, on remarque que les circulations du bâtiment se concentrent principalement sur la droite du bâtiment, côté où se situe la porte d'entrée, comme dans une composition selon les proportions 1/3 et 2/3. (voir schéma ci-contre)



ill. 45

Le rez-de-chaussée semble être en pierre calcaire, jusqu'au niveau de l'allège du premier étage (voir illustration ci-dessous). Viennent ensuite trois bandes de pierres calcaire alternées avec un autre matériau, probablement de la pierre plus claire (voir blanche) au vu du dessin du calepinage de ces dernières. Ce sont ensuite ces pierres plus claires que nous retrouverons principalement jusqu'au-dessus de la façade.

Le rez-de-chaussée (voir illustration ci-contre) comporte deux baies : la porte d'entrée sur la droite, la fenêtre du bureau de Devignée sur la gauche. Entre les deux se positionne la boîte aux lettres, surmontée de la plaque de Devignée. De part et d'autre de la boîte aux lettres se dessinent des lignes de



ill. 46

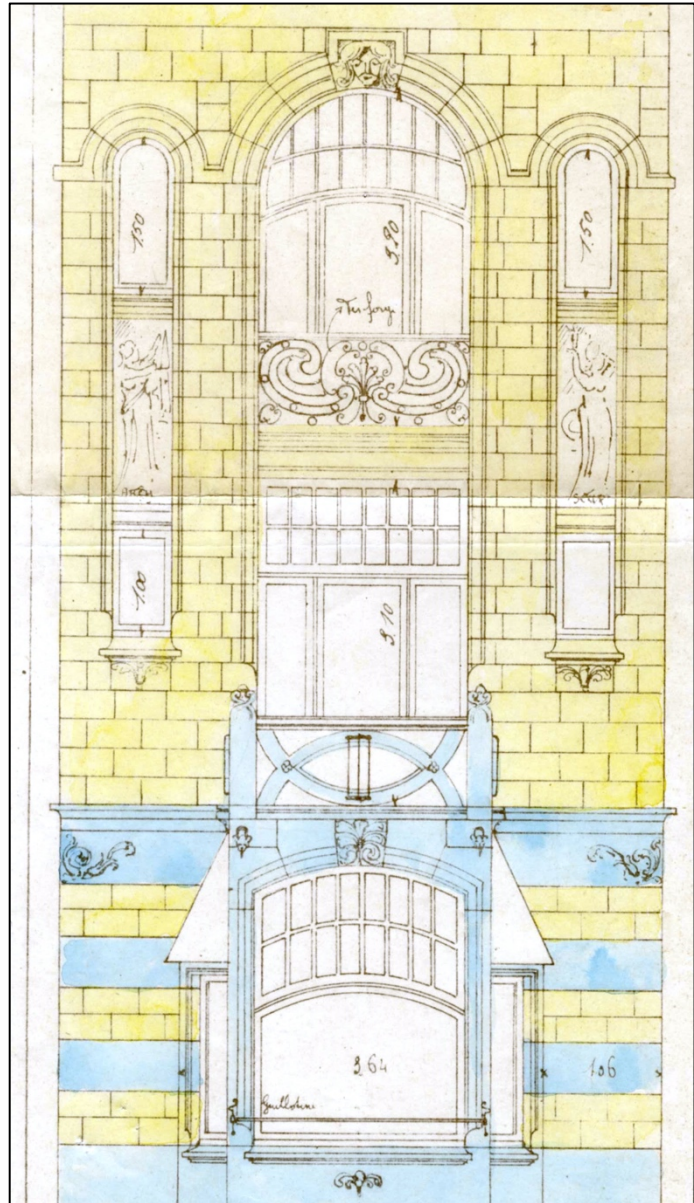
refend, trouvables dans l'architecture du XVIII^e siècle notamment. On remarquera aussi que les deux baies du rez-de-chaussée prennent la forme d'un arc en anse de panier, donc la clé est décorée. Le décor visible sur l'élévation semble suggérer un décor végétal.

A ce niveau, nous trouvons aussi au centre, une console soutenant l'oriel situé au premier étage. La base de cet oriel prend une forme asymétrique rappelant l'architecture rococo, avant de dessiner à nouveau des éléments d'inspiration végétale.

Le premier étage (*voir bas de l'illustration ci-contre*) comporte un oriel en pierres calcaire. On remarque à ce niveau une alternance entre les pierres calcaire et les pierres blanches. Le linteau de la baie centrale de l'oriel est courbé, et la clé de ce linteau est à nouveau décoré d'un motif végétal.

De chaque côté de la façade, nous trouvons, dans une bande de pierres calcaire, des volutes semblant mettre en évidence le centre de la façade. Ces volutes sont dessinées à l'aide d'éléments végétaux tels des feuilles. (*voir illustration ci-contre*)

Les deuxième et troisième étages (*voir illustration ci-contre*) sont tous les deux entièrement réalisés en pierre blanche. De plus, les baies des deux étages se prolongent d'un à l'autre, séparés par des éléments décoratifs.



ill. 47

La baie centrale, couronnée par un imposant arc en plein cintre (*voir illustration ci-dessus*), présente au niveau de sa clé un élément figuratif, récurrent chez Devignée. L'élévation n'est pas assez détaillée pour clairement identifier le dessin, qui semble tout de même représenter un visage féminin, comme souvent. Au pied de cette baie, nous trouvons un balcon situé sur le

dessus de l'oriel du premier étage. Le garde-corps de ce balcon simple est réalisé en pierres calcaire (voir ill. 47 sur la page précédente).

Cette baie centrale est en réalité séparée en deux parties, sur les deuxième et troisième étages. Elle est séparée entre les niveaux par une bande marquant la présence du plancher (voir illustration ci-contre). Au deuxième étage, nous trouvons un garde-corps en ferronnerie dont nous reparlerons ci-après.

Les deux autres baies sont également couronnées d'un arc en plein cintre, seulement décoré par une moulure (voir illustration ci-contre). Au milieu

de ces deux baies, nous trouvons chaque fois un élément décoratif semblant représenter une silhouette humaine, pas assez détaillée pour dire si elles sont masculines ou féminines. Notons que les deux silhouettes sont différentes. Au pied de ces deux baies, nous trouvons un seuil décoré semblant représenter une sorte de console centrale, entourée d'éléments courbes.

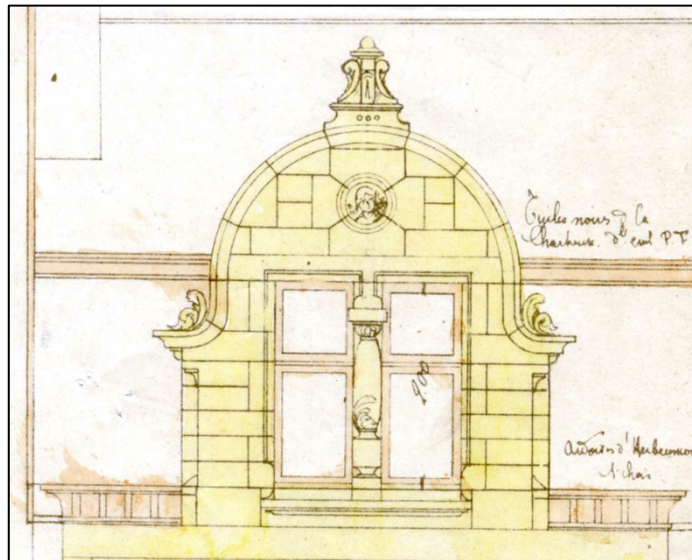
Les corniches ne présentent pas les consoles caractéristiques de Devignée. La corniche semble posséder un dessin plus classique, à encorbellements avec des consoles au dessin plutôt géométrique (voir illustration ci-contre).

ill. 48



ill. 49

Le quatrième étage est engagé sous la toiture, à la mansard (*voir illustration ci-contre*). Cependant, la partie centrale, contenant les baies, est toujours réalisée en maçonnerie, prolongeant la façade qu'elle couronne. Nous y trouvons deux petites baies, séparées par une colonnette rappelant un trumeau. Cette colonnette est décorée d'éléments semblant végétaux sur son fût et son chapiteau.

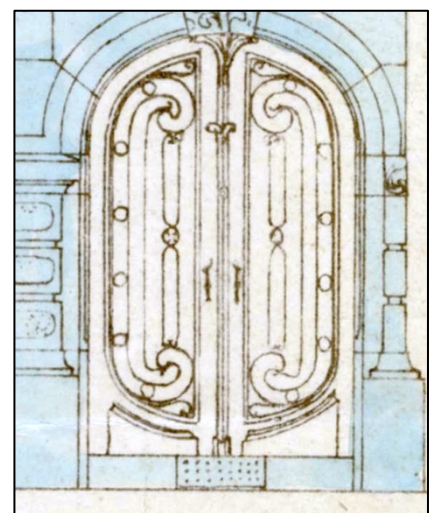


ill. 50

De part et d'autre de cet élément central du troisième étage, nous trouvons deux volutes en pierre prenant des formes végétales, semblant être des feuilles. (*voir illustration ci-dessus*)

La façade est couronnée par une partie arquée, contenant un médaillon circulaire dans lequel est sculpté une figure semblant féminine. Vient ensuite par-dessus cet arc le véritable couronnement de la façade, des volutes contenant un élément plus vertical. (*voir illustration ci-dessus*)

Au niveau des ferronneries, nous en retrouvons notamment au niveau de la porte d'entrée et du garde-corps du deuxième étage. La porte d'entrée présente une ferronnerie à dominante verticale, dont les parties hautes et basses amènent des composantes courbes. Nous y trouvons aussi des cercles dans la partie centrale. (*voir illustration ci-contre*)



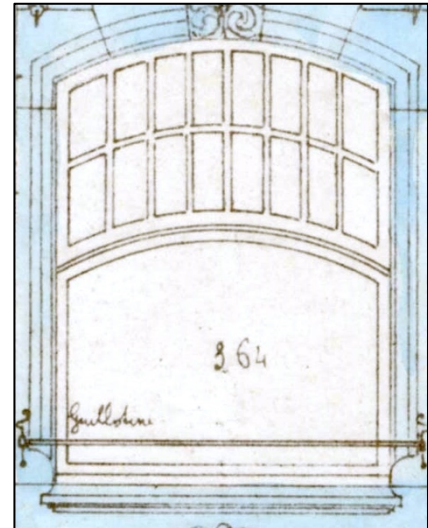
ill. 51

Le garde-corps du deuxième étage (*voir illustration ci-contre*), quant à lui, semble avoir une dominante plus horizontale bien qu'il soit composé de courbes. Nous y trouverons à nouveau des éléments circulaires, et en partie centrale une forme semblant représenter une plante.



ill. 52

Les châssis initialement prévus ne présentent pas un grand nombre de divisions en partie basse, ouvrante, comme souvent chez Devignée. En partie haute, dormante, les châssis sont à petits bois. (*voir illustration ci-contre*)



Ci-contre, un exemple de châssis. Il s'agit ici du châssis de la baie centrale du premier étage, dans l'oriel.

ill. 53

Cette façade, composée différemment de beaucoup d'autres, semble contenir plus d'éléments d'inspiration végétale et d'éléments figuratifs que bien d'autres. Notons aussi que ce bâtiment, composé de quatre niveaux dont un mansardé est le plus haut que j'ai pu trouver dans la réalisation de maison particulière de Devignée. On ne retrouve pas un grand nombre d'éléments Art Nouveau, si ce n'est les courbes et le végétal. On trouve cependant plus d'éléments d'inspiration plus ancienne, tels les moulures, volutes, etc.

- Rue Saint-Gilles, 301, 4000 Liège



Année : 1912 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique²⁰⁹.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe32)

Nous sommes ici face à un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de droite.

Nous sommes face à un bâtiment dont les matériaux sont les mêmes que ceux habituellement utilisés par Devignée : un soubassement en pierres calcaire, surmonté de grès brun jusqu'à la moitié du rez-de-chaussée, et le reste de la façade en briques rouges, avec des éléments en pierres et briques blanches décoratives. On remarque aussi que la travée la plus large est flanquée de pilastres en léger débord par rapport au plan général de la façade.

Nous retrouvons également un élément historicisant avec la baie d'imposte séparée de la baie de porte par un linteau droit en pierre, imposte séparée en deux par un trumeau.

La baie de gauche du premier étage prend la forme d'un oriel engagé, comme on le retrouve au 12 de la rue Grandgagnage ou 8 de la rue Saint-Julien. Ici, l'oriel est réalisé en maçonnerie jusqu'au seuil des fenêtres, puis en menuiserie.

²⁰⁹ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur.

Au-dessus de la baie de gauche du deuxième étage, nous retrouvons, comme souvent chez Devignée, un arc, ici en anse de panier, surplombant la travée la plus large. Habituellement, l'arc se trouve à l'avant-dernier niveau de la façade, mais ici, il se trouve au dernier niveau. Dans cet arc nous trouvons une sculpture dans de la pierre calcaire : celle-ci représente une tête de femme regardant vers le bas, la chevelure s'étalant sur la pierre, entourée de diverses feuilles, éléments d'inspiration naturelle. *(voir photo ci-contre)*



A différents endroits, nous retrouvons des inserts en pierre calcaire en forme de losange (allèges des premier et deuxième étages), mais aussi des lignes de briques blanches (de part et d'autre de toutes les baies, excepté la baie d'entrée).

Nous trouvons au sommet de la façade des consoles de corniche rappelant celles dessinées par Devignée, bien que ces dernières aient toutes la même taille et que le dessin soit plus géométrique qu'à l'habitude de Devignée *(voir photo ci-contre)*.



Les châssis de ce bâtiment ont été remplacés, il n'est donc pas possible d'en faire une lecture. Cependant, l'oriel semble posséder des éléments d'origine *(voir photo ci-contre)* : les panneaux de bois au-dessus des parties vitrées présentent des panneaux au décor rappelant lui aussi une architecture XVIII^e siècle. De plus, les divisions dans les châssis rappellent les divisions principales présentes dans les châssis habituellement dessinés par Devignée.



Les ferronneries, peu présentes (petit garde-corps de balcon au deuxième étage et vitrage de la porte d'entrée) représentent des formes de volutes et de spirales, avec des éléments d'inspiration naturelle assez discrets (fleur de lys à la porte, feuillage au deuxième étage). *(voir photo ci-contre, à gauche)*



Ci-dessus, les ferronneries présentes au deuxième étage (à gauche) et sur la porte, à droite)

On trouve donc des éléments Art Nouveau : grès brun, briques blanches, figure féminine, éléments végétaux, mais aussi plus éclectiques tels que le profil de la corniche, consoles, la baie d'imposte avec un trumeau, panneaux classiques etc.

On sent que l'architecture de Devignée s'éloigne de l'Art Nouveau, se dirigeant vers une architecture plus stricte, laissant moins de place à la courbe.

4.9 ANNÉE 1913

En 1913, bien que n'ayant pas d'informations concernant la datation des bâtiments classés ici, ceux-ci s'inscrivent dans une suite logique dans la production de Devignée. En effet, nous avons remarqué qu'à partir de 1910, ce dernier semble s'éloigner de l'Art Nouveau, se dirigeant vers une architecture plus classique et inspirée du XVIII^e siècle.

Comme à son habitude, Devignée continue d'utiliser différents matériaux : pierre calcaire, pierre blanche, grès. Nous ne trouvons ici pas de bâtiment en briques.

De plus, bien que l'arc surplombant une travée soit toujours présent, celui-ci n'est plus ce qui met en valeur celle-ci : un imposant oriel situé à l'étage inférieur relègue l'arc au second plan, le faisant presque oublier.

Les façades conservent cependant toujours du relief de par les différents plans, et comme dit ci-dessus, la présence d'oriel. On trouve aussi toujours des éléments d'inspiration végétale, et des ferronneries présentant de nombreuses courbes, malgré un retour des barreaux verticaux.

Les façades ont un aspect plus rigide, moins fluide. Nous retrouvons déjà ce genre de traitement en 1911 au numéro 31 de la rue Herman-Reuleaux.

Bien que changeant d'expression architecturale, Devignée continue d'utiliser des éléments éclectiques tels que des baies d'imposte, baies à croisées ou bandeaux dans le style Vieux-Liège, des panneaux décoratifs ainsi que des guirlandes ou couronnes de végétaux XVIII^e siècle.

- Avenue Émile Digneffe, 28, 4000 Liège



Année : 1913 (est.)

Raison de l'attribution :

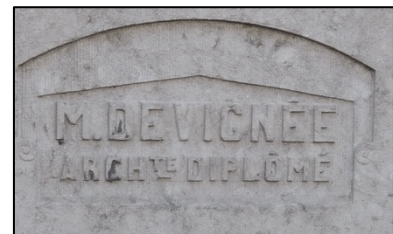
Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe33)

Nous sommes ici face à un bâtiment conçu selon les proportions 1/3 et 2/3. Ici, la travée la plus étroite est celle de gauche. Le dernier niveau est traité à la mansard.

On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté, au rez-de-chaussée, par une alternance de grès brun et de pierre calcaire. Le reste de la façade en pierre blanche, coupée par des cordons et des bandeaux en pierres calcaire. Sur la droite du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – ARCH^{TE} DIPLÔMÉ » (voir photo ci-contre). On remarque la présence d'un entresol au niveau de la travée de droite. Le dernier niveau du bâtiment est traité à la mansard.



La baie d'entresol est divisée en trois par deux trumeaux. Au-dessus de celle-ci, au niveau de l'allège de la baie du rez-de-chaussée, on trouve des éléments végétaux décoratifs. Ceux-ci prennent une forme circulaire, telle une couronne de feuillages. (voir photo ci-contre)



La baie d'entrée, quant à elle, présente une baie d'imposte. Elle est séparée de celle-ci par une traverse horizontale servant de linteau à la porte, décoré d'un visage. Celui-ci est décoré d'un visage féminin. La baie d'imposte est divisée en deux par un trumeau.



La baie de droite du rez-de-chaussée est elle aussi divisée en deux par deux trumeaux, alignés à ceux de l'entresol. Ceux-ci sont décorés et, en partie supérieure, s'étendent, devenant des consoles soutenant l'oriel en pierres calcaire du premier étage. On retrouve aussi une traverse pour cette baie, nous sommes donc face à une fenêtre à croisées* dans le style Vieux-Liège.



Le premier étage est essentiellement composé de pierre blanche, coupé par des bandeaux de pierres calcaire au niveau des seuils, linteau et traverses des baies. Cet étage présente un oriel en pierres calcaire sur la travée de droite. Comme au rez-de-chaussée, les panneaux d'allège sont décorés de couronnes de feuillages.

La baie de gauche présente un contour entièrement en pierres calcaire. On y trouve une décoration dans le panneau d'allège, lui aussi en pierre calcaire : il s'agit d'une couronne de feuillages ou prend place une tête féminine.

Le deuxième étage est lui aussi essentiellement en pierre blanche, coupé par un cordon de pierres calcaire au niveau des seuils et un bandeau au niveau des traverses des baies. Les baies présentent toutes une traverse horizontale, et la baie de droite deux trumeaux, définissant une porte centrale, ouvrant sur un balcon. Ce dernier prend place sur le dessus de l'oriel et présente un garde-corps en pierres calcaire.

On retrouve ici des consoles de corniche rappelant celles de Devignée, bien que présentant toutes la même taille. On retrouve, comme au 22 de la même avenue, des panneaux entre les consoles. Ceux-ci sont en pierre calcaire et rappellent eux-aussi une architecture XVIII^e siècle. La corniche est à encorbellements.

Certains châssis de ce bâtiment semblent avoir été remplacés, à l'exception de la porte. Celle-ci présente des panneaux en bois en partie inférieure, décorés de moulures. La partie supérieure de la porte est quant à elle vitrée. Les autres châssis ne présentent pas de dessin particulier et suivent la forme de la baie.

Nous sommes ici face à une façade clairement éloignée de l'Art Nouveau. On y trouve uniquement quelques éléments en grès brun. Le reste de la façade est plus éclectique, inspirée du XVIII^e siècle et du style Vieux-Liège. Devignée s'éloigne de l'Art Nouveau à cette époque, tout en gardant des inspirations anciennes.

- Avenue Émile Digneffe, 29, 4000 Liège



Année : 1913 (est.)

Raison de l'attribution :

Présence de la signature de l'architecte sur le bâtiment.

Commentaires éventuels : /

(Voir Annexe34)



Nous sommes ici face à une façade composée de deux travées. Celle de droite est légèrement plus étroite que celle de gauche (*voir schéma ci-contre*). On note que l'entrée prend la forme d'une porte cochère, et que le dernier niveau est traité à la mansard.

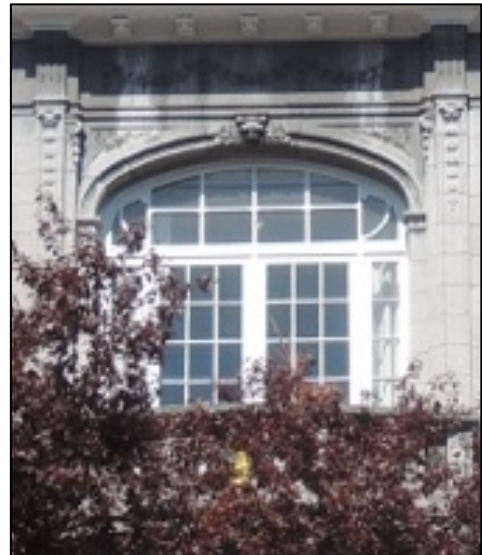
On retrouve un soubassement en pierres calcaire, surmonté ici par une façade presque entièrement en pierres calcaire elle aussi. On y trouvera aussi des éléments en pierres blanches. On note que les extrémités de la façade et les piédroits des baies présentent des chaînages harpés. C'est entre ces derniers que prennent place les éléments en pierres blanches. Sur la gauche du soubassement, on trouve la signature de l'architecte : « M. DEVIGNÉE – ARCHITECTE » (*voir photo ci-contre*).



La baie de droite du rez-de-chaussée est divisée par des trumeaux et une traverse. Les piédroits de cette baie se prolongent pour devenir des consoles pour l'oriel du premier étage.

Au premier étage, la baie de gauche prend la forme d'un oriel en pierres calcaire surmonté d'un balcon. La baie de droite s'ouvre sur un petit balcon avec un garde-corps en pierres calcaire.

Au deuxième étage, la baie de gauche s'ouvre sur un balcon avec un garde-corps en pierres calcaire. Cette baie est surmontée d'un arc surbaissé avec une clef décorée d'un visage. Au-dessus de cette baie on trouve un élément décoratif dessinant des guirlandes. La baie de droite est quant à elle surmontée d'une couronne de feuillages et de guirlandes. (voir photo ci-contre)



Les piédroits de ces baies sont décorés de moulures et se prolongent jusqu'à la corniche, où ils prennent une forme de console. La corniche est à encorbellements, et les consoles sont celles citées ci-avant. (voir photo ci-contre)

On ne trouve de ferronnerie que sur les portes sur cette façade. Il s'agit essentiellement de barreaux verticaux sur les parties ouvrantes, et cette ferronnerie est richement décorée en partie supérieure, dormante. On y trouve de nombreux éléments courbes et d'inspiration végétale. (voir photo ci-contre)



Les châssis semblent d'origine. Ceux-ci sont uniquement composés de vitrages sans division particulière au rez-de-chaussée. Au premier étage, on y trouve des parties inférieures ouvrantes, et dormantes en partie supérieure. Les parties dormantes sont divisées à petits bois. Les châssis du deuxième et troisième étages sont tous deux divisés à petits bois.

De manière générale, comme au 28 de la même avenue, cette façade s'éloigne clairement de l'Art Nouveau, pour revenir à des éléments d'inspiration plus classique et XVIII^e siècle.

4.10 AUTRES

Dans cette section se trouvent des bâtiments également situés à Liège. Ces derniers, en général d'une époque ne correspondant pas à celle étudiée dans le cadre de ce travail, sont cependant tout de même de Devignée. C'est pourquoi ces dernières sont tout de même citées, à titre informatif. On comprend que l'architecte a donc connu une large évolution dans son style architectural au cours de sa carrière.

- Rue Lulay-les-Febvres, 6, 4000 Liège



Année : 1926²¹⁰

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources²¹¹.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Ici, Devignée a réalisé la façade du théâtre du Trocadéro après un incendie ayant ravagé celui-ci. Cette façade semble plus d'inspiration Art Déco²¹².

²¹⁰ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2280-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 67

²¹¹ Id.

²¹² CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture (...)* ; p. 67

- **Parc de la Boverie, 1, 4020 Liège**



Année : 1930²¹³

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par différentes sources²¹⁴.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Ici, Maurice Devignée a conçu le bâtiment Royal des Sports nautiques²¹⁵.

Pierre Devigné m'a d'ailleurs informé que Maurice Devignée, ainsi que son fils Charles ont été nommés membres à vie du club de sports nautiques de la Meuse suite à cette réalisation. Pierre Devigné, à qui on a également proposé une carte de membre, a refusé celle-ci.

²¹³ Sources datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2236-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; Guide d'architecture (...); p. 128

²¹⁴ Id. ainsi que d'après Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

²¹⁵ Id.

- Rue Grandgagnage, 35, 4000 Liège



Année : 1935²¹⁶

Raison de l'attribution :

Attribution à Maurice Devignée dans l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon²¹⁷.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Plus tardif, cet immeuble à appartement de six niveaux rez-de-chaussée compris présente un style plutôt Art Déco²¹⁸.

²¹⁶ Source datation :

- Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2300-01 [en ligne, le 18/04/2019]

²¹⁷ Id.

²¹⁸ Id.

- **Place du Marché, 10, 4000 Liège**



Année : Post-seconde guerre mondiale (est.)

Raison de l'attribution :

Attribution à Maurice Devignée dans l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon²¹⁹.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Il s'agit ici de la reconstruction d'une maison XVII^e siècle selon les plans de Maurice Devignée²²⁰.

La Place du Marché a été bombardée durant la seconde guerre mondiale, il est donc possible

que ce bâtiment ait été détruit à cette époque.

Ce bâtiment montre notamment la connaissance de Devignée de l'architecture ancienne.

²¹⁹ Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-0703-02 [en ligne, le 18/04/2019]

²²⁰ Id.

- **Boulevard Frère-Orban, 50, 4000 Liège**



Année : Années 1950²²¹

Raison de l'attribution :

Attribué à Maurice Devignée par Pierre Devigné²²².

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Ce bâtiment, plus tardif, montre l'évolution du style architectural de Maurice Devignée. On y trouve des sculptures du sculpteur Freddy Wybaux *(voir photos ci-dessous)*.



²²¹ Source datation : datation fournie par Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.

²²² Sources attribution :

- Information obtenue auprès de Pierre Devigné, vu le 21/02/2018.
- Ressemblance également notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017.

- **Boulevard Piercot, 18, 4000 Liège**



Année : Années 1950 (est.)

Raison de l'attribution :

Ressemblance stylistique²²³.

Commentaires éventuels :

(Voir Annexe35)

Comme le bâtiment Boulevard Frère-Orban, celui-ci montre l'évolution du style architectural de Maurice Devignée.

²²³ Ressemblance stylistique basée sur la connaissance du style de l'architecte ainsi que son évolution. Ressemblance notée par le Département d'Urbanisme de la Ville de Liège ; en la personne de Laurent Brück, vu le 05/10/2017 ; puis confirmée par l'auteur, en comparaison au bâtiment Boulevard Frère-Orban, 50.

5. SYNTHÈSE DES LECTURES

Après avoir procédé à la lecture des façades, nous pouvons à présent procéder à une synthèse de celle-ci.

On peut globalement identifier deux périodes dans la production architecturale de Devignée entre 1905 et 1913 : la première, entre 1905 et 1909, où sa production s'inscrit dans un style Art Nouveau ; et la seconde, à partir de 1910, où il semble s'éloigner de l'Art Nouveau, en se dirigeant vers une architecture plus classique et inspirée du XVIII^e siècle.

En effet, à partir de 1905, Maurice Devignée développe d'abord une architecture présentant peu de relief, avec un dessin assez strict à la fois des châssis et des ferronneries. On y retrouve déjà des éléments décoratifs tels des sgraffites, éléments figuratifs, etc. ; la matérialité des façades est elle-aussi déjà variée : pierre calcaire, grès brun, brique rouge, ... De plus, il utilise des éléments historicisants tels le style Vieux-Liège avec des bandeaux, fenêtres à croisées, etc. ; mais aussi par exemple XVIII^e siècle avec des panneaux décoratifs. Il fait donc directement preuve d'éclectisme dans ses réalisations.

Ensuite, jusque 1909, Devignée développe progressivement son langage architectural.

Il amène notamment du relief dans ses façades : les piédroits, linteaux et autres sont plus travaillés, on voit apparaître des pilastres flanquant la plus large travée sur certains bâtiments.

Dès 1906, on remarque un arc présent sur la travée la plus large du bâtiment. La présence de cet arc se confirme en 1907 (rue Ernest-De-Bavière, 17) et 1908 (Rue de Cornillon, 54) avant de se généraliser en 1909.

En 1907, on remarque la présence de consoles de corniche au dessin se rapprochant de celui que nous retrouverons sur presque toutes ses façades par la suite. On remarque la même chose concernant le dessin des châssis.

En 1908, une fois diplômé, Devignée semble affirmer un langage architectural qui lui est propre. En effet, nous pouvons observer, notamment au 54 de la rue de Cornillon de nombreux éléments qui seront récurrents par la suite : l'arc en maçonnerie surplombant la travée la plus large (flanquée de pilastres), le dernier niveau de la travée la plus étroite traité à la mansard, un dessin de console reconnaissable, pareil pour les châssis dont la partie est peu divisée à part les ouvrants/dormants, et partie supérieure divisée en plus petits vitrages, colorés),...

En 1909, Devignée a une production importante et globalement reconnaissable, faisant la synthèse de ses recherches au cours des années précédentes : il semble au sommet de sa période Art Nouveau. On note l'apparition d'une loggia, et la confirmation de nombreux éléments

reconnaissables déjà présents auparavant, mais qui se sont généralisés : pilastres flanquant la travée la plus large, arc en maçonnerie surmontant la travée la plus large, travée la plus étroite traité à la mansard, dessin des consoles et des châssis, polychromie, présence de la ligne en coup de fouet, soubassement en pierres calcaire surmonté de grès brun puis de briques, présence d'éléments décoratifs figuratifs et d'inspiration naturelle...

De manière générale, les ferronneries évoluent vers un dessin présentant moins de lignes droites et plus de courbes et de fluidité.

Tout au long de cette période, Devignée continue de largement utiliser une large palette de matériaux, qui s'élargit : pierre calcaire, grès brun, brique rouge, brique blanche, brique bleue, grès brun, grès beige, métal... Cette gamme de matériaux apporte une large gamme chromatique aux façades.

Les emprunts aux styles anciens sont toujours présents : Devignée utilise largement des éléments de style Vieux-Liège et XVIII^e siècle, mais aussi gothique, XIII^e/XIV^e siècle, ou même antique avec des frontons ou chapiteau d'inspiration corinthienne. L'éclectisme continue donc d'être largement présent dans sa production.

Dès 1910, Devignée semble s'éloigner de l'Art Nouveau et chercher de nouvelles expressions, tout en gardant les mêmes matériaux et inspirations historicisantes que sont notamment le style Vieux-Liège, XVIII^e, gothique, etc. mais aussi les éléments figuratifs et d'inspiration naturelle. Les façades présentent toujours assez bien de relief, mais marqué différemment : on remarque notamment l'apparition d'oriels, la présence de loggia. L'arc surplombant une travée est toujours présent, mais la présence d'un oriel le fait passer au second plan.

Assez rapidement, on voit disparaître le dessin des châssis développé jusque 1909. Ce dernier est remplacé par des châssis dont la partie inférieure est à nouveau peu divisée, mais la partie supérieure est divisée à petits bois formants des rectangles.

La diversité de matériaux est toujours assez importante : pierre calcaire, grès brun, pierre blanche, métal, briques rouges, briques blanches, briques bleues... Cependant, à partir de 1912, Devignée semble largement moins utiliser la brique au profit de la pierre.

En 1913, Devignée s'éloigne largement de l'Art Nouveau au profit d'une architecture plus classique : les façades sont moins nerveuses, plus strictes. La brique a cédé sa place à la pierre, rendant les bâtiments plus monumentaux.

Le dessin des ferronneries, quant à lui continue l'évolution qu'il suivait déjà : on remarque de plus en plus de lignes courbes et souples, notamment en coup de fouet.

Autre persistance : les éléments historicisants. En effet, Devignée continue de largement s'inspirer de divers styles historiques comme le style Vieux-Liège, gothique, antique, XVIII^e siècle, rococo... Devignée s'inspire également des cottages anglais.

La production de Devignée, du moins jusque 1909, s'inscrit donc dans le style Art Nouveau liégeois tel que nous l'avons vu au début de ce travail. Nous avons pu remarquer une évolution au sein de sa production, partant d'un style Art Nouveau dans lequel Devignée a développé son propre langage, puis se dirigeant vers un style plus classique à partir de 1910. Notons cependant que l'importante présence d'éléments historicisants est donc une des caractéristiques principales de la production de Devignée.

Dès lors, nous pouvons mettre en lumière différents éléments caractéristiques de la production de Devignée :

- Utilisation d'éléments d'inspiration naturelle
- Décoration avec des éléments figuratifs, essentiellement féminins
- Récurrence d'un arc en maçonnerie surplombant une travée
- Récurrence d'un dessin particulier de consoles de corniche
- Large utilisation de la ferronnerie, se dirigeant de plus en plus vers des dessins courbes
- Utilisation de divers matériaux : brique rouge, brique blanche, brique bleue, pierre calcaire, grès brun, grès beige, pierre blanche, métal, ...
- Persistance du style Vieux-Liège : on retrouve des éléments Vieux-Liège d'inspiration Renaissance mosane sur toutes les façades ou presque
- Éclectisme en général : utilisation de différents styles historiques : Vieux-Liège, XVIII^e siècle, XIII^e/XIV^e siècle, gothique, antique...

6. CONCLUSION

Ce mémoire a permis de centraliser une partie de la production architecturale de Maurice Devignée dans une période donnée (1905-1913) et d'en apporter une lecture. Cette lecture a ensuite permis un classement par année, retraçant une évolution dans le style architectural de l'architecte.

Il est évident que toute la production n'a pas été traitée ici. Je n'ai probablement pas trouvé tous les bâtiments réalisés dans la période donnée, d'autant plus que la volonté était de se concentrer au maximum sur les maisons particulières. L'étude pourrait être poursuivie sur la suite de la carrière de l'architecte. En effet, Devignée ayant exercé longuement (de 1905 à 1969²²⁴), sa production a donc forcément connu nombre d'évolutions stylistiques. Déjà sur la période sur laquelle ce travail est centré, on remarque un changement. De plus, avec la première guerre mondiale, l'Art Nouveau s'estompe fortement. Ce changement est d'autant plus flagrant si l'on observe les bâtiments cités à la fin de l'étude du répertoire, bien que non traités ici en raison de leur datation postérieure à mon sujet d'étude.

Comme nous l'avons d'abord vu tout au long de la lecture du répertoire et ensuite synthétisé au point précédent, la production de Devignée au cours de la période étudiée, s'inscrit d'abord dans l'Art Nouveau liégeois, tout en étant largement teinté d'éclectisme. Cette spécificité est persistante malgré un éloignement de l'Art Nouveau dans un second temps. On comprend donc pourquoi le parcours de Devignée peut être considéré comme étant éclectique.

Le développement de la ville de Liège au cours du XIX^e siècle, grâce à la révolution industrielle et l'influence de l'Exposition universelle en 1905, n'est pas étranger à certaines constructions : les promotions immobilières sont opérées par des industriels, les marchands se construisent des maisons cossues... Devignée ayant travaillé durant cette période post-XIX^e siècle et post-exposition, sa production prend logiquement place en partie dans ces nouveaux quartiers.

Ce mémoire a donc eu pour but de trouver une évolution chez un architecte liégeois parfois moins connu que d'autres tels que Paul Jaspar ou Victor Rogister, mais ayant son propre vocabulaire. On ne peut qu'espérer que la qualité de son œuvre continue d'être reconnue,

²²⁴ D'après Pierre Devigné, petit-fils de Maurice Devignée, vu le 21/02/2018, celui-ci a poursuivi sa carrière jusqu'à la toute fin de sa vie.

certaines bâtiments étant déjà classés ou simplement sur la liste de l'inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon. Certains bâtiments et ensembles méritent une attention particulière. Voyant les bâtiments aujourd'hui, on remarque que la plupart d'entre eux ont été assez bien entretenus, à quelques tristes exceptions près (rue Saint Julien 8 : première maison Art Nouveau de l'architecte²²⁵ ; la séquence Devignée à Bressoux : bel ensemble reprenant nombre de qualités et caractéristiques de l'architecte...). Il est à espérer qu'à l'avenir, tous ces bâtiments seront largement bien entretenus, et restaurés si nécessaire, avec tout le soin et le sérieux nécessaire. Fort heureusement, l'Art Nouveau fait l'objet d'un assez grand intérêt par le grand public, me rassurant quant à l'attention du plus grand nombre concernant l'avenir de ces admirables bâtisses.

Ce mémoire a permis de mettre en lumière le travail d'un architecte dont la production est d'une grande qualité et diversité, ayant notamment travaillé pendant une période particulière de l'histoire de notre ville. La production de Maurice Devignée est pour moi pleine d'intérêt.

²²⁵ Arch. Com., B. 379, n° 7135. ; dans CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008 ; p. 29

7. LISTE DES ABREVIATIONS

- * est indiqué après la première utilisation d'un mot présent dans le glossaire
- **Est.** = **Estimation**
- **Id.** = **Idem**
- **Ibid.** = **Ibidem**
- **s. l.** = **sans lieu**
- **s. d.** = **sans date**
- **ndlr** = **note de la rédaction**
- **Arch. Com., B. 379, n°7135** = **Archives Communales, Boîte 379, n°7135**
- **Reg. Pop. 1909, vol. 54, fol. 39** = **Registre de Population de 1901, volume 54, folio 39**
- **n.f.** = **nom féminin**
- **n.m.** = **nom masculin**
- **g.n.m.** = **groupe nominal masculin**

8. GLOSSAIRE

Sauf mention contraire, les définitions ci-dessous proviennent des ouvrages suivants :

- PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie et Inventaire général du patrimoine culturel (France) ; *Architecture : description et vocabulaire méthodiques* ; nouvelle édition ; Éditions du Patrimoine : Centre des monuments nationaux ; Paris ; 2011
- de VIGAN, Jean ; *Le petit Dicobat. Dictionnaire général du bâtiment* ; 5e édition ; Éditions Arcature ; Paris ; 2013

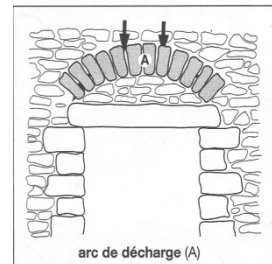
La source est mentionnée à la fin de la définition, mentionnée (Pérouse, p. xx) pour le premier, et (Petit Dicobat, p. xx) pour le second, xx étant la page concernée.

Si la source est différente, celle-ci est indiquée après la définition.

- Arc de décharge : « g. n. m. Arc bandé dans un mur plein pour soulager les parties sous-jacentes. Linteau déchargé par un arc. » (Pérouse, p. 276)

Exemple et principe d'arc de décharge

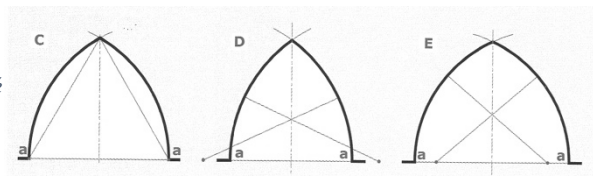
ill. 54



- Arc brisé : « g. n. m. Arc à deux segments concaves se rejoignant en pointe au faite. (...) » (Pérouse, p. 286)

Exemples d'arc brisé

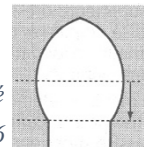
ill. 55



- Arc outrepassé : « n. m. (...) Arc dont les courbes se poursuivent sous l'axe de plus grande ouverture. » (Petit Dicobat, p. 88)

Exemple d'arc outrepassé

ill. 56



- (Architecture) gothique : « (...) (1615; s'est dit de tout l'art du Moyen Âge [cf. 2. roman] jusqu'au XIX^e) Style gothique : style répandu en Europe du XII^e au XVI^e s., entre le style roman et le style Renaissance. Architecture gothique, anciennement nommée ogivale (...) » (Source : Le Petit Robert 2014, version numérique)
- (Architecture) rococo : « n. m. (...) (1829) Style rocaille du XVIII^e s., caractérisé par la profusion des ornements contournés et par la recherche d'une grâce un peu mièvre. » (Source : Le Petit Robert 2014, version numérique)

- Art Déco : (décoratif) : « (...) *Style Art déco, représenté par l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. (...)* » (Source : Le Petit Robert 2014, version numérique)

- Bandeau : « *n. m. Archit. Bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur le pourtour d'un bâtiment. Disposés en général au droit des planchers, les bandeaux marquent visuellement les étages, et rompent la monotonie des façades ; ils ont aussi une fonction de protection des façades contre le ruissellement des eaux, quand ils sont assez saillants et munis d'un larmier. Les bandeaux anciens étaient constitués soit d'une assise en pierre formant saillie (...).* » (Petit Dicobat, p. 125)

- (Châssis à) petits bois : « *n. m. Petits éléments en bois ou en fer subdivisant un châssis vitré ou portant une vitre* » (Pérouse, p. 223)

- (Châssis à) grands bois : (Par extension de la définition précédente, les grands bois sont de plus grands éléments en bois subdivisant un châssis en plus grandes surfaces que les petits bois, ndlr)

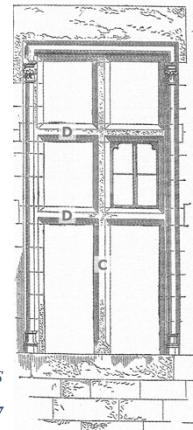
- Cordon : « *n. m. Moulure ou corps de moulures horizontal, sans fonction particulière, régnant dans une partie quelconque d'une composition. (...) Ne pas confondre le cordon avec le larmier ou avec la corniche qui ont des fonctions particulières et des profils adaptés à ces fonctions.* » (Pérouse, p. 404)

- (Corniche à) encorbellements : « *n. m. 1/ Partie saillante d'une construction, qui prend appui, littéralement, sur des corbeaux. 2/ Plus généralement, tout ouvrage en porte-à-faux et en surplomb par rapport aux façades des étages inférieurs : les loggias, balcons, corniches, etc., sont des éléments en encorbellement.* » (Petit Dicobat, p. 349)

- Croix de Saint-André : « *n. f. (...) Ouvrage de contreventement en X, assemblée à mi-bois au point de croisement.* » (Petit Dicobat, p. 282)

- Croix grecque : « *n. f. (...) Croix grecque, à branches égales. (...)* » (horizontale et verticale, ndlr) (Source : Le Petit Robert 2014, version numérique)

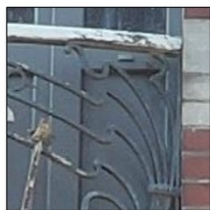
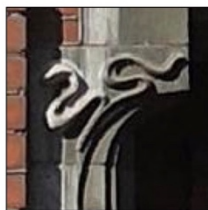
- (Fenêtre à) croisée : « n. f. Fenêtre divisée en croix par un meneau ou un montant dormant et un croisillon (ou traverse, ndlr). (...) Dans une même composition comprenant des croisées, on qualifie de demi-croisées des fenêtres deux fois moins larges que les croisées et ne présentant qu'une traverse en place de croisillon. » (Pérouse, p. 194)



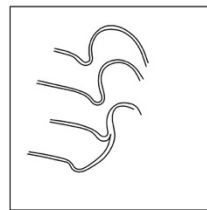
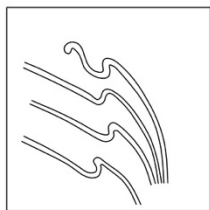
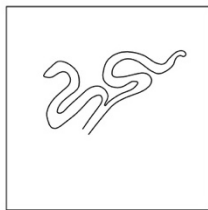
Exemple de fenêtre à croisées

ill. 57

- (Ligne en) coup de fouet : Ligne dessinant une courbe et contre-courbe. (nlldr)



Exemples de lignes en coup de fouet, d'abord en photo (au-dessus), puis mis en évidence avec leur tracé seulement (en-dessous).



- Guette : « n. f. Pièce de bois disposée en écharpe pour contreventer un ouvrage ou servir de décharge ; désigne en particulier chacune des deux pièces obliques qui composent une croix de Saint-André. » (Petit Dicobat, p. 455)
- Loggia : « n. f. Synonyme de loge ; en principe, la loggia est un balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade. » (Petit Dicobat, p. 526)
- Meneau : « n. m. Montant vertical dormant, généralement en maçonnerie, qui divise une baie en plusieurs parties » (Petit Dicobat, p. 606)
- Ordre corinthien : « n. m. variante allégée de l'ordre ionique (voir ci-dessous, ndlr) caractérisée par une base moins importante et par un chapiteau à feuilles d'acanthé ; il se généralise à l'époque hellénistique (du VI^e siècle av. J.-C. jusqu'à la conquête romaine) » (Petit Dicobat, p. 605,606)

- Ordre ionique : « *n. m. (...) le chapiteau porte d'importantes volutes, caractéristiques de cet ordre ; la frise d'entablement peut être lisse ou sculptée de bas-relief* » (Petit Dicobat, p. 605,606)
- Oriel : « *n. m. Avant-corps garni de baies, ou encore superposé de baies en encorbellement, sur un plan généralement polygonal formant saillie sur le nu d'une façade. Officiellement, l'emploi de ce mot est recommandé pour désigner le bow-window. La logette désigne un oriel sur un seul étage* » (Petit Dicobat, p. 606)
- Pinacle : « *n. m. Couronnement en forme de clocheton plus ou moins ouvragé érigé sur un contrefort, sur l'extrémité d'un fronton ou de part et d'autre d'un gâble. (...) Avant d'être un élément esthétique, il a un rôle de stabilisateur, par la charge verticale qu'il exerce sur les points d'appui.* » (Petit Dicobat, p. 657)
- Pique :
 - « *1. n. f. Arme (d'hast) formée d'une hampe garnie d'un fer plat et pointu. (...)*
 - « *2. n. m. Aux cartes, Une des couleurs représentée par un fer de pique noir stylisé.* »
 (Source : Le Petit Robert 2014, version numérique)
- Queue de paon : « *n. f. Appareil ou disposition en éventail de divers éléments ou ornements, (...)* » (Petit Dicobat, p. 720)
- Refend : « *Canal taillé dans la pierre accusant ou simulant le tracé des joints d'un appareil. Joint refendu. Les parements dans lesquels les joints sont accusés sont dits à bossages. Ne pas confondre le refend et le joint creux.* » (Pérouse, p. 121)
- Sgraffite :
 - « *n. m. Décor mural obtenu avec deux enduits, l'un servant de fond que l'on fait apparaître par grattage de l'enduit de surface : le grattage dessine des ornements, voir des représentations* » (Pérouse, p. 391)
 - « *Provenant d'un mot italien signifiant « griffé », le sgraffite ou sgraffito est une technique très utilisée pendant la Renaissance pour orner les palais italiens du XV^e siècle, puis les bâtiments d'Europe centrale et orientale au XVI^e siècle. Il connaît un réel succès durant l'Art nouveau, mais dès les années 1920, cette technique est abandonnée.*

Dans sa forme la plus simple, le sgraffite est un revêtement de mortier monochrome, incisé ou gratté, qui fait apparaître une couche de fond plus sombre ; le tracé délimitant les surfaces en aplat facilite la visibilité à distance. Dans ces compositions plus élaborées, les mortiers appliqués en fines couches successives peuvent être colorés dans la masse ou peints. Le mortier peut aussi être traité selon la technique de la fresque, peint sur enduit humide de sorte que la couleur s'y fixe, ou plus rarement doré à la feuille. Le sgraffite orne la façade, comme simple décoration et parfois comme élément publicitaire (métier du propriétaire), il participe rarement au décor intérieur. Mettant en œuvre des matériaux peu coûteux, il singularise les façades témoignant de l'esprit art nouveau » (Source : Art&Fact (dir.) ; Une histoire de l'architecture (...) ; p. 21)

- Soubassement : « *n. m. Partie inférieure d'un mur, souvent en empiètement de quelques cm sur le nu de la façade, parfois aussi en retrait, par arrêt d'un enduit suivant une ligne horizontale à env. 15cm du sol, ou au niveau de plancher du rez-de-chaussée.* » (Petit Dicobat, p. 801-802)

- Traverse : « *n. f. élément horizontal d'un remplage de fenêtre. (...)* » (Pérouse, p. 215)
- Trous de boulines : « *g. n. m. Trou laissé dans la maçonnerie après la dépose des boulines. Le boulin est une pièce de bois fixée dans la maçonnerie pour échafauder.* » (Pérouse, p. 119)
- Tuffeau : « *n. m. Variété crayeuse de tuf calcaire, grossier, plus ou moins généreux ; il rend sous les outils un son mat, étouffé. (...) il est facile à extraire et à tailler, puis il durcit au contact du gaz carbonique de l'air.* » (Petit Dicobat, p. 866)
- Vieux-Liège : « *autour de 1900, les expositions universelles sont souvent le cadre d'évocations historiques où des personnages vêtus à l'ancienne évoluent dans des décors reconstitués (« Vieil Anvers » en 1894 et « Vieux-Paris » en 1900). En 1905 voit non seulement s'ériger le « Vieux Liège » évoquant de manière didactique une ville entre Meuse et Ourthe, mais aussi le Palais de l'Art ancien combinant la façade de l'hôtel de ville gothique, des ailes inspirées par le château de Seraing, l'entrée de l'abbaye Saint-Laurent et l'abside de la collégiale Saint-Martin. À une époque où le style néogothique continue à dominer, il s'agit de mettre en valeur les particularités de l'architecture locale. Le style « Vieux-Liège » montre cette préoccupation historique dans des bâtiments souvent teintés d'éclectisme.* » (Source : Art&Fact (dir.) ; Une histoire de l'architecture (...) ; p. 30)

9. TABLE DES ILLUSTRATIONS

Sauf pour les illustrations mentionnées ci-dessous, les illustrations sont de l'auteur, © Hendrickx Guillaume.

Sauf mention contraire, les photos de l'auteur ont été prises entre le 05/04/2019 et le 20/04/2019.

<i>ill. 1</i>	1
(Illustration de la page de titre) (Image retouchée par l'auteur) DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; s. d. (vers 1907) ; Fichier « B9214_DE_BAVIERE_17_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE.jpg », dans le dossier « DE_BAVIERE_17_B9214_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 2</i>	21
Gouache d'Emile Berchmans (1867-1947) : s. d. (vers 1905) ; Liège ; Archives de la Ville ; Fonds de l'Exposition 1905 ; dans RENARDY, Christine ; « Le temps des Expositions universelles » ; dans RENARDY, Christine (dir.) ; <i>Liège et l'Exposition universelle de 1905</i> ; La Renaissance du Livre - Fonds Mercator - Dexia ; Bruxelles ; 2005 ; p. 136	
<i>ill. 3</i>	58
(Image retouchée par l'auteur) DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; s. d. (vers 1907) ; Fichier « B9214_DE_BAVIERE_17_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE.jpg », dans le dossier « DE_BAVIERE_17_B9214_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 4</i>	60
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; s. d. (vers 1907) ; Fichier « B9214_DE_BAVIERE_17_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE.jpg », dans le dossier « DE_BAVIERE_17_B9214_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMP RIMERIE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 5</i>	61
Id. <i>ill. 4</i>	
<i>ill. 6</i>	62
Id. <i>ill. 4</i>	
<i>ill. 7</i>	63
Id. <i>ill. 4</i>	

ill. 8.....	71
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; s. d. (vers 1908) ; Fichier « C118_CORNILLON_54_ARCHT_M_DEVIGNEE.jpg », dans le dossier « CORNILLON_54_C118_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE » ; dans le dossier « \$ _BATIMENTS_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
ill. 9.....	73
Id. ill. 8	
ill. 10.....	73
Id. ill. 8	
ill. 11.....	73
Id. ill. 8	
ill. 12.....	73
Id. ill. 8	
ill. 13.....	74
Id. ill. 8	
ill. 14.....	75
Id. ill. 8	
ill. 15.....	87
Montage de l'auteur sur base de deux fichiers :	
- DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE » ; dans le dossier « \$ _ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
- DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg », dans le dossier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE » ; dans le dossier « \$ _ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
ill. 16.....	89
BRÜCK, Laurent; <i>Photographie</i> ; 02/09/2014 ; Département d'Urbanisme de la Ville de Liège	
ill. 17.....	89
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE » ; dans le dossier « \$ _ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
ill. 18.....	92
Id. ill. 17	
ill. 19.....	93
BRÜCK, Laurent; <i>Photographie</i> ; 02/09/2014 ; Département d'Urbanisme de la Ville de Liège	
ill. 20.....	93
Id. ill. 19	

<i>ill. 21</i>	94
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 22</i>	96
BRÜCK, Laurent; <i>Photographie</i> ; 02/09/2014 ; Département d'Urbanisme de la Ville de Liège	
<i>ill. 23</i>	96
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 24</i>	99
Montage de l'auteur sur base de deux fichiers :	
-	DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
-	DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 25</i>	100
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 26</i>	101
Id. <i>ill. 25</i>	
<i>ill. 27</i>	103
Id. <i>ill. 25</i>	

<i>ill. 28.</i>	103
Montage de l'auteur sur base de deux fichiers :	
- DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
- DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 29.</i>	104
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 30.</i>	106
Id. <i>ill. 29</i>	
<i>ill. 31.</i>	107
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; 3 avril 1909 ; Fichier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg », dans le dossier	
« FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE »	
; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 32.</i>	111
Id. <i>ill. 31</i>	
<i>ill. 33.</i>	126
Schéma de l'auteur, basé sur une vue aérienne "Google Map" :	
https://www.google.com/maps/place/Rue+Thône+5,+4020+Liège/@50.6422402,5.5972208,154m/data=!3m1!1e3!4m8!1m2!2m1!1srue+thone+5+liege!3m4!1s0x47c0f0bb398dd0a7:0xa01af26ac311f1c2!8m2!3d50.6423272!4d5.597167	
<i>ill. 34.</i>	129
BRÜCK, Laurent; <i>Photographie</i> ; 27/11/2013 ; Département d'Urbanisme de la Ville de Liège	
<i>ill. 35.</i>	140
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; s. d. (vers 1911) ; Fichier « 6492615_1 » ; dans le dossier « MONTAGNE_STE_WALBURGE_34_36 » ; dans le dossier « \$_BATIMENTS_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 36.</i>	141
Id. <i>ill. 35</i>	
<i>ill. 37.</i>	143
Id. <i>ill. 35</i>	

<i>ill. 38</i>	145
Id. <i>ill. 35</i>	
<i>ill. 39</i>	146
Id. <i>ill. 35</i>	
<i>ill. 40</i>	148
(Image retouchée par l'auteur)	
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; 06/04/1911 ; Fichier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE	
(5) » ; dans le dossier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_LOUIS_SOUMA	
GNE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de	
la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 41</i>	149
Schéma de l'auteur, basé sur une vue aérienne "Google Map" :	
https://www.google.be/maps/place/Rue+Herman+Reuleaux+31,+4020+Liège/@50.6381037,5.5909096,119m/data=!3m1!1e3!4m5!3m4!1s0x47c0f0af6fcb6691:0x1eaaf31d4ec5021!8m2!3d50.6381132!4d5.591229	
<i>ill. 42</i>	152
(Image retouchée par l'auteur)	
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; 06/04/1911 ; Fichier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE	
(5) » ; dans le dossier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_LOUIS_SOUMA	
GNE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de	
la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 43</i>	159
(Image retouchée par l'auteur)	
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévation</i> ; 06/04/1911 ; Fichier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE	
(5) » ; dans le dossier	
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_LOUIS_SOUMA	
GNE » ; dans le dossier « \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de	
la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 44</i>	159
Photo personnelle de l'auteur ; 21/02/2018 ; © Hendrickx Guillaume	
<i>ill. 45</i>	160
(Image retouchée par l'auteur)	
DEVIGNEE, Maurice ; <i>Élévations</i> ; s. d. (17/09/1912 selon autre planche) ; Fichier	
« 9388_ANGLAIS_3_1913_ARCHT_M_DEVIGNEE (3) » ; dans le dossier	
« ANGLAIS_3_9388_1913_ARCH_DEVIGNEE_DEVIGNEE » ; dans le dossier	
« \$_ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ;	
Département d'Urbanisme ; Liège	
<i>ill. 46</i>	160
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 47</i>	161
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 48</i>	162
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 49</i>	162
Id. <i>ill. 45</i>	

<i>ill. 50</i>	163
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 51</i>	163
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 52</i>	164
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 53</i>	164
Id. <i>ill. 45</i>	
<i>ill. 54</i>	189
de VIGAN, Jean ; <i>Arc de décharge</i> ; dans de VIGAN, Jean ; <i>Le petit Dicobat. Dictionnaire général du bâtiment</i> ; 5 ^e édition ; Éditions Arcature ; Paris ; 2013 ; p. 87	
<i>ill. 55</i>	189
<i>Arcs brisés</i> ; dans PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie et Inventaire général du patrimoine culturel (France) ; <i>Architecture : description et vocabulaire méthodiques</i> ; nouvelle édition ; Éditions du Patrimoine : Centre des monuments nationaux ; Paris ; 2011 ; p. 286	
<i>ill. 56</i>	189
de VIGAN, Jean ; <i>Arc outrepassé</i> ; dans de VIGAN, Jean ; <i>Le petit Dicobat. Dictionnaire général du bâtiment</i> ; 5 ^e édition ; Éditions Arcature ; Paris ; 2013 ; p. 88	
<i>ill. 57</i>	191
<i>Fenêtre à croisées</i> ; dans PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie et Inventaire général du patrimoine culturel (France) ; <i>Architecture : description et vocabulaire méthodiques</i> ; nouvelle édition ; Éditions du Patrimoine : Centre des monuments nationaux ; Paris ; 2011 ; p. 194	

10. BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages :

- ANCION, Laurence ; *Itinéraires Art nouveau* ; Institut du Patrimoine wallon ; Namur ; 2006 ; coll. Itinéraires du patrimoine wallon, 2
- Art&Fact (dir.) ; *Une histoire de l'architecture à Liège vers 1900 : L'Art nouveau* ; Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement du Territoire ; Liège ; 2007
- AUBRY, Françoise et VANDENBREEDEN, Jos ; *Art nouveau en Belgique : architecture & intérieurs* ; éditions Duculot ; Louvain-la-Neuve ; 1991
- CHARLIER, Sébastien (dir.) et MOOR, Thomas (dir.) et LEDURE, Elodie (photographies) ; *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1895-2014, Liège* ; Éditions Mardaga ; Bruxelles ; 2014
- DELVAILLE, Alice et CHAVANNE, Philippe ; *L'art nouveau en Province de Liège* ; Les éditions du Perron ; Allier-Liège ; 2002
- DUCHENNE-LION ; *Histoire de l'architecture moderne : première partie : 1900-1945* ; Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Liège ; Liège ; 1977
- GOBERT, Théodore ; *Liège à travers les âges : les rues de Liège. Tome IV* ; nouvelle édition du texte original de 1924-1929 ; 12 tomes ; Éditions Culture et Civilisation ; Bruxelles ; 1975-1978
- LEJEUNE, Rita (dir.) et STIENNON, Jacques (dir.) ; *La Wallonie : Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture. Tome II : Du XVIe siècle au lendemain de la première guerre mondiale* ; 4 tomes ; La Renaissance du Livre ; s.l. ; 1978
- LOHEST, James et NOÉ, Monique et ROBINET, Christian ; *Curiosités en province de Liège* ; Racine ; Bruxelles ; 2015
- PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie et *Inventaire général du patrimoine culturel (France) ; Architecture : description et vocabulaire méthodiques* ; nouvelle édition ; Éditions du Patrimoine : Centre des monuments nationaux ; Paris ; 2011
- RENARDY, Christine (dir.) ; *Liège et l'Exposition universelle de 1905* ; La Renaissance du Livre - Fonds Mercator - Dexia ; Bruxelles ; 2005
- RUWET, Robert et CARIAUX, Albert ; *Liège Éternelle. Les traces d'antan dans les rues d'aujourd'hui* ; Éditions Tempus ; s.l. ; 2008

- VAN LOO, Anne (dir) ; *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours* ; Fonds Mercator ; Anvers ; 2003
 - de VIGAN, Jean ; *Le petit Dicobat. Dictionnaire général du bâtiment* ; 5^e édition ; Éditions Arcature ; Paris ; 2013
 - Ville de Liège ; *Bulletin administratif de la Ville de Liège. 1879.* ; H. Vaillant-Carmanne ; Liège ; 1879
 - Ville de Liège ; *Règlement sur les bâtisses et constructions diverses* ; Liège ; Riga imprimeur ; 1839
 - *Visages urbains de Liège depuis 1830. Exposition organisée en l'ancienne église Saint-André, Place du Marché à Liège du 16/01/1985 au 26/02/1985* ; Liège ; Crédit communal, 1984
 - *Wallonia. Archives wallonnes d'autrefois, de naguère et d'aujourd'hui* ; Liège ; imprimerie industrielle et commerciale ; 1905
- **Articles de revues :**
- CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège. Entre innovation et soumission à la mode* ; Art&Fact n°20 - Le XIX^e siècle (2001) ; pp. 21 à 31
<http://hdl.handle.net/2268/66204>
(Dans ce travail, la pagination utilisée est basée sur celle du fichier *.doc téléchargeable sur le lien ci-dessus.)
 - CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; Les Nouvelles du Patrimoine n°97 (2002) ; Association des Amis de l'Unesco ; pp. 46 à 48
<http://hdl.handle.net/2268/105877>
- **Mémoires :**
- CHARLIER, Sébastien ; *L'architecture Art nouveau à Liège* ; 2000-2008
 - HEBBELINCK, Pierre ; *Rogister* ; Mémoire de fin d'études ; 2 tomes ; Institut supérieur d'Architecture ; Liège ; 1980-1981
 - VANDENBULCKE François ; *Lecture d'une maison Art Nouveau liégeoise : la "Maison aux Aztèques" de Victor Rogister* ; 2014

- **Archives :**

- Archives communales de la Ville de Liège, Permis de bâtir, Liège
- Archives conservées par Pierre Devigné
- Archives de la Ville de Liège, Fonds de l'Exposition 1905, Liège
- Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège :
 - Ressources informatiques :
 - Dossier « \$ _ARCHIVES_DEVIGNEE » :
 - Dossier « ANGLAIS_3_9388_1913_ARCH_DEVIGNEE_DEVIGNEE » :
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Plans* ; s. d. (17/09/1912 selon autre planche) ; Fichier « 9388_ANGLAIS_3_1913_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE (1) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Plans* ; 17/09/1912 ; Fichier « 9388_ANGLAIS_3_1913_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE (2) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévations* ; s. d. (17/09/1912 selon autre planche) ; Fichier « 9388_ANGLAIS_3_1913_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE (3) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévations* ; s. d. (17/09/1912 selon autre planche) ; Fichier « 9388_ANGLAIS_3_1913_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE (4) »
 - Dossier « CORNILLON_54_C118_ARCHT_MAUURICE_DEVIGNEE » :
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévation* ; s. d. (vers 1908) ; Fichier « C118_CORNILLON_54_ARCHT_M_DEVIGNEE.jpg »
 - Dossier « DE_BAVIERE_17_B9214_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMPRIMERIE » :
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévation* ; s. d. (vers 1907) ; Fichier « B9214_DE_BAVIERE_17_1907_ARCHT_M_DEVIGNEE_A_LAMBOTTE_IMPRIMERIE.jpg »
 - Dossier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE » :
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévations* ; 3 avril 1909 ; Fichier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (1).jpg »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévations* ; 3 avril 1909 ; Fichier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAU__62_64_1909_ARCHT_DEVIGNEE (2).jpg » , dans le dossier « FREDERIC_NYST_65_67_REULEAUX_62_64_\$_1909_ARCHT_DEVIGNEE » ; dans le dossier « \$ _ARCHIVES_DEVIGNEE » ; Archives de l'Urbanisme de la Ville de Liège ; Département d'Urbanisme ; Liège

- Dossier
 - « HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_LOUIS_SOUMAGNE » :
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Plans* ; 06/04/1911 ; Fichier
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (1) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Plans* ; 06/04/1911 ; Fichier
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (2) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Coupe* ; 06/04/1911 ; Fichier
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (3) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévations* ; 06/04/1911 ; Fichier
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (4) »
 - DEVIGNEE, Maurice ; *Élévation* ; 06/04/1911 ; Fichier
« HERMAN_REULEAUX_31_\$_1911_ARCHT_M_DEVIGNEE_L_SOUMAGNE (5) »
- Dossier « \$ _BATIMENTS_DEVIGNEE » :
 - Dossier « MONTAGNE_STE_WALBURGE_34_36 » :
DEVIGNEE, Maurice ; *Élévation* ; s. d. (vers 1911) ; Fichier « 6492615_1 »
- Dossiers des anciens professeurs ; Académie royale des Beaux-Arts de Liège ; Liège :
 - Curriculum vitae (de Maurice Devignée) envoyé à l'Académie Royale des Beaux-arts de Liège pour le poste de professeur d'élément d'architecture en remplacement de Victor Reuter
 - Lettre envoyée le 6 septembre 1919 par Hubert Thuillier à Maurice Devignée pour appuyer sa candidature
 - Lettre de recommandation envoyée par le Capitaine en second à Port-Willez le 10 août 1919 de Woluwe
- Registre de population de 1901

- **Personnes/organismes consultés :**

- Département d'Urbanisme de la Ville de Liège, le 05/10/2017 en la personne de Laurent Brück : en plus de différentes informations, j'ai obtenu les ressources informatiques suivantes :
 - Dossier « \$ _BATIMENTS_DEVIGNEE » :
 - Dossier « BAYARDS_46_VERIFIER »
 - Dossier « CAMPINE_302_VERIFIER »
 - Dossier « CAMPINE_306_308_VERIFIER »
 - Dossier « CORNILLON_54 »
 - Dossier « CORNILLON_60_VERIFIER »
 - Dossier « COTEAUX_11_VERIFIER »
 - Dossier « EMILE_DIGNEFFE_22 »
 - Dossier « EMILE_DIGNEFFE_28_ECLECTIQUE »
 - Dossier « EMILE_DIGNEFFE_29_ECLECTIQUE »
 - Dossier « ERNEST_DE_BAVIERE_17 »
 - Dossier « FREDERIC_NYST_65 »
 - Dossier « FREDERIC_NYST_67 »
 - Dossier « FRERE_ORBAN_\$\$ »
 - Dossier « GRANDGAGNAGE_12 »
 - Dossier « GRANDGAGNAGE_16_18 »
 - Dossier « HERMAN_REULEAUX_31 »
 - Dossier « HERMAN_REULEAUX_39 »
 - Dossier « HERMAN_REULEAUX_62 » :
BRÜCK, Laurent ; *Photographies* ; 12/11/2013, 02/09/2014, 19/06/2016
 - Dossier « HERMAN_REULEAUX_64 » :
BRÜCK, Laurent ; *Photographies* ; 12/11/2013, 02/09/2014, 06/01/2016, 19/06/2016
 - Dossier « LAMARCHE_21_VERIFIER »
 - Dossier « MONTAGNE_STE_WALBURGE_34_36 » :
 - Dossier « PIERCOT_VERIFIER »
 - Dossier « ROI_ALBERT_QUAI_32 »
 - Dossier « SAINT_GILLES_301_VERIFIER »
 - Dossier « SAINT_JULIEN_8 »
 - Dossier « SAINT_LEONARD_369 »
 - Dossier « THONE_5 »
BRÜCK, Laurent ; *Photographies* ; 27/11/2013, 13/10/2014
 - Dossier « THONE_6 »
 - Dossier « WALLONS_216_VERIFIER »
- Laurent Brück, le 05/10/2017 (voir ci-dessus), ainsi que les 27/08/2017 lors de la visite « À la découverte des sgraffites », et le 02/06/2018 lors de la visite « Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux »
- Pierre Devigné, petit-fils de Maurice Devignée, vu le 21/02/2018
- Sébastien Charlier, le 11/05/2016, lors de l'identification du sujet de ce mémoire

- **Visites thématiques :**

- Visite « 25 chefs d'œuvres Art Nouveau dans le quartier Bronckart-Botanique » :
<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/62368-25-chefs-d-oeuvres-art-nouveau-dans-le-quartier-bronckart-botanique>
- Visite « À la découverte des sgraffites » :
<https://reservation-fr.visitezliege.be/a-la-decouverte-des-sgraffites-1-1.html>
- Visite « Les trésors Art Nouveau insoupçonnés de Bressoux » :
<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/44266-les-tresors-art-nouveau-insoupconnes-de-bressoux>

- **Ressources internet :**

- Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ;
Biographie Nationale ; 44 tomes :
 - Tome 1 :
<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNational2103.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]
 - Tome 3 :
<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNational2105.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]
 - Tome 4 :
<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2045.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]
 - Tome 31 :
<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2090.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]
 - Tome 41 :
<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2099.pdf> [en ligne, le 18/04/2019]
- Site de la DGO4 – Inventaire du patrimoine culturel immobilier wallon : Diverses pages consultées :
 - Rue de Bois-de-Breux, 52 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2114-01 [en ligne, 18/04/2019]

- Parc de la Boverie, 1 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2236-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Avenue Emile-Digneffe, 22 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2309-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Avenue Emile-Digneffe, 28 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2313-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Avenue Emile-Digneffe, 29 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2314-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Rue Ernest-de-Bavière, 17 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2284-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Rue Frédéric-Nyst, 65-67 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2788-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Rue Gaucet, 37 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2401-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Rue Grandgagnage, 12 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2492-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Rue Grandgagnage, 16-18 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&so

- rtDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2496-01 [en ligne, 18/04/2019]
- Rue Grandgagnage, 35 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2300-01 [en ligne, le 18/04/2019]
 - Rue Herman-Reuleaux, 62-64-66 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2789-01 [en ligne, 18/04/2019]
 - Rue Lulay-les-Febvres, 6 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2280-01 [en ligne, le 18/04/2019]
 - Place du Marché, 10 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-0703-02 [en ligne, le 18/04/2019]
 - Rue Montagne-Sainte-Walburge, 34-36 :
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2761-01 [en ligne, 18/04/2019]
 - Rue Saint-Julien, 8 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=10&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2989-01 [en ligne, 18/04/2019]
 - Rue Thône, 6 :
http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=62063-INV-2096-01 [en ligne, le 18/04/2019]
- Information footballistiques sur Maurice Devignée :
http://www.monedufoot.fr/fiche_du_joueur/maurice-devignee/ [en ligne, le 03/04/2019]

- Site du musée Victor Horta :
<http://www.hortamuseum.be/fr/Accueil> [en ligne, le 10/04/2019]
- WYBAUX Freddy – Connaitre la Wallonie :
<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/etiquettes/wybaux-freddy> [en ligne, le 29/03/2019]

- **Autres :**

- Le Petit Robert 2014, version numérique

11. ANNEXES

Les annexes mentionnées sur les fiches des bâtiments ainsi que sur le tableau des réalisations (p. 34-35) renvoient aux annexes en fichiers séparés (sur clé USB pour la version papier).

- **Retranscription de ma rencontre avec Pierre Devigné, vu le 21/02/2018 :**

(Pour commencer, Pierre me montre quelques photos de famille, afin que je vois qui nous allons parler. On y voit la famille notamment au château de Tilff)

(Je lui montre ma liste de bâtiments attribués à Maurice Devignée)

Sports nautiques : construit pour l'Exposition internationale de 1930 *(on le confond souvent avec l'Union nautique ; d'ailleurs quand Pierre Devigné va au restaurant là-bas, on dit de lui qu'il est le petit-fils de l'architecte alors que non du coup...)*.

Fait amusant, Maurice Devignée et son fils Charles étaient membres à vie aux sports nautiques (il me montre la carte de membre à vie de Charles). On a aussi proposé une carte de membre à vie à Pierre.

Le bâtiment des sports nautiques a peu à voir avec l'Art Nouveau, cela semble être une sorte de reliquat du Bauhaus. C'est un peu le même genre d'architecture que l'on peut trouver à Coronmeuse (patinoire etc.) ou encore le palais des expositions à Bruxelles.

Il y a beaucoup de gestes répétitifs dans l'Art Nouveau : les loggias (entendons oriel au lieu de loggia) par exemple, mais aussi les ferronneries.

Aujourd'hui les ferronneries sont devenues très simples, limite médiocres. On n'en met presque plus sauf pour empêcher d'entrer à une fenêtre...

(Bâtiment Avenue Emile-Digneffe) On a beaucoup démoli sur cette avenue.

Ce genre de bâtiments ont souvent une pièce centrale, un peu comme chez Horta. Il fallait donc amener la lumière dans cette pièce centrale : on a donc des puits de lumière, des systèmes utilisant des miroirs...

Ce sont donc des bâtiments très réfléchis mais aujourd'hui les gens habitent ça comme n'importe quelle maison...

Les pierres vertes/brunes ont souvent le même problème, elles sont « malades » et se clivent. Ne pas oublier son bâtiment rue du Jardin Botanique ou rue des Augustins (*il ne sait plus*) On retrouve souvent des céramiques, beaucoup de ferronneries, des châssis bombés... Si on demande un châssis ainsi aujourd'hui le fabricant va nous prendre pour un fou et nous demander des sommes incroyables...

(Fabriques d'armes) : son beau-frère y a vécu, il y vendait des chaussures dans le bâtiment à l'arrière.

Maurice Devignée a refait la décoration du restaurant « As Ouhès » sur la place du Marché à Liège. Au niveau de la salle arrière, dans les WC, il a intégré un vomitorium (très spacieux par ailleurs). Il s'agit d'une très belle décoration, à aller voir.

Les architectes à cette époque travaillaient souvent avec des tailleurs de pierres mais aussi avec des sculpteurs. Maurice Devignée a beaucoup travaillé avec le sculpteur Wybaux à qui il a souvent fait appel.

Maurice Devignée est né à Bressoux en 1882 et mort en 1969 lors d'un accident de la route avec un confrère un dimanche soir à Nandrin (Liège).

(Pierre Devigné avait les cours que donnait son grand-père, mais il les a perdus à cause d'inondations dans des archives... Il doit également avoir des plans - qu'il a déjà prêtés à Laurent Brück)

Au niveau personnel :

- Il a été décoré pour faits d'armes
- On oublie souvent de dire que en 1927, il a reçu le prix de Rome qui récompense le meilleur architecte européen. Ce prix était accompagné d'une bourse versée en franc or. (A priori, un franc-or est égal à X grammes d'or, mesure précise qui a évolué au fil du temps...)

Cette bourse lui a permis d'acheter le château de Tilff (château Brunsode)

- Petit mystère dans la famille : disparition du E à la fin du nom.

Maurice s'appelait Devignée

Son fils Charles s'appelait parfois Devigné, parfois Devignée

Son petit-fils Pierre s'appelle Devigné (ce qui est par ailleurs peu pratique pour les avions etc. si les gens oublient l'accent...)

- Pierre possède la plaque d'architecte de Maurice Devignée. (Voir photo)
- Le prix de Rome n'existe plus aujourd'hui ou est dans la décrépitude la plus totale, mais il s'agissait d'une consécration à l'époque. Pierre n'est pas en mesure de dire sur base de quoi Maurice Devignée avait reçu le prix de Rome (à chercher)
- Son œuvre est plus étoffée qu'on ne le croit
- Il a transformé le Tivoli House (?) sur l'espace Tivoli au niveau de la façade, place Saint Lambert
- Il a réalisé un bel immeuble au coin de l'avenue Blondin pendant les années 50. Un étage est un appartement ; ce sont donc de grands appartements alors qu'en regardant le bâtiment aujourd'hui on pourrait croire qu'il y a plusieurs appartements par étage mais non, un seul par étage.

Les sculptures sont de Wybaux. Comme au monument interallié de Cointe d'ailleurs.

- Maurice Devignée était passionné de belles voitures, d'automobile en général. Il roulait d'ailleurs en Minerva. C'est un peu l'équivalent de la Rolls Royce aujourd'hui...
- Le château de Tilff, il l'a acheté avec ses deniers (gagnés), il n'en a pas hérité comme on pourrait le croire
- Le château de Tilff, il l'a restauré avec Charles Devigné.
- Ce château a été racheté +- en 1927 (voir photo des années 30)
- Il y est resté très peu car il s'est ensuite séparé
- En 1944, lors d'un bombardement, un avion cherchant à bombarder le Val-Benoît a bombardé le château et l'a donc abîmé (surtout au niveau des toitures).

Il ne l'occupait déjà plus à cette époque.

- Après la guerre, le château était donc endommagé... Mais les fonds des dommages de guerres ont refusé d'intervenir car il ne l'occupait pas et ce n'était pas un dommage à réparer urgemment (logements de pauvres etc....)
- Tout le monde s'est tenu au refus d'intervention des dommages de guerre, donc le château s'est déglingué jusque 1954-55 où la famille a quitté le château pour rejoindre leur maison (aujourd'hui démolie) rue des Anglais à Liège. C'était une belle et grande maison. Il a peut-être des photos.
- Le château a continué à s'abîmer et la commune de Tilff (pas encore de fusions) s'est portée acquéreuse mais n'en avait pas les moyens. Les choses sont donc restées ainsi jusque 1968.

- Il y a eu une émission sur le château mais ce qui y est dit est faux. On y raconte des choses colportées par le bourgmestre de Tilff, disant notamment que Maurice Devignée voulait le démolir.
- Puis vint un accord entre Maurice Devignée et l'administration communale pour l'acquisition du château, avec deux clauses spécifiques :
 - o Maurice et Charles seraient les auteurs du projet de réaffectation (pour la maison communale à l'époque)
 - o Faire la restauration avec l'association des monuments et sites, dans un but de classement du bâtiment : il sera classé en 1972
- Le château était supposé devenir l'administration communale, mais il était abandonné depuis plus de 25 ans et décrépi, très abîmé.
Le bâtiment a été classé (en 1972), les travaux de gros œuvre ont été fait, mais à la suite de la fusion des communes, Tilff a rejoint la commune d'Esneux. Le principe était que l'administration communale devait se trouver dans l'ex-commune la plus importante, Esneux dans ce cas-ci.
- Le château avait donc été acquis, on y avait fait des travaux, il avait été classé, réhabilité (travaux de charpente, maçonneries, menuiserie...
Mais interrogation totale quant à la destination du bâtiment... C'est encore en quelque sorte le cas aujourd'hui bien qu'il soit loué pour divers évènements.
- Maurice Devignée voulait y faire les parachèvements mais étant décédé en 1969 il ne les fera pas, ce sera surtout Charles qui travaillera sur le château...
Pour ce qui est des parachèvements, ils ne savaient pas trop quoi faire vu que le bâtiment n'avait pas de destination définie.
Ils ont voulu y installer un ascenseur mais Pierre (entre-temps devenu architecte et travaillant avec son père) n'y était pas favorable car selon lui, le cœur ancien du bâtiment serait trop modifié.

Anecdote : un jour, un monsieur de Hasselt a contacté Pierre pour l'inviter à manger chez lui, disant qu'il vivait dans une maison de Maurice Devignée, mais non signée (comme souvent chez lui). Pierre s'y est donc rendu, et en effet, aucun doute quant au fait que la maison est de Maurice Devignée. En effet, elle ressemblait beaucoup à leur maison rue des Anglais mais plus grande.

Pierre n'a jamais réellement su la motivation de ce monsieur, mais il pense qu'il était en indivision avec son frère et voulait vendre la maison avec une plus-value en confirmant que la

maison était de Maurice Devignée.

- Maurice Devignée était un homme sévère, mais qui connaissait très bien son métier
Par exemple, les étudiants (ou employés), à l'époque, traçaient leurs plans au crayon 4H, et Maurice Devignée venaient dessiner par-dessus leurs tracés au crayon gras...
Forçant du coup l'étudiant à recommencer tout son dessin
- Il fût professeur à l'académie des Beaux-arts de Liège, rue des Anglais
- Il avait son bureau au rez-de-chaussée de sa maison rue des Anglais
De ce fait, il n'a jamais vraiment eu du mal à trouver des stagiaires ou des employés :
il attirait des étudiants à son bureau, tout proche de l'académie
- Il termina sa carrière en faisant de l'expertise en architecture (comme Pierre aujourd'hui), ayant acquis une certaine expérience au cours de sa carrière

Pierre commente en disant qu'aujourd'hui, certains architectes deviennent experts directement en sortant de l'école ou presque, sans aucune expérience, cela n'a aucun sens.

- Il était connu : à l'époque, pas de mails etc.... mais de réelles relations humaines : on invitait les gens à boire un verre... il avait donc acquis une certaine notoriété
- Bien qu'on lui ait déjà posé la question, Pierre Devigné affirme que son grand-père n'était pas franc-maçon
- Il a réalisé la galerie Auguste Tiriard (Place Saint Lambert, Grand Bazar) où il a installé le premier escalator de Belgique. Il s'agit de la galerie allant du Grand Bazar vers la place Saint Lambert
- Il a réalisé l'Amirauté à Tilff (grange à périssière, sorte de kayak)
- Il semble avoir toujours bien aimé ce qui était près de l'eau
- Il a joué au football dans l'équipe du Standard
- Il a réalisé beaucoup de transformations d'intérieurs
C'était un travail de décorateur ou architecte d'intérieur mais il y en avait peu à l'époque
- Sa plus grosse production se situe à Bressoux.
- Maurice Devignée avait deux grands principes : la fête et le travail. Il ne confondait jamais les deux.
- Il était quelqu'un de malin, difficile à caler dans de nombreux domaines

- Il avait une seconde résidence à Reims, Épernay... Peut-être a-t-il une production dans cette région
- C'était un bon vivant mais aussi un grand travailleur. Si un de ses employés avait mal fait un travail, il pouvait se lever le dimanche matin pour rattraper les erreurs
- Il était fortement pressenti pour construire le cimetière américain (1955 ?)
Il avait fait venir la sécurité etc... Pierre s'en souvient, ceci est arrivé rue des Anglais, où il vivait.
On lui avait donné le protocole etc... Il avait fait préparer du champagne, mais on lui avait dit que les gens voudraient boire du Coca Cola.
La réunion débute, il propose du champagne rosé millésimé, mais les gens veulent du Coca Cola. Il leur dit que chez lui, on boit du champagne.
Donc, il n'a pas construit le cimetière américain à cause d'une bouteille de Coca.
- C'était ainsi, chez lui on boit du champagne sinon on part. Cela ne l'a pas déstabilisé de ne pas construire le cimetière
- Photocopie d'une photo du château
- Dans la commune, on dit que le précédent propriétaire du château est le dernier châtelain car Maurice Devignée n'a pas entrepris les travaux après la guerre

Lors de mon départ, j'ai pu observer et photographier la plaque du bureau de Maurice Devignée.

